



HAL
open science

Paysage, pratiques paysagères et médiation au sein des initiatives de végétalisation citoyenne : recherche-action au sein du Collectif Micro-Forêt Toulouse

Eugénie Lacombe

► **To cite this version:**

Eugénie Lacombe. Paysage, pratiques paysagères et médiation au sein des initiatives de végétalisation citoyenne : recherche-action au sein du Collectif Micro-Forêt Toulouse. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-03726528

HAL Id: dumas-03726528

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03726528>

Submitted on 18 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paysage, pratiques paysagères et médiation au sein des initiatives de végétalisation citoyenne

Recherche-action au sein du Collectif Micro-Forêt Toulouse



Eugénie Lacombe

Travail Personnel d'Étude et de Recherche
(TPER) de la formation Paysagiste DEP

École nationale supérieure d'architecture et de paysage
de Bordeaux

Année universitaire 2021/2022

Eugénie Lacombe

27 janvier 2022

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1 - LES INITIATIVES DE VÉGÉTALISATION CITOYENNE, CONTEXTE ET ÉMERGENCE : LE CAS DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAIN	6
I- La végétalisation citoyenne : un mouvement social, une prise de conscience écologique, un enjeu politique	
A - Mouvements citoyens et végétalisation citoyenne	7
B - Prise de conscience écologique et végétalisation citoyenne	8
C - Institutionnalisation et végétalisation citoyenne : la participation citoyenne	10
II- Présentation du Collectif Micro-Forêt Toulouse et de l'objet micro-forêt	
A - De Toulouse en Transition au Collectif Micro-Forêt Toulouse	12
B - Le Collectif Micro-Forêt Toulouse	15
C - Le concept de micro-forêt	17
III- Le paysage : une notion, une pratique, un outil au service de la végétalisation citoyenne	
A - La végétalisation citoyenne et la notion de paysage	19
B - La végétalisation citoyenne et la pratique paysagère	21
C - La végétalisation citoyenne et la médiation paysagère	22
2 - L'EXPÉRIENCE D'UNE RECHERCHE IMPLIQUÉE AU SEIN DU COLLECTIF MICRO-FORÊT TOULOUSE	25
I-Le Collectif Micro-Forêt Toulouse : des bénévoles, un territoire, des projets	
A - Un collectif citoyen basé sur l'implication bénévole	26
B - Une intervention pointilliste sur l'agglomération toulousaine	28
II- La problématisation : passer de l'observation au projet de recherche	
A - La recherche action et la posture du praticien réflexif	32
B - Les outils de recherche : entre participation et distanciation	33
III- Une recherche impliquée : entre action et réflexion	
A - Quelles hypothèses pour quelle recherche ?	36
B - Le praticien réflexif et l'expérience de la recherche	37
3 - LE COLLECTIF MICRO-FORÊT TOULOUSE ET LE PAYSAGE	40
I- Discours et paysage	
A - Un discours technique chez les membres du collectif	41
B - Un discours écologique chez les partenaires du collectif	45
C - La notion de paysage mobilisée dans le discours écrit	50
II- Pratique paysagère et expertise(s)	
A - Des connaissances communes : le Miyawa'kit	55
B - Des compétences diverses formées par la pratique de terrain et l'expérience bénévole	63
C - Expertise(s) en construction ?	68
III- La médiation paysagère et le Collectif Micro-Forêt Toulouse	
A - Quels objectifs pour cette médiation paysagère?	71
B - Quelle forme pour quels acteurs ?	73
C - Quels scénarios s'offrent au Collectif Micro-Forêt Toulouse ?	76
CONCLUSION	80
NOTES	81
BIBLIOGRAPHIE	82
ANNEXES	85
RÉSUMÉ	91

INTRODUCTION

Il existe aujourd'hui pléthores de termes pour aborder les différents mouvements portés par des citoyens pour transformer leur ville : urbanisme spontané, temporaire, urbanisme maison, improvisé... (Pascal, 2017)

Ces mouvements, visant l'aménagement d'espaces publics, peuvent être distingués au travers de leur typologie d'action : l'art, l'usage, la signalétique urbaine, le mobilier urbain ou encore la végétalisation. Ces initiatives ont en commun qu'elles passent par une transformation matérielle de la ville, émergeant d'une démarche spontanée des citoyens, dont la végétalisation citoyenne fait partie. Elles offrent une posture critique face à un urbanisme traditionnel qui ne répond pas assez vite aux enjeux contemporains liés au changement climatique, à la biodiversité, à la pollution, et à la perte de cohésion sociale, entre autres.

Selon le dictionnaire Larousse une initiative est *l'action de proposer, d'organiser le premier quelque chose*. Le terme citoyen quant à lui fait référence *aux droits civils et politiques dont une personne jouit*. Dans le contexte politique, les initiatives citoyennes font partie des modes d'actions d'un mouvement plus vaste qui est celui de la participation citoyenne. On pourrait définir une initiative de végétalisation citoyenne comme une action proposée par les citoyens d'aménagement du territoire au travers des végétaux. Ces initiatives se multiplient en France et en Europe (Montembault et al, 2016)

Les collectivités territoriales en tant que gestionnaire de l'espace public jouent un rôle clé dans la réussite de ces initiatives à l'échelle de la ville.

"chaque action est autant une fin en soi qu'un moyen de mailler la société civile et de développer la capacité d'agir de chacun" (Lazerri et al, 2015, p.83)

En me concentrant sur les initiatives de végétalisation citoyenne en tant que chercheuse en paysage, je souhaite étudier la relation que ces dernières lient avec le paysage, et en particulier sur les projets du Collectif Micro-Forêt Toulouse (CMF).

Le travail de ce collectif consiste à accompagner des initiatives citoyennes ou institutionnelles de plantation de "micro-forêt" sur l'agglomération toulousaine. Ce terme, assez récent, définit de petites plantations d'arbres très denses composées d'une grande variété d'espèces locales.

Au travers de ces plantations, les bénévoles du collectif modifient le paysage urbain et acquièrent des compétences dans l'aménagement de ce dernier en s'appuyant sur un réseau d'acteurs institutionnels, privés et associatifs. Le collectif a d'ores et déjà porté deux projets de plantations participatives de micro-forêt, une en Mars 2020, sur le quartier de Ranguel d'une surface de 400 m², le projet pilote, et une en mars 2021 à l'université Paul Sabatier sur une surface de 1000 m². Une dizaine de plantations sont prévues entre Décembre 2021 et Mars 2022.

Si ces initiatives de végétalisation citoyenne se multiplient et se développent, il est important de comprendre qu'elles regroupent un réseau d'acteurs variés, dont les motivations et les représentations varient également, et qui ensemble font projet, mais font-ils projet de paysage ?

Quelle est la place du paysage dans les actions du Collectif micro-Forêt Toulouse ?

Dans ce travail de recherche je m'intéresserai au paysage en tant que concept, pratique et support de médiation. Afin de répondre à la problématique énoncée, j'ai émis trois hypothèses qui vont structurer ce travail de mémoire :

- La notion de paysage n'est pas mobilisée par le Collectif Micro-Forêt Toulouse.
- Le Collectif Micro-Forêt Toulouse développe une pratique paysagère au travers de ses projets.
- Les projets du Collectif Micro-Forêt Toulouse sont de potentiels supports de médiation paysagère.

Dans une première partie je présenterai le contexte et le cadre théorique de mon sujet de recherche. Le contexte d'émergence et de développement des initiatives de végétalisation citoyenne d'une part et d'autre part le cadre théorique d'une recherche sur la notion de paysage, les pratiques paysagères et la médiation paysagère.

Ensuite, dans une deuxième partie je présenterai le cadre de cette recherche : le terrain d'étude et la méthodologie mise en place pour l'explorer. Le terrain d'étude comprend l'ensemble des projets et outils du Collectif Micro-Forêt Toulouse (CMF), mais également les entretiens menés avec les bénévoles et partenaires et toutes les productions produites au cours des différentes réunions. La méthodologie mise en place est déterminée par une démarche de recherche action au sein du Collectif Micro-Forêt Toulouse (CMF) y étant d'abord impliquée en tant que bénévole, et aujourd'hui en tant que salariée.

Dans une troisième et dernière partie je présenterai les résultats de cette recherche, en réponse aux hypothèses formulées. J'aimerais à la suite de ces résultats proposer des pistes d'actions et de réflexions sur la mise en place d'une médiation paysagère à partir des projets du Collectif Micro-Forêt Toulouse (CMF).

La médiation paysagère peut se définir comme « *la prise en compte de regards différents sur l'espace pour favoriser l'élaboration d'une action localisée ou d'un projet collectif* » (cité par Paradis et Lelli, 2010). En effet, le paysage comme outil de médiation peut permettre aux projets de végétalisation citoyenne de confronter les représentations de ses acteurs et d'ouvrir leurs projets à un public plus large. Un projet de médiation paysagère pourrait-il favoriser l'intégration des micro-forêts dans le paysage urbain ?

1 - LES INITIATIVES DE VÉGÉTALISATION CITOYENNE, CONTEXTE ET ÉMERGENCE : LE CAS DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE



Dans un premier temps, je détaillerai le contexte d'émergence et de développement des initiatives de végétalisation citoyenne : un contexte social, écologique et politique. Dans un deuxième temps, je présenterai le Collectif Micro-forêt Toulouse : sa genèse, ses projets, ainsi que le concept de micro-forêt. Enfin dans un troisième temps, je questionnerai la place du paysage dans ces initiatives de végétalisation citoyenne et plus particulièrement dans les projets du Collectif Micro-forêt Toulouse.

I- La végétalisation citoyenne : un mouvement social, une prise de conscience écologique, un enjeu politique

La végétalisation est l'action de couvrir une surface de végétaux. Lorsqu'elle est citoyenne, faite par les citoyens, la question des motivations est indispensable pour en comprendre la visée et la signification. Dans cette première sous-partie je souhaite exposer les différents enjeux, démarches, motifs que peut porter une action de végétalisation citoyenne.

A - Mouvements citoyens et végétalisation citoyenne

La végétalisation citoyenne est un outil de transformation de l'espace urbain. Elle peut être mise en place pour des raisons purement esthétiques, mais généralement elle est portée par une revendication, collective ou non, "*qui se matérialise par la volonté d'une réappropriation de l'espace par le piéton*" (Douay et Prévot, 2016, §12). Si on voit ces initiatives se développer aujourd'hui notamment au travers des appels à végétaliser mises en place par les municipalités ex : les permis de végétaliser à Paris, Lille ou Reims (Ramos, 2018, Fig.1), la végétalisation citoyenne est depuis longtemps utilisée par les mouvements sociaux.

Afin d'illustrer mes propos, j'ai choisi d'étudier deux initiatives utilisant la végétalisation de l'espace public qui font leur apparition, dans les années 1970 aux Etats-Unis, dans un contexte de crise économique et sociale : le mouvement de la Green Guerilla à New York, mouvement contestataire, et le programme Farm-A-Lot à Détroit, initié par le maire de l'époque. Ces deux mouvements représentent deux contextes sociaux opposés de mobilisation de la végétalisation citoyenne, intéressants à les comparer.



Loggins.D (1973) | Photographie |

Dans le cas de la Green Guerilla à New-York, le but est d'utiliser le végétal comme moyen de réappropriation des espaces vacants, un acte de désobéissance civile, visant à critiquer l'abandon des services publics en s'appropriant un foncier délaissé.¹ Dans cet exemple, ce sont les citoyens qui, face à une crise économique, sociale et politique, utilisent la végétalisation de l'espace public comme moyen de se rassembler, de faire entendre leur voix, et de créer ensemble un environnement plus sain pour eux-mêmes.

Liz Christy dans le premier jardin communautaire de Lower East side à New York en 1973

Dans le cas du programme Farm-A-Lot à Détroit, c'est le maire de l'époque Coleman.A Young qui est à l'origine du programme de végétalisation citoyenne. Dans les années 1970, les Etats-Unis entrent dans une période de récession qui entraîne la fermeture des grands sites de production automobile à Détroit, licenciant des milliers de personnes et provoquant le départ d'une partie de la population. Pour aider les habitants de sa ville, le maire décide de mettre à disposition des terrains vacants, qui se sont multipliés avec la fermeture des sites industriels, et d'offrir une assistance technique pour jardiner ces espaces. (Paddeu.F, 2018, p.15) Dans cet exemple, c'est la municipalité qui voit dans la végétalisation citoyenne un moyen d'aider les familles à subvenir à leurs besoins, à renforcer la cohésion sociale et à valoriser les friches urbaines.

Que ce soit sous la forme d'activisme ou d'agriculture vivrière, ces initiatives sont un moyen pour les citoyens d'avoir une action concrète sur une situation qui semble hors de portée et de contrôle. Ces deux exemples sont deux archétypes de ce que peut être la végétalisation citoyenne : l'une contestataire dans un mouvement de désobéissance civile, et l'autre institutionnalisée, mis en place par les politiques publiques ou la municipalité.

Les projets de végétalisation du Collectif Micro-Forêt Toulouse (CMF), naviguent entre ces deux positions. Ils s'appuient sur des dispositifs de végétalisation institutionnalisés : appels à projets, budget citoyen, pour le financement de leurs projets mais ils restent indépendants quant au choix et à la mise en place de ces derniers. Le fonctionnement du collectif repose sur un tissu de citoyens bénévoles, engagés dans la transition écologique, et critiques quant à l'aménagement de leur ville. Sans être un mouvement contestataire et sans être complètement institutionnalisé, il me semble que les actions du CMF appartiennent à l'environnementalisme citoyen comme définie par N.Blanc et F.Paddeu : *"Il se déploie au sein de groupes d'individus qui se sentent concernés par des questions environnementales qui touchent à leur territoire, incluant le vivant humain et non-humain, et qui s'investissent de manière collective (au travers de formes variées), significative (en termes de temps et de prise de responsabilités) et régulière (structuration de leur quotidien autour de cet engagement)." (Blanc et Paddeu, 2016, p.2)*

Selon les entretiens semi-directifs menés avec une dizaine de bénévoles du CMF, ce sont les questions environnementales qui les poussent aujourd'hui à planter des arbres, ce qui est différent du mouvement de la Green Guérilla et du programme Farm-a-Lot, qui eux, sont apparus dans un contexte économique et social de crise. Pour comprendre, le contexte d'apparition du CMF, nous allons maintenant étudier la prise de conscience écologique mondiale qui s'est développée ces dernières années.

B - Prise de conscience écologique et végétalisation citoyenne

Les projets de plantation du Collectif Micro-Forêt Toulouse font partie d'un phénomène mondial de plantation d'arbres, alimenté par une prise de conscience écologique, et une médiatisation des enjeux des changements globaux.²

Cette prise de conscience est alimentée par différents facteurs :

- la communication d'une recherche scientifique sur l'évolution du climat et de la biodiversité,
- la mise en place d'outils juridiques internationaux et nationaux pour limiter le dérèglement climatique et protéger la biodiversité,
- les manifestations de mouvements écologistes et sociaux interpellant les gouvernements.

Concernant la recherche scientifique, les rapports du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) publiés depuis 1990, mettent en lumière les risques du dérèglement climatique et l'impact des activités humaines sur ce dernier. Ces rapports sont utilisés par les

gouvernements, lors de négociations concernant le climat à l'échelle mondiale, telle que la Cop21 en 2015, mais ils sont également utilisés à l'échelle nationale, par exemple, lors de la convention citoyenne pour le climat. En ce qui concerne la biodiversité, la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes) créée en 2012, a publié différents rapports sur l'état de la biodiversité dans le monde. Le premier rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques a été publié en 2019. Ces rapports scientifiques sont perçus comme une base de données objectives sur les changements globaux, mobilisable à la fois par les gouvernements, mais également par la société civile, pour interpeller ces derniers.

Ces rapports ont fourni aux décideurs une base de connaissance scientifique complète et objective, afin de prendre des décisions et mettre en place une stratégie à la fois mondiale et nationale.

Cette stratégie au niveau mondial repose essentiellement sur l'adoption de l'accord de Paris par 195 pays, dont l'objectif est *de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius et de mener des efforts encore plus poussés pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux pré-industriels. Il vise à renforcer la capacité à répondre aux conséquences du changement climatique.*³

En France, cette stratégie s'est traduite par un objectif de neutralité carbone en 2050.

La loi climat et résilience issue de la convention citoyenne pour le climat, promulguée le 22 Août 2021, fait partie de cette stratégie avec pour objectif *de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale.*⁴ Le Haut Conseil pour le climat, créé en 2019, est chargé d'évaluer et de conseiller le gouvernement, sur les mesures mises en place par les politiques publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France.

En ce qui concerne la biodiversité, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages est promulguée le 9 août 2016 et réaffirme le triptyque : *éviter-réduire-compenser.*⁵

L'Agence Française pour la biodiversité créée en 2017 veille à la fois au respect des mesures mises en place mais exerce également des missions de terrain et développe des partenariats avec les collectivités territoriales et la société civile. La mise en place de ces lois et de ces opérateurs indépendants de contrôle que sont le Haut conseil pour le climat et l'Agence française pour la biodiversité, montre une certaine prise en charge de la question environnementale dans les politiques publiques de la France. Ces stratégies mises en place par le gouvernement soulèvent la question des

responsabilités : individuelles ou collectives ? et la nature des actions à mettre en place : citoyennes ou politiques ?

En France, une partie de la société civile n'est pas convaincue de la capacité de son gouvernement à respecter l'Accord de Paris.⁶ En effet, la démission du ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, en Août 2018, est perçue comme un cri d'alarme par la société civile et attise le débat autour de la transition écologique.

Marche pour le climat du 20 Septembre 2019 à Paris



Sanchez.S (2019/09/21) | Photographiel

Ce regain d'intérêt pour la question écologique est diffusé par et pour les citoyens au travers d'articles, de pétitions, de tribunes via les médias, mais il prend également corps au travers des différentes manifestations organisées en France et dans le monde par des mouvements citoyens tels que : "*Citoyens pour le climat*" "*Fridays for future*", "*Extinction Rebellion*", "*Alternatiba*", "*ANV COP-21*", et d'autres

En France, ces mouvements citoyens apparaissent sur la scène médiatique au même moment que le mouvement social des "gilets jaunes", mouvements fusionnant occasionnellement, lors de certaines manifestations où l'on peut voir sur certaines pancartes "Fin du monde, fin du mois même combat" mettant en lien la justice sociale et la justice climatique. Ces manifestations ont été stoppées en Mars 2020, par la crise sanitaire mondiale due à la Covid-19 et le premier confinement en France. Les manifestations écologistes qui ont eu lieu partout dans le monde le 6 Novembre 2021 en parallèle de la Cop 26 à Glasgow, montrent que les citoyens sont toujours mobilisés sur le sujet et prêts à alerter les gouvernements et le reste de la société civile.

C'est dans ce contexte de crise environnementale que le Collectif Micro-Forêt Toulouse a planté la première forêt sur le sol toulousain le 2 Mars 2020. En effet, cette prise de conscience de la crise environnementale amène les citoyens à s'interroger sur des actions concrètes à mettre en place pour enrayer le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité. La végétalisation citoyenne est perçue comme une de ces solutions, car d'une part les végétaux ont la capacité d'absorber le Dioxyde de Carbone, et d'autre part d'être des supports de biodiversité, et fournisseurs de services écosystémiques. Les municipalités l'ont compris et l'on voit se multiplier des programmes de plantation d'arbres dans toutes les grandes villes françaises, 100 000 arbres plantés à Toulouse d'ici 2030, 300 000 à Lyon. (Davodeau.H, 2020, p.51) Si aujourd'hui, les citoyens voient une opportunité pour leur ville dans les actions de végétalisation citoyenne, qu'en est-il des politiques publiques ?

C - Institutionnalisation et végétalisation citoyenne : la participation citoyenne

En effet, si les initiatives de végétalisation citoyenne sont souvent initiées par des citoyens activistes et militants, des formes de végétalisation citoyennes se sont peu à peu institutionnalisées. On observe aujourd'hui une certaine incitation des mairies à végétaliser l'espace public au travers de dispositifs comme les permis de végétaliser délivrés à Paris à partir de 2015 ou l'opération des fleurs sur mon mur, initiée à Toulouse en 2016. (Ramos, 2018, Fig.1) Ces dispositifs sont un exemple du développement d'une politique de la participation, qui s'est développée ces dernières années au sein des processus d'aménagement de la ville mais également à l'échelle nationale.

En effet, les citoyens sont de plus en plus appelés à donner leur avis et à prendre part au débat politique. A l'échelle de la France, le grand débat national de Décembre 2018 à Avril 2019 a permis à l'ensemble des français de s'exprimer sur quatre enjeux : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

La convention citoyenne pour le climat, mise en place en Octobre 2019, réunit 150 citoyens tirés au sort ayant pour but la création de mesures pour "*réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale*" et "*qui seront soumises sans filtre soit au référendum, soit au vote du Parlement, soit appliquées par voie réglementaire.*"⁷

Ces dispositifs de démocratie participative sont également présents à l'échelle des collectivités territoriales. La loi "démocratie et proximité" de 2002 impose aux villes de plus de 80 000 habitants la mise en place de conseils de quartier. On voit également des dispositifs participatifs se développer à l'échelle de la région et du département au travers de budgets, jurys et conseil citoyens.

Selon R.Lefebvre, si "la norme participative" se multiplie à l'échelle locale c'est "qu'elle s'appuie fortement sur la participation des usagers et leur expertise d'usage. Dans cette optique, la démocratie participative contribue à l'amélioration de la gestion urbaine avec l'idée que « mieux gérer, c'est gérer plus près et gérer avec ». (Lefebvre, 2012, p.2) Cette vision est particulièrement mobilisée par les municipalités, dans la mise en place d'actions locales, comme les budgets participatifs ou citoyens tels que "des idées pour mon quartier"⁷ à Toulouse, ou le budget participatif de la ville d'Angers.⁹

Si les dispositifs de démocratie participative se multiplient sur le territoire, on peut s'interroger sur leur motifs et leurs qualités : "Sous le label « démocratie participative » coexistent des procédures, des techniques et des démarches d'inégale importance dont l'objectif commun est "d'associer" les citoyens à la prise de décision politique. Le mot « participation » subsume ainsi des logiques diverses : communication, information, consultation, concertation, implication, co-décision, délibération, etc. La frontière entre ces diverses approches se révèle poreuse et le lien avec la décision reste souvent obscur." (Lefebvre, 2012, p.2) Qu'en est-il pour la végétalisation citoyenne ? L'institutionnalisation de ces initiatives au travers de dispositifs de démocratie participative est-elle une aubaine ou une dilution du sens ?



L'institutionnalisation des dispositifs de végétalisation de l'espace public pose la question de la normalisation de ces initiatives. Par exemple à Toulouse, le programme "des fleurs sur mon mur", n'autorise que la végétalisation des pieds d'arbres ou de façades. (Ramos, 2018, Fig.8).

Opération "des fleurs sur mon mur" réalisée à Toulouse par l'association Toulouse en Transition auprès de l'épicerie Campillo en 2019

*Toulouse en Transition (2019/04)
[Photographie]*

Si on appréhende l'origine de la végétalisation citoyenne dans la lignée du "tactical urbanism" et des mouvements sociaux urbains des années 1960 à 1980 dont la "Green Guerilla" fait partie, on peut voir dans l'institutionnalisation de ces cette dernière une dilution du sens, dans le fait qu'elle ne propose plus d'initiatives créatrices d'autogestion comme alternative à un système dominant. (Douay et Prevot, 2016, §7)

D'un autre côté, on peut voir que ces dispositifs institutionnels permettent une multiplication de ces initiatives. Elles permettent à des citoyens engagés ou non dans un environnementalisme citoyen d'avoir une action transformatrice sur leur environnement local grâce au végétal.

"Dans un contexte où les ressources budgétaires se contractent, le recours à des logiques d'urbanisme tactique par les pouvoirs publics permettrait en effet de répondre à une demande participative de manière formelle, autour d'un projet concret de transformation de l'espace, alors même que de nombreux appels participatifs à projet auraient pour mérite et vertu de renforcer l'acceptabilité sociale des politiques publiques tout en reportant une partie des coûts de la mise en œuvre et de l'entretien de ces projets sur les citoyens eux-mêmes." (Douay et Prevot, 2016, §34)

Les politiques publiques sont favorables à une participation des citoyens à l'aménagement de la ville au travers de dispositifs de démocratie participative tels que : des conseils citoyens, des budgets participatifs et pour la végétalisation citoyenne, des programmes de plantation.

Au travers de ces trois parties, j'ai essayé de présenter la végétalisation citoyenne comme un outil servant différents contextes de mobilisation. Tout d'abord comme un outil de mobilisation sociale, qu'elle soit contestataire ou institutionnalisée, citoyenne ou politique. Ensuite, j'ai présenté la végétalisation citoyenne comme outil de lutte contre le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité. Enfin, j'ai mis en avant le rôle de la végétalisation citoyenne dans les processus de démocratie participative. Les valeurs et actions du Collectif Micro-Forêt Toulouse sont à la croisée de ces trois démarches : mobilisation sociale, écologique, et participative qui seront détaillées dans la partie suivante.

II- Présentation du Collectif Micro-Forêt Toulouse et de l'objet micro-forêt

Les micro-forêts sont des plantations de végétaux ligneux, de l'arbuste à l'arbre de haut-jet, d'une densité élevée (2 à 3 arbres au m²) sur une petite surface (de 100m² à 1000m²) et composées d'espèces indigènes au site de plantation. Ces plantations prennent l'aspect de petites forêts, de bosquets qui prennent place aujourd'hui dans les villes. Le Collectif Micro-forêt Toulouse accompagne des porteurs de projets dans la plantation de ces micro-forêts sur l'agglomération toulousaine. Dans cette deuxième sous-partie je souhaite présenter la naissance du CMF, ses actions sur le territoire toulousain ainsi que la méthode dont les micro-forêts sont issues.

A - De Toulouse en Transition au Collectif Micro-Forêt Toulouse

Le collectif micro-forêt Toulouse est issu de l'association Toulouse en Transition, elle-même issue du mouvement des villes en transition lancé par Rob Hopkins. Les valeurs du mouvement des villes en transition sont basées sur *"le passage à l'action concrète et locale, le travail collectif et en réseau, et le réenchantement par le "faire" visant à construire un territoire résilient aux changements globaux."*(Cottin-Marx, Flipo, Lagneau, 2013, §1).

L'association Toulouse en Transition (TeT) existe à Toulouse depuis 2013, et se donne comme objectif *de mobiliser les citoyens du territoire pour prendre conscience des enjeux combinés du pic pétrolier et du dérèglement climatique, et d'anticiper les mutations à venir par la mise en place de solutions visant à réduire nos émissions de CO₂ et nos consommations d'énergie fossile, retrouver le bon degré de résilience par la relocalisation de l'économie, et l'intensification des liens entre habitants et acteurs économiques et politiques locaux...S'appuyant sur une vision optimiste de l'avenir et la philosophie de la permaculture, elle agit pour mobiliser la communauté dans son ensemble par la mise en oeuvre d'actions locales et concrètes et des solutions crédibles.*¹⁰

C'est dans ce contexte que TeT utilise la végétalisation citoyenne, comme un outil pour construire un territoire plus résilient et réapprendre le "faire" ensemble. L'association Toulouse en Transition est avant tout composée de groupes de quartiers dans lesquels s'organisent des cafés-bricols, des zones de gratuité, du ramassage de déchets, etc... Le groupe végétalisation est un groupe transverse qui traite

l'entièreté du territoire toulousain dans la mise en place de projets de végétalisation citoyenne. Le CMF est né du groupe végétalisation de Toulouse en Transition mais également d'un contexte municipal favorable à la végétalisation citoyenne.

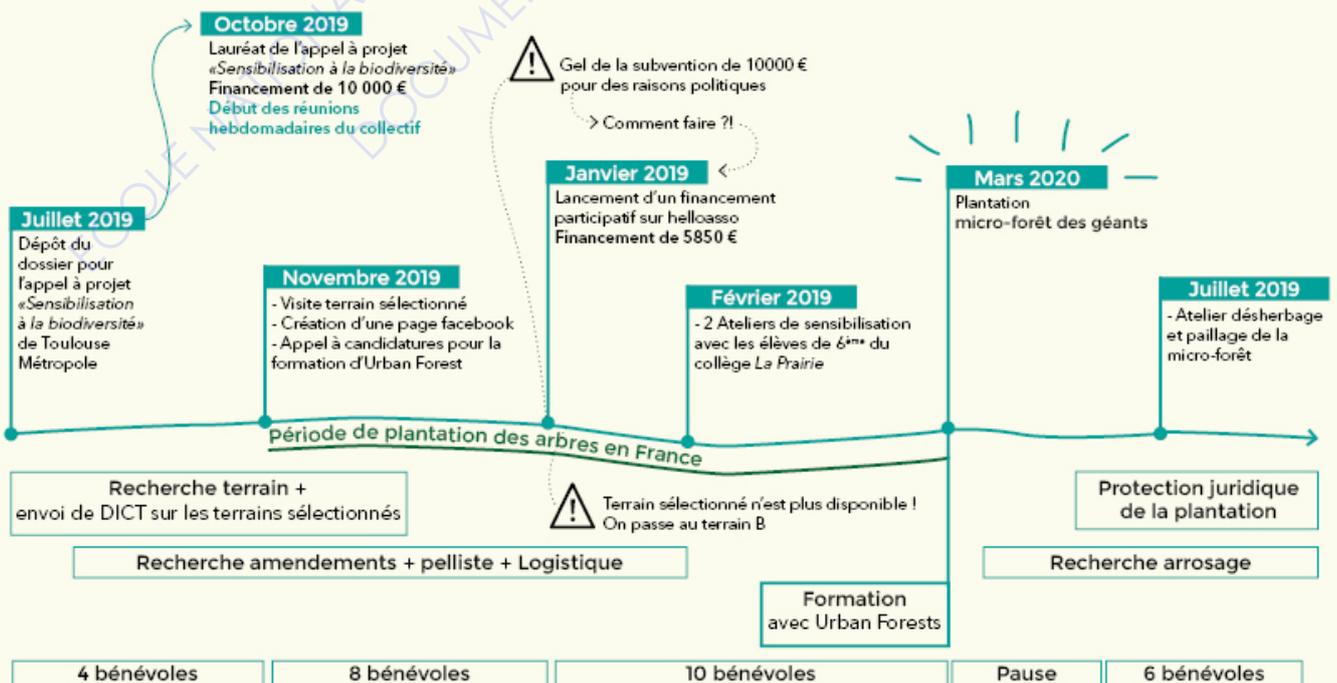
En effet, le 18 Octobre 2019 est voté au conseil municipal de la ville de Toulouse le plan d'actions "Nature en ville" qui propose, entre autre, la plantation de 100 000 arbres d'ici 2030, l'adoption d'une charte de l'Arbre et la mise en place de partenariats avec les associations pour des projets de végétalisation citoyenne.¹¹

En Juin 2019, Toulouse Métropole a obtenu le label Territoire engagé pour la nature, label inscrit dans le plan national pour la biodiversité. Parallèlement à l'obtention de ce label, la métropole lance l'appel à projet "Sensibilisation à la biodiversité" à l'attention des associations et autres structures à but non lucratif.¹²

C'est à cet appel que répond l'association Toulouse en Transition, en proposant la plantation d'une micro-forêt dans le quartier de Ranguel, en partenariat avec le groupe scolaire La Prairie. Ce projet est porté par quatre bénévoles du groupe végétalisation de TeT, dont je faisais partie. *Le projet consiste à planter une micro-forêt avec une classe d'enfants du groupe scolaire La Prairie en concertation avec les enseignants. Des ateliers autour de la compréhension des écosystèmes et le rôle de l'arbre dans notre société seront animés avec les enfants pendant la durée du projet. Une formation à de futurs porteurs de projets de plantation de micro-forêts sera dispensée par le partenaire de l'association : Urban Forest.*¹³

LA MICRO-FORÊT DES GÉANTS

Pour vous permettre de vous projeter et à titre d'exemple, nous avons illustré le travail collectif pour faire advenir la micro-forêt des géants sous la forme d'une frise chronologique.



Lauréat de l'appel à projet, l'association Toulouse en Transition reçoit 10 000€ de la métropole pour mettre en place le projet. Dès Septembre 2019, les pourparlers pour l'obtention du terrain sont lancés avec la mairie de Toulouse. En effet, dans son appel à projet Toulouse en Transition avait déjà fait mention d'un terrain public dans le quartier de Ranguel, l'objectif étant que la micro-forêt puisse être approchée par un maximum de toulousains.

Aucun des bénévoles n'ayant d'expérience sur la plantation de micro-forêts ou sur un projet de plantation participatif de cette envergure, nous nous faisons conseiller par Nicolas de Brabandère, fondateur d'Urban Forest, avec qui nous co-organiserons une formation, en Février 2020, prévue juste avant la plantation.

Le groupe initial de quatre personnes s'agrandit et ce sont douze bénévoles qui travaillent sur le projet à partir de Novembre 2019.

Le groupe se structure, les réunions sont hebdomadaires pour mettre sur pieds le projet de plantation à temps. La recherche de financement est une tâche de fond car les 10 000€ de la Métropole ne suffisent pas à payer la micro-forêt et la formation d'Urban Forest. En l'espace de 7 mois, l'association Toulouse en Transition réunit un montant de 23550 € (appel à projet, mécénat, crowdfunding) et cumule plus de 800 heures de travail bénévole pour le projet de micro-forêt.



Le jeudi 27 Février 2020 commence la formation Miyawaki élaborée par Nicolas de Brabandère de la société Urban Forest. Toulouse en Transition a décidé d'ouvrir la formation à d'autres porteurs de projets afin d'agrandir le réseau toulousain de planteurs de forêts. La formation réunit une vingtaine de bénévoles dont douze font partie de Toulouse en Transition et se déroule pendant cinq jours dont le dernier est consacré à la plantation de la micro-forêt.

Plantation micro-forêts des géants le 2 Mars 2020 par les membres du CMF et autres bénévoles Salva.T (2020/03/02) [Photographie]

Le 2 Mars 2020, plus de quatre-vingt bénévoles entre les élèves de l'école La Prairie le matin et les bénévoles venus l'après-midi sont venus planter la première micro-forêt de Toulouse, nommée "micro-forêt des géants".

Ce projet a permis aux bénévoles de monter en compétence sur des aspects techniques de l'aménagement du territoire tels que : les demandes DT/DICT, le travail du sol à l'aide d'une minipelle, mais également sur des aspects plus administratifs de ce type de projet comme la rédaction d'une convention d'occupation temporaire de terrain, la comptabilité et la coordination des différents prestataires : livraison d'amendement, de plants, d'éléments de clôture, etc...

Ce projet aurait pu s'arrêter là, mais le budget citoyen "Ma solution pour le climat" lancé par la région Occitanie s'est présenté comme une opportunité pour les bénévoles de Toulouse en Transition de multiplier les projets de plantations participatives de micro-forêts et de devenir le Collectif Micro-Forêt Toulouse.

B - Le Collectif Micro-Forêt Toulouse

Le budget régional citoyen "Ma solution pour le climat" de la région Occitanie s'élève à 2 Millions d'euros, en 2020. Le principe est de faire voter une sélection de projets liés à la transition écologique par les citoyens d'Occitanie. Ces projets sont portés par un ou plusieurs citoyens regroupés en associations ou non, avec un budget maximum de 180 000 € par projet. La période de dépôt de dossier a eu lieu de Septembre à Novembre 2019, c'est à dire qu'en parallèle du projet de plantation de la micro-forêt des géants, les bénévoles de Toulouse en Transition ont monté un dossier pour ce budget citoyen, ayant pour but d'essaimer les micro-forêt urbaines.

C'est au travers de ce dossier que le groupe de bénévoles de Toulouse en Transition se présente pour la première fois comme : le Collectif Micro-forêt Toulouse

Le Collectif Micro-forêts Toulouse, composé de dix bénévoles et porté par l'association Toulouse en Transition, souhaite rendre l'agglomération pionnière dans le développement de micro-forêts urbaines.

Notre projet est de planter 8 micro-forêts natives selon la méthode Miyawaki - soit environ 30 000 arbres. De plus, nous souhaitons former d'autres porteurs de projets, en les accompagnant et en développant un ensemble d'outils pédagogiques, le "Miyawa-kit".

L'objectif est d'essaimer des îlots de biodiversité dans la ville, lutter contre le dérèglement climatique et sensibiliser les citoyens, petits et grands, au rôle de l'arbre et à la sauvegarde de l'environnement. ¹⁴

Tout en restant dépendant de la structure associative de Toulouse en Transition et de ses modes de décision, le CMF se distingue du groupe végétalisation de cette dernière et devient un groupe parallèle de travail focalisé sur la plantation de micro-forêts.

Désigné lauréat du budget citoyen en Mars 2020, un financement de 150 000€ est alloué par la région au Collectif Micro-forêt Toulouse pour un projet d'une valeur totale de 174 360€. Le financement s'étend sur la période de Mars 2020 à Mars 2022. Ce financement et les objectifs qui lui sont attribués entraînent des changements dans le fonctionnement du groupe de bénévoles.

Tout d'abord un poste de coordination est créé à 0,2 ETP (équivalent temps plein), c'est à dire 1 jour/semaine, que j'occupe par intermittence depuis Mai 2020. Ce poste doit permettre la coordination des différents projets de plantation prévus sur les deux années du financement.

Les projets ne sont plus portés par les bénévoles créateurs du Collectif Micro-forêt Toulouse. Le CMF fait bénéficier de nouveaux porteurs de projets du financement de la région en les accompagnant dans leurs démarches, dans le but de créer un réseau plus élargi de planteurs et de bénévoles. Le CMF devient une pépinière de projets de micro-forêts, facilitant leur financement et leur mise en place. Durant l'été 2020, les bénévoles du collectif travaillent à la réalisation d'un guide de formation surnommé le "Miyawa'kit", qui doit permettre à n'importe quel citoyen d'appréhender les différentes étapes de la mise en place d'un projet de plantation participative de micro-forêt, selon la méthode Miyawaki. Ce dossier composé de six chapitres est un retour d'expérience des bénévoles du Collectif Micro-forêt Toulouse sur leur première plantation, ainsi qu'une tentative de rationalisation de la conduite d'un projet de plantation.

Selon moi, le Miyawa'kit est le premier objet intermédiaire réalisé par le CMF, compris comme artefacts "qui jouent le rôle d'instruments de coordination entre acteurs aux intérêts différenciés. Ces dispositifs [objets intermédiaires] intègrent des savoirs multiples et lient les acteurs bien mieux qu'une charte de bonne conduite." (Blondiaux, Fourniau, Mabi, 2016, §21)

En effet, c'est grâce et à partir de ce guide que le Collectif Micro-forêt Toulouse a pu faire connaître ses pratiques et inviter de nouveaux porteurs de projets à le rejoindre. L'appel à projets de plantation a lieu durant l'été 2020, durant lequel des porteurs de projets (citoyens, associations, municipalités) contactent le collectif pour bénéficier de l'accompagnement financier et méthodologique.

Le lancement du programme de plantations du CMF a lieu le 16 Septembre 2020 lors d'une réunion publique, avec un nombre de personnes limitées dû aux normes sanitaires, à la salle San Subra à Toulouse. Cette réunion doit permettre au CMF de faire connaître ses actions, et aux porteurs de projets de présenter leurs projets pour la saison de plantation. Cinq projets sont présentés lors de cette réunion publique, qui initie également le suivi des projets à raison d'une réunion mensuelle par mois.

En raison de l'épidémie de Covid-19, seulement un projet sur les cinq présentés lors de cette réunion sera planté sur la période prévue, c'est-à-dire de Décembre à Mars 2020.



Plan de 2 des 4 blocs de la micro forêt de l'université Paul Sabatier Toulouse III

Il s'agit du projet porté par F-X.G sur le site de l'Université Paul Sabatier Toulouse III où il travaille en tant que directeur de recherche au laboratoire de Chimie et Physique Quantiques, IRSAMC. Ce projet de plantation de micro-forêt de 1000 m², 3000 arbres est relié à un suivi scientifique réalisé par les enseignants chercheurs de la licence biologie et leurs classes. Pour ce travail de recherche, il a fallu créer 4 zones différentes d'implantations de cette micro-forêt auxquelles sont associées des zones "témoins", laissées à une régénération naturelle (sans aucun entretien de la zone).

Ce suivi scientifique est coordonné par Christophe Andalo, enseignant-chercheur à l'université, qui s'exprime sur ses motivations à mettre en place ce projet de recherche :

"Moi j'ai vu ces micro-forêts comme une opportunité pour l'enseignement de statistiques et d'écologie en général, d'acquérir des données sur un système intéressant et où il y a justement un effet de mode, pour justement décrypter et apporter des réponses aux questions qui nous entourent". Extrait de l'entretien de Christophe Andalo réalisé le 16 Septembre 2021

Aujourd'hui le Collectif Micro-forêt Toulouse accompagne 14 projets de micro-forêts sur des plantations allant jusqu'à Décembre 2022. Dont dix qui seront plantés entre Décembre 2021 et Mars 2022. Avant d'aller plus loin dans l'étude de ces projets et leurs liens avec une certaine pratique paysagère, j'aimerais approfondir le sujet de la micro-forêt, de la méthode Miyawaki et des critiques auxquelles elle fait face.

C - Le concept de micro-forêt

Les expérimentations de reforestation faites à partir de la méthode Miyawaki ont débuté au Japon dans les années 1970 grâce au travail du botaniste japonais Akira Miyawaki. Il présente sa méthode au travers de l'article *Creative Ecology: Restoration of Native Forests by Native Trees* paru dans la revue *Plant Biotechnology* n°16 en 1999.

Cette méthode a été développée dans le but d'une restauration des écosystèmes, de la prévention des risques naturels, très importante au Japon, et de l'absorption du Dioxyde de Carbone. Elle est basée sur le potentiel naturel de végétation, lui-même basé sur le travail de Reinhold Tüxen, dont Akira Miyawaki fût l'élève à la fin des années 1960, concernant la phytosociologie sigmatiste. Cette méthode vise à recréer des forêts natives multistrates à l'aide d'espèces natives et dominantes dans leurs écosystèmes. La méthode définie par Akira Miyawaki pour la restauration de ces forêts natives multi strates réside dans le choix de l'association végétale lié au potentiel naturel de végétation "*by choosing the main species from the potential natural vegetation of the area and planting them mixed and densely with as many companion species as possible*" (Miyawaki, 1999, p.16). Une fois la sélection faite, il fait pousser les graines des espèces sélectionnées dans des pots, jusqu'à ce que les plants mesurent entre 30 et 50 cm. Il travaille le sol sur environ 30 cm en le mélangeant à de la matière organique. La plantation se fait selon les systèmes naturels forestiers avec une densité d'environ 2 à 3 arbres au m², qu'il faut ensuite pailler. Il est nécessaire d'entretenir la plantation pendant les 2 à 3 premières années en désherbant les adventices et en les utilisant comme paillage. Dans cet article, A.Miyawaki ne fait pas que présenter sa méthode, il présente également le résultat de plus de vingt ans d'expérimentations de reforestation écologique à travers le monde. En effet, il a accompagné environ 550 sites de reforestation au Japon entre 1973 et 1998, mais il a également testé sa méthode à travers le monde : la reforestation de forêt tropicale humide à Bornéo en 1978, de forêt tropicale de plaine au Brésil en 1990, de forêt native le long de la grande muraille de Chine en 1998.

Si les premières applications de cette méthode se sont faites autour de sites industriels de métallurgie et centrales électriques au Japon, elles ont pu être appliquées dans beaucoup d'autres environnements : urbain, péri-urbain, forêt. L'article n'est pas clair sur la superficie des différents sites de reforestation, on parle de 800ha de reforestation à Bornéo, 50ha à Bintulu en Malaisie, 550 sites au Japon pour un total de 380 000 km² soit une moyenne de 690 km² par sites. Si on se rapporte à la superficie du Japon, Akira Miyawaki aurait planté plus de 8% du territoire japonais de forêts natives multi strates.

Akira Miyawaki assure que sur les 550 expérimentations de reforestation au Japon aucune n'a été un échec. Il conclut par cette phrase "*All the people on the earth share the work in a sweat for the sound future of human beings.*" (Miyawaki, 1999, p.24)

Comment cette méthode s'est diffusée dans le monde ? Comment est-elle passée d'un objet d'étude scientifique à un outil de végétalisation citoyenne ?

Cette méthode s'est démocratisée par le travail de l'entreprise indienne Afforest créé en 2011, par Shubhendu Sharma, qui, en 2008 assiste à une conférence du professeur Miyawaki et qui décide ensuite de devenir bénévole pour la première plantation du professeur en Inde. Après des études approfondies sur la méthode et diverses expérimentations, il crée la société Afforest en 2011.

Après la conférence TedX qu'il réalisa en 2014 à Vancouver, l'entreprise est reconnue internationalement.¹⁵



Micro-forêt aux Pays-Bas. Afforest [Photographie]

En 2015, l'entreprise Afforest crée son premier projet de reforestation selon la méthode Miyawaki en Europe, au Pays-Bas, qu'il revendique être la première "Tiny forest" d'Europe. En France, entreprises et associations se sont créées autour de la création de micro-forêts selon la méthode Miyawaki telle que : mini big forest, Semeurs de forêt, Reforest'action...

Comment est-on passé d'une méthode scientifique de reforestation au concept de micro-forêt ?

Le passage de l'un à l'autre n'est pas clairement documenté, je fais l'hypothèse qu'en passant d'une méthode scientifique à une méthode commercialisable, comme le cas d'Afforest, il est intéressant de pouvoir proposer une méthode applicable à des petites surfaces, en particulier pour les villes. En proposant une méthode de plantation s'appliquant aussi bien à de très petites surfaces que des très grandes, le panel des commandes potentielles s'élargit. En Europe et particulièrement en France, la méthode Miyawaki est appliquée essentiellement dans la création de micro-forêts urbaines, la multiplication de ces projets sur le territoire est aujourd'hui sujet à un certain nombre de critiques. J'ai choisi l'article rédigé par des chercheurs de l'INRAE dans le journal *the conversation* pour présenter les critiques majeures faites aux micro-forêts (Castagneyrol, Porté, Plomion, 2021) :

- Un taux de mortalité élevé : la forte densité de plantation implique une compétition entre les jeunes plants pour l'accès à l'eau, au soleil et aux nutriments. C'est cette compétition qui entraîne une croissance rapide des arbres, jusqu'à 1m de croissance par an pour certaines espèces. Cette compétition sur le long terme se solde par un taux de mortalité élevé, de 61% à 84,3% après 11 ans, d'après la seule recherche scientifique faite sur cette durée en Europe, par le département de forêt et d'environnement de l'université de Tuscia en Sardaigne entre 1997 et 2008.¹⁶
- Une micro-forêt n'est pas un écosystème forestier : Une micro-forêt de par sa taille et sa jeunesse ne peut pas être considérée comme une forêt au sens écosystémique du terme. Le terme de bosquet serait pour beaucoup plus approprié.
- Le marketing fait autour de ces projets : "10x plus rapide, 20x plus de biodiversité, 30x plus dense"¹⁷ Les micro-forêts sont souvent présentées comme une méthode de plantation assurant de meilleurs résultats, mais par rapport à quoi ? C'est une des critiques majeures faites aux micro-forêts, le manque de rigueur scientifique quand il s'agit de présenter leurs avantages et bienfaits. Pour certains, ces micro-forêts seraient utilisées comme support de greenwashing par les municipalités ou les entreprises clientes. Face à ces critiques le fondateur de l'entreprise Urban Forests, Nicolas de Brabandère, a rassemblé un certain nombre d'articles de recherche scientifique concernant le bien fondé des chiffres avancés.¹⁸

Une chose est sûre, le concept de micro-forêt n'est pas neutre et les positions des chercheurs et des citoyens ont tendance à se polariser autour de ce sujet, les 25 commentaires de l'article en sont la preuve.

Après avoir présenté le contexte dans lequel se développent les initiatives de végétalisation citoyenne, j'ai voulu présenter, dans cette deuxième partie, la manière dont Toulouse en Transition et le Collectif Micro-Forêt Toulouse se sont appropriés ces initiatives. En présentant, tout d'abord, les valeurs de Toulouse en Transition, j'ai voulu mettre en avant le caractère écologique et social de leur approche de la végétalisation citoyenne. Ensuite en présentant le contexte d'émergence du Collectif micro-forêt Toulouse, j'ai voulu exposer la manière dont le collectif fonctionne grâce à des financements institutionnels, tout en étant autonomes au travers d'une gouvernance et d'actions citoyennes et bénévoles. Enfin en présentant le développement du concept de micro-forêt, inspiré de la méthode de reforestation du botaniste Akira Miyawaki, j'ai voulu mettre en avant le passage d'une méthode scientifique, la méthode Miyawaki, à un concept commercial, la micro-forêt, et les critiques auquel ce concept fait face.

J'aimerais dans une troisième partie, aborder la question du paysage dans les initiatives de végétalisation citoyenne et plus particulièrement dans les actions du Collectif Micro-forêt Toulouse.

III- Le paysage : une notion, une pratique, un outil au service de la végétalisation citoyenne

"[...]le débat reste largement ouvert dès lors qu'il s'agit de préciser « à quoi sert le paysage » et de lui associer une ou des valeurs particulières, susceptibles de porter et de légitimer la problématique paysagère au sein du projet." (Sgard, 2010, §1) Dans cette troisième sous-partie qui présente l'ensemble du cadre théorique duquel émerge ma problématique, je souhaite étudier les initiatives de végétalisation citoyenne au regard du paysage en tant que notion, pratique et outil de médiation.

A - La végétalisation citoyenne et la notion de paysage

Depuis la création de cette notion, le paysage a évolué entre art, science et société. Avec l'émergence de la peinture de paysage au XVI^e siècle, le paysage est d'abord conçu comme un décor sublimateur de scènes mythologiques ou religieuses. Le paysage revêt au XIX^e siècle un aspect plus scientifique avec les travaux d'Alexandre de Humboldt, et l'émergence de l'écologie fondée par Ernst Haeckel avec la mise en lumière des relations entre écosystèmes naturels et actions humaines. Aujourd'hui la signification du mot paysage s'est élargie avec la notion de cadre de vie et de paysage ordinaire. (Donadieu, 2007)

Mais de quoi parle-t-on aujourd'hui quand on parle de paysage ?

La Convention Européenne du paysage ouverte à la ratification en 2000 et ratifiée par la France en 2006, cherche à conceptualiser le paysage au travers d'une compréhension partagée de son étendue et de son contenu. Elle lui donne pour définition : *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.*¹⁸ Cette convention au-delà de donner une définition au concept de paysage, cherche à promouvoir de bonnes pratiques et donner un cadre de réflexion autour de la protection, de la gestion et de l'aménagement des paysages.

En ratifiant cette Convention, les Parties s'engagent entre autre à *mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception*

*et la réalisation des politiques du paysage.*²⁰

La Convention Européenne du paysage met en avant l'implication et la participation de la société civile dans les projets de paysage, mais également sa sensibilisation et sa formation. Les mesures promues par la convention européenne du paysage, sont-elles efficaces, quant à l'appropriation du concept de paysage par la société civile ?

"Les notions d'espace, de territoire, de patrimoine, d'environnement, de jardin et de nature possèdent des significations proches, mais distinctes de l'idée de paysage" (Donadieu, 2007, §3)

D'après Pierre Donadieu, dans ce même article, le paysage n'est pas couramment utilisé par la société civile que ce soit dans ses discours ou ses pratiques sociales, ou alors il n'est pas toujours verbalisé comme tel. Cet article ayant été écrit en 2007, on peut imaginer que ces discours et pratiques ont pu évoluer, en partie au travers des mesures prises par la France en tant que partie signataire de la convention européenne du paysage.

C'est ce que semble affirmer M-J Fortin, A.Sgard et M.Franchomme, en déclarant concernant l'action de la convention européenne du paysage sur le concept de paysage *"Cette conception élargie du paysage rencontre des enjeux majeurs pour les collectifs, comme la qualité de vie, l'attachement au cadre de vie, ou encore la santé, la biodiversité, la transition énergétique..."* (Fortin, Sgard, Franchomme, 2019, §4)

Pour B.Chambelland, le constat n'est pas aussi clair. Au travers de son expérience du "Laboratoire du parc des Coteaux" dans la métropole Bordelaise, le concept de paysage n'apparaît pas pour les acteurs *"une catégorie d'actions aux contours nets"* (Chambelland, 2019, §8) En effet, l'utilisation de termes tels qu'*"espaces verts, trame verte, espace naturel urbain, trame paysagère, grand paysage"* pour définir le cadre du projet paysager que sont les coteaux ne permet pas une identification simple et précise du paysage comme catégorie d'action.

Si la notion de paysage a été clairement définie par la Convention Européenne du Paysage, son appropriation par la société civile reste encore partielle, et sujette à interprétation. La médiation paysagère mise en place par des gouvernants ou des experts peut permettre à la société civile de mieux comprendre la notion de paysage, car *"Le paysage ne génère pas de lui-même un effet dialogique"* (Bercovitz.R, 2013, §10). Mais qu'en est-il des projets ne bénéficiant pas de cette médiation ? Je veux parler des projets portés par la société civile ayant une action sur le paysage, mais sans le nommer comme tel. Quelle est leur place au sein des catégories d'actions du paysage ?

Aujourd'hui agir sur le paysage *"Ce serait agir au cœur même du complexe socio-écologique dont les paysages portent le reflet, et s'engager, politiquement et moralement, dans une action réformatrice de la société."* (Chambelland, 2019,§1)

Il me semble que les actions de Toulouse en Transition et du Collectif Micro-forêt Toulouse ont cette ambition et que projets après projets, ils modifient peu à peu le paysage urbain. Or, la végétalisation citoyenne telle qu'elle est pensée au sein du Collectif Micro-forêt Toulouse et de Toulouse en Transition, se rapporte plus à des enjeux écologiques et démocratiques qu'à des enjeux de paysage ou de cadre de vie.

Cela m'amène à ma première hypothèse de recherche qui est que **la notion de paysage n'est pas mobilisée par le Collectif Micro-forêt Toulouse.**

Après avoir mis en lumière la notion de paysage et questionner son appropriation par la société civile et les projets de végétalisation citoyenne, j'aimerais interroger les pratiques paysagères de ces mêmes projets de végétalisation citoyenne.

B - La végétalisation citoyenne et la pratique paysagère

Si la végétalisation citoyenne ne se revendique pas de premier abord comme action paysagère, sa pratique, dans le sens de sa mise en action, implique la mobilisation de connaissances, d'outils et de processus intimement liés au paysage et à l'aménagement du territoire.

La végétalisation citoyenne se construit dans l'action, son récit et sa démarche sont alimentés des différentes expérimentations qui peuvent avoir lieu sur un territoire. La végétalisation citoyenne est appliquée comme une solution locale à une problématique locale, par des citoyens ayant une perception propre de leur cadre de vie.

De par leurs formes : plantation d'arbres, végétalisation de façades, installation de jardinières dans l'espace public, ces initiatives viennent modifier le paysage urbain et modifier la perception et la relation que les citoyens ont établi avec ce paysage au travers du temps.

Le caractère spontané des projets de végétalisation citoyenne ne doit pas laisser croire à une absence de réflexion ou de sensibilité paysagère. Si les projets apparaissent du jour au lendemain dans l'espace public, dans le cadre du Collectif Micro-Forêt Toulouse, ils sont souvent le fruit de nombreuses négociations en amont entre les différents acteurs : institutionnels, économiques, juridiques, etc...

Si les projets de plantations de micro-forêts portés par le CMF ne sont pas revendiqués comme des actions paysagères, définies par H. Davodeau comme *une action étant motivée par le paysage, orientée vers lui, et pilotée à travers lui* (Davodeau, 2020, p°43). On peut néanmoins supposer qu'une certaine pratique paysagère est déployée.

Les pratiques paysagères sont *"des activités qui mettent en oeuvre le chevauchement entre le naturel, le culturel et le social"* (Reboul.S, 2010, §2) Ces pratiques peuvent exister au sein de projets de végétalisation citoyenne sans pour autant que le mot paysage soit mobilisé *"étant entendu que l'expérience du paysage au quotidien peut parfois prendre forme en dehors de toute conscience discursive."* (Bigando, Bercovitz, 2012, p°3). En effet, dans le cadre de projets de végétalisation citoyenne, le paysage que les citoyens transforment est pour la plupart du temps, un paysage vécu, quotidien, ordinaire. Le paysage urbain n'est pas un tableau, c'est un cadre de vie, une expérience quotidienne de l'espace dont la transformation peut être sujet au conflit. C'est dans ce cadre que la participation citoyenne au sein des projets de paysage permet le partage de ces expériences et de ces représentations qui permet d'aborder le projet non pas comme l'aménagement d'un territoire mais bien comme la construction d'une nouvelle expérience pour ses habitants.

Dans les démarches participatives de projets de paysage on parle d'expertise habitante, ou d'expertise d'usage, qui légitime la participation des citoyens dans leur capacité à produire une expertise du paysage vécu au quotidien. Dans le cadre de ces démarches de participation, différents outils peuvent être mis en place pour amener les citoyens à *"adopter une posture réflexive concernant leur rapport à leur quotidien paysager"* (Bigando, Bercovitz, 2012, p°3).

Le concept de paysage mobilisé au travers de ces démarches permet de changer de regard sur un espace vécu, de concevoir le paysage comme un processus mis en mouvement par des dynamiques paysagères qui prennent forme dans une dimension spatiale et temporelle. Enfin, la transversalité du concept permet d'aborder de nombreux enjeux et de questionner les politiques publiques. (Davodeau et Toublanc, 2010, p°4) C'est souvent le rôle du paysagiste d'animer cette participation en tant qu'expert mais de plus en plus en tant que médiateur. La prise en compte du paysage dans un projet participatif est-elle inhérente à une expertise paysagiste ou peut-elle émerger d'une pratique paysagère, telle que la végétalisation citoyenne ?

En effet, si ces projets de végétalisation citoyenne ont une action transformatrice sur le paysage urbain, est-il possible d'imaginer qu'un aspect plus pratique de la notion de paysage soit mobilisé au sein de ces projets ?

Selon D.Montembault et E.Geisler dans le cadre de projets de paysage de participation citoyenne *"l'enjeu est moins d'utiliser le concept de paysage que de faire en sorte d'utiliser ses qualités pour [...] prendre en charge la question des perceptions, des usages, éviter une lecture trop technique de l'aménagement et favoriser une approche transversale et inter scalaire."* (Montembault et Geisler, 2016, p.14)

Au travers des projets de plantations participatives du Collectif Micro-forêt Toulouse, il me semble que les bénévoles et porteurs de projets ont développé une méthode et des connaissances liées au projet de paysage dans la prise en compte de l'environnement naturel et culturel de l'espace planté. Même si ces projets restent très liés à la Méthode Miyawaki quant à la mise en place technique de la plantation, et que leur multiplication sur le territoire peut être critiquable du point de vue du paysage. Les plantations participatives telles qu'elles sont portées par le collectif me semble mettre en pratique les différents aspects du concept de paysage:

- la représentation, un paysage porteur de sens, d'une pensée
- l'objet, une forme de paysage, un milieu
- l'expérience, un paysage vécu, accueillant différents usages

Cela amène ma réflexion à une deuxième hypothèse de recherche selon laquelle **le Collectif Micro-forêt Toulouse développe une pratique paysagère au travers de ses projets.**

Après avoir questionné la prise en compte du concept de paysage dans les projets du Collectif Micro-forêt Toulouse et d'avoir interrogé l'émergence d'une pratique paysagère au sein de leurs actions. J'aimerais étudier l'intérêt de mobiliser la médiation paysagère dans ces projets de végétalisation citoyenne et plus particulièrement dans ceux du collectif.

C - La végétalisation citoyenne et la médiation paysagère

Si la végétalisation citoyenne amène à une certaine pratique du paysage, ces initiatives ne sont pas des projets de paysage à proprement parler comme le définit P.Donadieu *"le projet de paysage repose sur deux bases, d'abord la commande d'un client (une collectivité ou un groupe de collectivités le plus souvent) qui désigne le site ou le territoire concerné, et ensuite le programme du projet qui inventorie et précise les fonctions et usages que doit permettre le projet ou la politique de paysage."* (Donadieu, 2007,§34)

L'incitation à la végétalisation citoyenne mise en place par les municipalités auprès des habitants ne peut pas être comparée à une *"commande d'un client"*. Néanmoins la végétalisation citoyenne peut s'insérer dans un programme de projet de paysage, qu'elle soit désirée par la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage ²¹. Cependant, le projet de végétalisation citoyenne bénéficie rarement d'un programme qui lui est propre, dans le sens d'un texte rédigé qui planifie et organise ses objectifs et la suite des opérations nécessaires à leur réalisation. La question sous-jacente à cet exposé est la suivante : est-ce qu'il y aurait un intérêt à convertir les projets de végétalisation citoyenne en projet de paysage, et si oui, par quels moyens ?

La question est rhétorique dans le sens où il n'est pas intéressant de la généraliser à l'ensemble des initiatives de végétalisation citoyenne, recouvrant un panel de projets très différents les uns des autres. Cependant, j'essaierai d'y répondre en ce qui concerne les plantations du Collectif Micro-Forêt Toulouse.

En effet, si on suppose que le CMF développe une pratique paysagère, on ne peut pas pour autant qualifier ses projets de projets de paysage, mais il me semble qu'ils en ont le potentiel.

Tout d'abord, les micro-forêts posent la question de la forme du végétal dans la ville en proposant une méthode de plantation singulière différente de ce qu'on peut voir actuellement dans les villes : arbres d'alignement, haies taillées, arbres d'ornement solitaires.

Ensuite les critiques émises sur les micro-forêts, par leur caractère médiatique et clivant, ouvrent un débat plus large sur la végétalisation de la ville : pour qui, par qui, pourquoi, pour quoi ?

Enfin, ces plantations participatives, portées par des citoyens pour les citoyens posent la question du bien commun et de sa construction au sein de la ville, question abordée par Anne Sgard dans son article « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun ».

Pour elle, les démarches participatives sont des leviers d'action pour la création d'un paysage commun.

"C'est donc autour du paysage quotidien, ordinaire, que se fabrique à l'échelle locale la définition de ce paysage commun et la projection intentionnelle dans son devenir : paysage de la ville, de la banlieue, de l'industrie..." (Sgard, 2010, §32)

C'est dans leur capacité à créer le débat et à impliquer les citoyens que les micro-forêts me semblent intéressantes à mobiliser dans les projets de paysage. Ceci étant dit, c'est plutôt comme support de médiation qu'elles devraient être mobilisées dans les projets de paysage, et non comme une forme paysagère duplicable à l'infini, décontextualisée de son environnement naturel et culturel. Cela m'amène à une troisième hypothèse de recherche qui est que **les projets du Collectif Micro-forêt Toulouse sont de potentiels supports de médiation paysagère.**

Selon D.Montembault et M.Toublanc *"La médiation paysagère émerge telle une autre façon de conduire un projet de paysage où le rôle du paysagiste consiste à faire s'exprimer les populations sur les qualités de leur cadre de vie [...] pour ensuite trouver avec eux les meilleures options d'aménagement."* (Montembault et Toublanc, 2010, p.12) Les initiatives de végétalisation citoyenne sont, selon moi, des supports de médiation paysagère intéressants, car elles sont d'ores et déjà composées de regards habitants et de représentations hétérogènes sur le paysage, et que certaines ont déjà mis en place une culture du projet dans leurs actions.

Questionner les micro-forêts, au travers d'une médiation paysagère aurait un intérêt à la fois pour le paysage mais également pour le concept de micro-forêt. Cela pourrait justement permettre aux projets du CMF de mieux s'intégrer au territoire que ce soit au niveau social, économique ou politique, en mettant les perceptions et attentes des citoyens et de la municipalité en débat. En effet, cela permettrait peut-être d'enrichir le concept de micro-forêt, qui est à la base une méthode de restauration écologique, au travers d'une réflexion esthétique, sociale et culturelle.

Questionner le paysage au regard des micro-forêts permettrait de mettre en réflexion le rôle du paysagiste dans des projets de végétalisation citoyenne. Si la participation citoyenne aux projets de paysage est une pratique qui tend à se confirmer, le paysagiste est appelé à s'appuyer sur la ressource habitante pour mener à bien les projets qui lui sont confiés.

"La posture de médiateur ne s'oppose pas au statut de l'expert (paysagiste ou autre), mais fait seulement évoluer son rôle : il consiste à faire s'exprimer les populations sur les qualités de leur cadre de vie [...] sachant que, si l'on peut reconnaître à l'habitant d'être un fin connaisseur de son cadre de vie, il ne s'agit pas pour autant d'en faire un expert de la conception de l'espace." (Montembault et Toublanc, 2010, p.12)

Le CMF, issu de la ressource habitante, mobilise cette ressource autour de projets de micro-forêts,

lors de la plantation mais également en amont du projet. Au travers de l'action de végétalisation, le CMF a suscité l'intérêt des municipalités et des habitants sur la question du paysage "cadre de vie" et les imaginaires qu'il véhicule. Il me semble que cette expérience peut alimenter la réflexion autour du paysagiste médiateur et des outils qui lui sont mis à disposition. Selon moi, l'intérêt serait là d'utiliser les bénévoles du CMF comme ressource d'une "expertise participante", expert de la participation citoyenne, pour réfléchir au paysage commun de la ville, au-delà de l'application d'une forme paysagère mais bien dans toute la richesse de la notion de paysage.

On pourrait alors envisager *"le paysage comme un outil de médiation capable de faire émerger un nouveau « contrat socioterritorial »*. (Bercovitz, 2013, §8)

Pour conclure, l'absence de notion de paysage dans le discours des actions de végétalisation citoyenne ne signifie pas l'absence de pratiques, d'outils et de connaissances liées au paysage. La médiation paysagère pourrait permettre de faire le lien entre cette pratique existante et une approche théorique, qui au travers de la notion de paysage, permettrait aux initiatives de végétalisation citoyenne de mieux s'insérer dans le complexe socio-écologique que représente le paysage. Les initiatives de végétalisation citoyenne peuvent également alimenter les pratiques paysagistes, de par leur expérience et expérimentations de nouvelles formes de participation.

Au fil de cette troisième sous-partie, j'ai voulu présenter le cadre théorique de ma recherche. La végétalisation citoyenne prend part aux transformations du paysage dans le sens où elle contribue à *"la relation que les individus et les groupes construisent avec le territoire"* (Sgard, 2010, §3). Dans ce cadre, on peut dire que le Collectif Micro-forêt Toulouse "fait paysage". Cela amène à de nombreux questionnements auxquels j'ai voulu répondre par les trois hypothèses présentées :

- **La notion de paysage n'est pas mobilisée par le Collectif Micro-forêt Toulouse.**
- **Le Collectif Micro-forêt Toulouse développe une pratique paysagère au travers de leurs projets.**
- **Les projets du Collectif Micro-forêt Toulouse sont de potentiels supports de médiation paysagère.**

Cette première partie m'a permis de poser le contexte et les enjeux de la végétalisation et du Collectif Micro-forêt Toulouse. Grâce à un état de l'art sur la notion de paysage, les démarches participatives, les pratiques paysagères et la médiation paysagère, j'ai pu construire les trois différentes hypothèses qui déterminent ma recherche. Dans la seconde partie de ce travail de mémoire, je souhaite dessiner les contours de mon terrain d'étude et présenter la méthodologie mise en place pour répondre aux hypothèses de recherche.

2 - L'EXPÉRIENCE D'UNE RECHERCHE IMPLIQUÉE AU SEIN DU COLLECTIF MICRO-FORÊT TOULOUSE



Le Collectif Micro-forêt Toulouse transforme le paysage, sans expertise paysagiste, ni commande, au travers d'une dynamique d'actions locales et citoyennes, et c'est en cela qu'il me semble pertinent de l'étudier. Dans cette deuxième partie, je présenterai tout d'abord le Collectif Micro-Forêt Toulouse en tant que terrain d'étude en présentant ses bénévoles, puis les projets de micro-forêts et le territoire dans lequel elles se développent. Dans un deuxième temps, je présenterai la démarche de recherche-action, mise en place dans ce mémoire ainsi que les outils mobilisés. Enfin, je présenterai un retour d'expérience de cette recherche impliquée, afin de questionner la démarche et la posture de praticien réflexif.

I-Le Collectif Micro-Forêt Toulouse : des bénévoles, un territoire, des projets

Je souhaite présenter, dans cette première partie, le Collectif Micro-forêt Toulouse, son fonctionnement et ses bénévoles, ainsi que le territoire sur lequel il intervient au travers de ses projets de micro-forêts, l'agglomération toulousaine. Cette partie a pour objectif de mieux comprendre les actions du collectif et les dynamiques avec lesquelles il interagit.

A - Un collectif citoyen basé sur l'implication bénévole

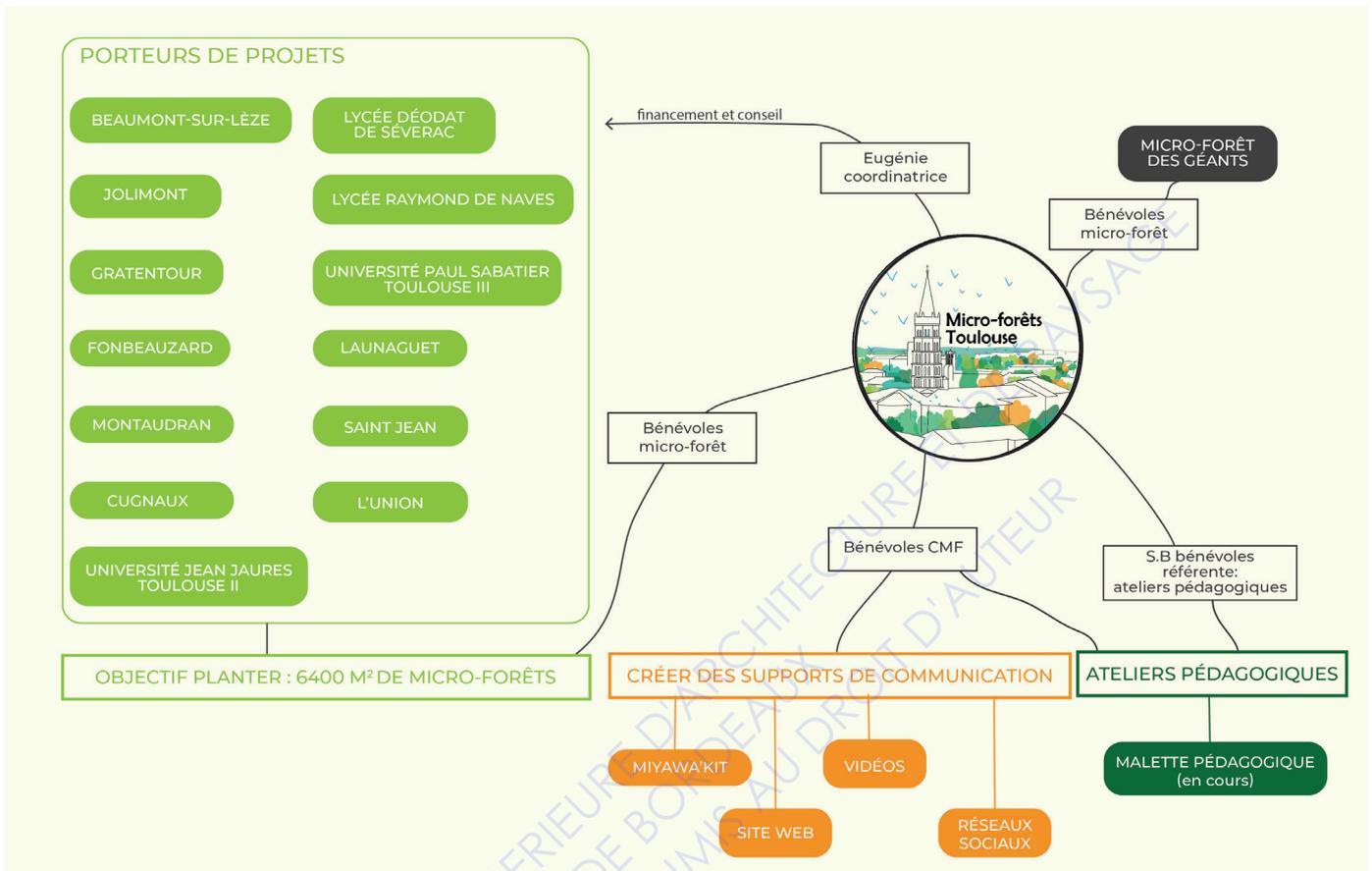
Le Collectif Micro-forêt Toulouse est composé d'un tissu de bénévoles plus ou moins impliqués dont les rôles sont plus ou moins identifiés, et dont le nombre et l'implication évoluent dans le temps. Aujourd'hui le CMF est composé d'une petite vingtaine de bénévoles actifs, d'environ 90 bénévoles inscrits sur l'espace de travail en ligne (plateforme slack) et de 1666 abonnés, potentiels bénévoles, sur la page facebook du collectif. La coordination du CMF est assurée par un poste salarié à temps-partiel, une journée par semaine, que j'occupe depuis juin 2020. Les activités du collectif peuvent être divisées en trois pôles : la plantation et l'entretien de micro-forêts, la sensibilisation et la communication

L'activité principale du collectif est d'accompagner financièrement et techniquement des projets de micro-forêt sur la métropole toulousaine. La plantation d'arbres étant une activité saisonnière, les plantations se déroulent du mois de Décembre au mois de Mars. Cette saisonnalité se traduit pour les bénévoles du collectif, par une activité intense en amont et pendant la période de plantation qui s'allège sensiblement pendant les mois d'été. Ces projets sont portés par des bénévoles appelés porteurs de projet, qui sont accompagnés par la coordinatrice tout au long de leur mission.

En parallèle, les projets de micro-forêts font l'objet d'ateliers de sensibilisation auprès des établissements scolaires partenaires du primaire jusqu'au lycée. Ces ateliers sont étalés sur l'année scolaire avec, pour chaque école partenaire, la mise en place d'un atelier en amont de la plantation, d'un encadrement durant la plantation et d'un atelier après la plantation réalisés par les bénévoles du collectif ou d'un prestataire en fonction des disponibilités des bénévoles. Ces ateliers sont coordonnés par une des bénévoles du collectif qui est rémunérée pour cette action.

Enfin, le collectif fait appel à différents outils de communication (page facebook, site web, newsletter) pour faire connaître ses actions et animer sa communauté de bénévoles. Il participe également à des événements tels que les 48h de l'agriculture urbaine ou répond à des sollicitations extérieures telles

que des demandes d'intervention pour des formations d'études supérieures ou plus récemment de colloque organisé par le conseil départemental de Haute-Garonne. Ce sont les bénévoles qui s'occupent de la communication et pour les sollicitations cela se partage entre les bénévoles et la coordinatrice en fonction des disponibilités des uns et des autres



Lacombe.E, (2021) Schéma du fonctionnement du CMF [illustration] Collectif Micro-forêt Toulouse

Dans le sens du mouvement des villes en Transition et de l'association Toulouse en Transition (TeT) dont il fait partie, le Collectif Micro-forêt Toulouse fonctionne de manière horizontale. En effet, chaque décision est votée lors de la réunion mensuelle qui réunit les bénévoles. Le CMF participe au comité de pilotage mensuel de TeT, afin de mettre au courant le reste de l'association de ses activités et faire valider par vote, des décisions, lorsqu'elles concernent le financement ou impliquent l'intégrité de Toulouse en Transition.

Ce fonctionnement horizontal favorise la démocratie participative dans un processus d'empowerment (Bacqué, 2015), où chaque bénévole est libre de s'impliquer sur le sujet de son choix, d'apprendre, et de proposer des actions. Dans ce sens le CMF n'a pas de charte ou de manifeste, son fonctionnement, ses principes, son orientation se construisent au fur et à mesure, en fonction des opportunités et des désirs des bénévoles. Le CMF est composé de trois catégories de bénévoles :

- les porteurs de projets : personne qui contacte le collectif pour planter une micro-forêt sur un terrain qu'il ou elle a repéré et qui s'engage en tant que référent sur ce projet pour monter une équipe de travail. Les porteurs de projets s'engagent à participer à la réunion mensuelle de suivi organisée par la coordinatrice du CMF et à monter une équipe d'un minimum de trois personnes pour porter le projet de plantation. En contrepartie, le collectif finance les projets de micro-forêt à hauteur de 84%, grâce à la subvention de la région Occitanie. Ils font également bénéficier les porteurs de leur

réseau de fournisseurs et de bénévoles. Les projets de plantations mobilisent les porteurs durant trois à quatre années avec une activité intense, en préparation de plantation la première année, et une implication qui s'allège avec l'entretien de la micro-forêt, une fois la plantation réalisée.

- les bénévoles du collectif : personne qui souhaite s'investir au sein du collectif et de ses actions. Elles participent aux réunions et aux événements organisés par le CMF, elles peuvent porter des actions en cours (sensibilisation, communication, événementiel) ou en proposer des nouvelles. Leur implication est variable en fonction du temps qu'elles ont à accorder, et leurs responsabilités varient en fonction des projets sur lesquels elles souhaitent travailler. Les bénévoles peuvent rejoindre et quitter le collectif à tout moment de l'année.
- les bénévoles des micro-forêts : personne qui se mobilise pour les plantations et l'entretien des micro-forêts, elle vient de manière épisodique ou régulière aux actions organisées par le collectif, mise au courant grâce à la page facebook du collectif ou par mail. Leur participation ponctuelle peut amener à une volonté de s'investir de manière plus pérenne au sein du collectif.

Le Miyawa'kit se place comme une base de connaissances commune aux bénévoles, pour les aider dans l'organisation d'un projet de plantation participative de micro-forêt. En effet, pour chaque premier contact avec un porteur de projet, ou toute autre personnes intéressée par la technique, le "Miyawa'kit" est envoyé comme base de connaissance et base d'échange. Ce guide est appelé à évoluer en fonction des pratiques et des connaissances du CMF. En cela je le considère comme un objet-intermédiaire en tant qu' *"appui conventionnels, permettant de construire un référentiel commun sur lequel s'appuie la suite de l'action."* (Vinck.D, 2009, §19), et dont l'étude est essentielle pour le travail de recherche que je souhaite mener.

Dans le but de suivre l'intégralité des projets, les bénévoles du CMF ont mis en place une réunion mensuelle à laquelle les porteurs de projets sont sommés d'assister. Le but de ces réunions mensuelles vise à échanger sur le suivi des projets mais également d'échanger sur les pratiques, expérimentations mises en place au travers de leurs plantations.

C'est grâce à ce socle de bénévoles et au financement de la région Occitanie que le Collectif Micro-forêt Toulouse accompagne aujourd'hui dix porteurs de projets différents pour un total de 14 projets de plantation. Au vue des dépenses faites, le financement de la région devrait s'achever en Décembre 2022, ce qui questionne l'avenir du collectif et de ses actions au-delà de cette date. Des recherches de mécénats et des discussions avec le conseil départemental de Haute-Garonne et le conseil régional Occitanie sont en cours pour chercher à pérenniser la structure actuelle du CMF.

Les projets de micro-forêts du CMF s'implantent dans un territoire aux multiples dynamiques que je tâcherai de présenter dans la sous-partie suivante.

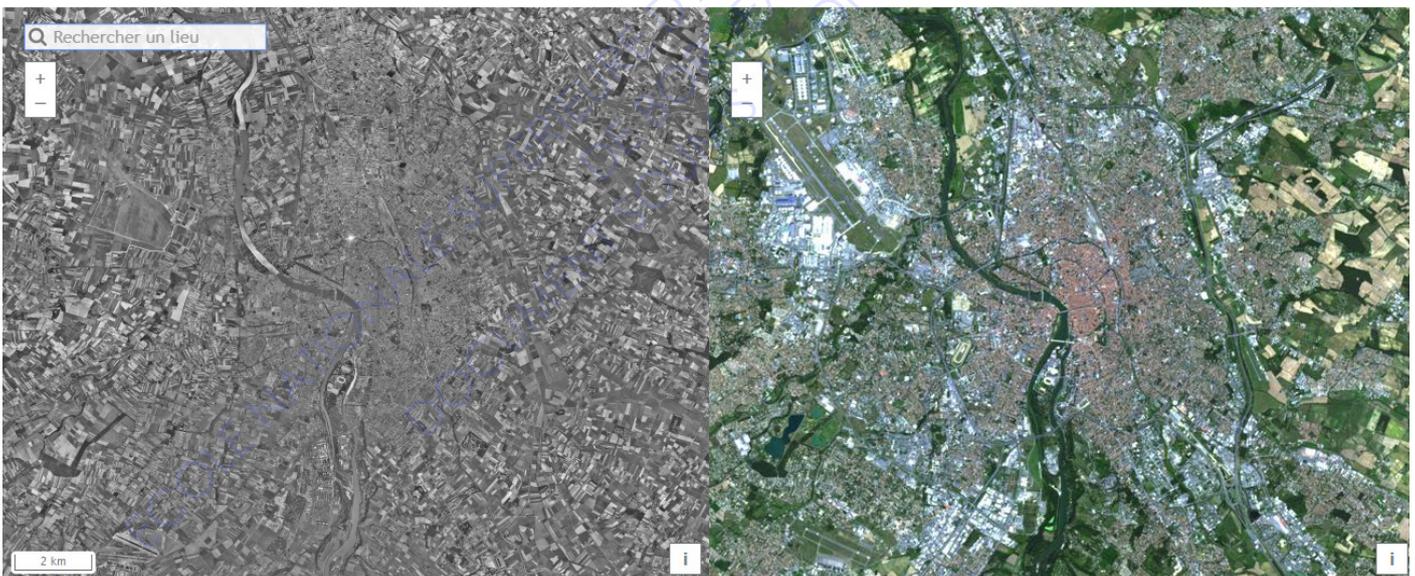
B - Une intervention pointilliste sur l'agglomération toulousaine

Le territoire étudié est conditionné par l'implantation des projets de micro-forêts, implantation dont le périmètre n'a pas été clairement défini en amont par le CMF et qui évolue en fonction des projets. Aujourd'hui ces projets de micro-forêt se développent dans un rayon de 15km autour de Toulouse, tous s'implantent en zone urbaine et périurbaine de la métropole toulousaine, excepté le projet de Beaumont-sur-Lèze, situé à 30 km au sud de Toulouse. Les projets de micro-forêts se rattachent à une

échelle communale, chaque projet implique de nouveaux partenaires : habitants, municipalités, services techniques, associations. Le CMF, lui, met en réseau ces différents projets à l'échelle de la métropole toulousaine et des collectivités territoriales. Le collectif travaille également en lien avec le département de Haute-Garonne, au travers d'une convention, et la région Occitanie, au travers du budget citoyen qui représente la majorité de son financement.

Sur les 15 projets de micro-forêts portés par le collectif, 5 concernent la commune de Toulouse, dont 3 sont implantés dans des établissements scolaires (un collège, un lycée, une université) terrains qui ne dépendent pas de la municipalité. Depuis les années 1960 et le développement de l'industrie aéronautique sur son territoire, la commune de Toulouse ne cesse de s'agrandir. Selon l'INSEE, elle serait passée de 370 796 habitants en 1968, à 471 941 habitants en 2015, avec une arrivée de 5706 habitants par an entre 2013 et 2018. Ce phénomène d'augmentation démographique s'est traduit par une densification de la ville et un étalement urbain.

"Elle [Toulouse] se classe ainsi au premier rang des aires urbaines attractives en termes de taux de migration annuel (INSEE, 2013). Cette attractivité contribue au dynamisme économique du territoire, mais aussi à l'étalement urbain. Ce phénomène a été assez peu maîtrisé en région toulousaine, ce qui se traduit par une densité très faible à l'échelle de la France malgré une population élevée (16 habitants par hectare artificialisé, contre 39hab./ha artificialisé pour Lille ou 34hab./ha artificialisé pour Marseille (AUAT-B, 2014). Bien que le pôle urbain central se densifie, la ville s'étale au gré de l'artificialisation des sols." (Duvernoy et Tshibangu, 2015, p°5-6)



Géoportail outil remonter le temps comparaison entre une photo aérienne actuelle et une datée entre 1950 et 1965

Selon la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), Toulouse présente un taux d'artificialisation de 88,4 % en 2018. Au niveau de la métropole Toulousaine, le taux d'artificialisation des sols varie en fonction des communes, avec des taux similaires sur les communes de L'Union (88,7%) de Blagnac (79,1%) et de Saint-Jean (81,5%) mais des taux largement inférieurs pour les communes de Launaguet (50,9%), Cugnaux (65,2%), Fonbeauzard (66,5%).

Étonnamment ce sont dans les communes les moins artificialisées, Launaguet et Cugnaux que les projets de micro-forêt sont directement portés par la municipalité au travers des élus à l'environnement. En effet, les projets de micro-forêts sont majoritairement portés par des citoyens bénévoles, mais ils peuvent également être portés par des associations, l'association LARC à Fonbeauzard et Gratentour,

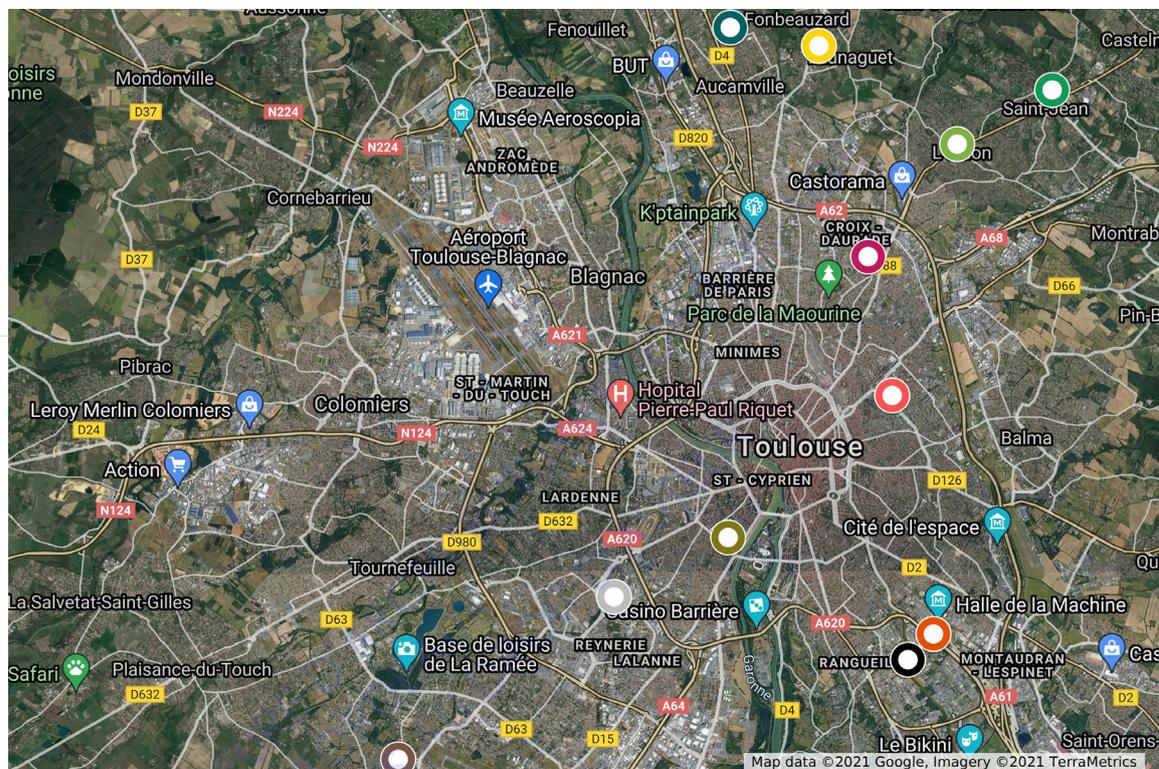
ou des municipalités. Aujourd'hui le collectif se limite à 5 plantations de micro-forêts par période de plantation à raison de deux périodes par an : Décembre/Janvier et Février/Mars, périodes conditionnées par les dates de livraison des plants de l'association partenaire Arbres et Paysages d'Autan. Le Collectif Micro-forêt Toulouse dans le cadre du projet "essaimer les micro-forêts" financé par la région Occitanie a déjà planté cinq projets et prévoit d'en planter neuf autres :

micro-forêts déjà plantées

- 1- Université Paul Sabatier Toulouse III
- 2- Micro-forêt des Pionniers
- 3- Micro-forêt des cerisiers
- 4- Lycée Déodat de Séverac
- 5- Micro-forêt de Fonbeauzard

micro-forêts 2022

- 6 et 11 Beaumont sur Lèze
- 7- Jolimont
- 8- Micro-forêt de Gratentour
- 9 et 12- Cugnaux
- 10- Lycée Polyvalent Raymond Naves
- 13- Micro-forêt Saint-Jean
- 14- Micro-forêt de l'Union
- 15- Université Jean Jaurès Toulouse II



Lacombe.E (2021). Carte des projets de micro-forêt du CMF [Cartel]

En Mars 2021 :

1. Université Paul Sabatier Toulouse III, 3000 plants, 1000m² divisés en 4 parcelles le long du canal du midi.

De Décembre 2021 à Janvier 2022 :

2. Quartier Montaudran à Toulouse, 1110 plants, 370m² divisés en 2 parcelles à côté d'un bassin de rétention le long de l'A620, plantés sur une pelouse existante.
3. Commune de Launaguet, 1000 plants, 400m² implantés dans un petit parc au sein d'un quartier résidentiel, sur un sol couvert d'une épaisseur de 20 cm de falun.
4. Lycée Déodat de Séverac, 700 plants, 240m² implantés au sein du lycée Déodat de Séverac plantés sur une pelouse existante.
5. Commune de Fonbeauzard, 1400 plants, 460m² implantés en face de la mairie de la commune sur une pelouse existante.
6. Beaumont sur Lèze, 1080 plants, 360 m² divisés en deux parties implantés le long de la Lèze dans un parc municipal

De Février à Mars 2022 :

7. Quartier de Jolimont à Toulouse, 1200 arbres, 400 m² implantés à côté de l'école publique élémentaire de Jolimont sur une pelouse existante.
8. Commune de Gratentour, 2400 arbres, 700m² implantés dans un petit parc arboré dans un quartier

résidentiel sur une pelouse existante.

9. Commune de Cugnaux, 600 arbres, 200m² implantés dans un petit parc arboré dans un quartier résidentiel sur une pelouse existante

De Décembre 2022 à Janvier 2023 :

10. Lycée Raymond Naves, 300 arbres, 100m² implantés au sein du lycée Raymond Naves sur une pelouse existante.
11. Beaumont sur Lèze, 540 plants, l'idée est de continuer la plantation qui a eu lieu en Février 2022 avec la plantation d'une ou deux micro-forêt supplémentaires sur le terrain.
12. Commune de Cugnaux, l'idée est de continuer la plantation qui a eu lieu en Février 2022 avec la plantation d'une ou deux micro-forêts supplémentaires sur le terrain.
13. Commune de Saint-Jean, je n'ai pas connaissance des détails du projet
14. Commune de l'Union, je n'ai pas connaissance des détails du projet
15. Université Jean-Jaurès, je n'ai pas connaissance des détails du projet

L'intégralité de ces projets sont implantés sur des terrains publics appartenant à : la municipalité, le département, la région ou l'État en fonction du terrain choisi. Ces plantations sur le domaine public font appel pour la plupart à des conventions d'occupation temporaire de terrain qui lient le propriétaire du terrain et le planteur (association) sur une période déterminée par les deux parties. Ces conventions visent à légaliser la plantation et l'entretien de la micro-forêt sur la période convenue. Pour le CMF, ces conventions représentent également un moyen de protéger ces micro-forêts d'une potentielle destruction, motivée par la pression foncière en constante augmentation sur la commune de Toulouse. Pour cette raison, le collectif cherche à étendre au maximum la durée de ces conventions, à Fonbeuzard, la convention d'occupation temporaire de terrain signée par la mairie s'étend sur une période de 30 ans. La convention n'est pas le seul outil juridique de protection des micro-forêts, en effet, l'obligation réelle environnementale (ORE) est un dispositif foncier de protection de l'environnement²² créé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016. Cet outil protégeant les terrains aussi bien privés que publics est encore très peu utilisé par les services publics et collectivités territoriales à l'échelle nationale, ce qui peut en partie expliquer la réticence des propriétaires de terrain à la mettre en place pour les projets de micro-forêt du CMF.²³ Ceci étant, à Gratentour une ORE est en cours de rédaction entre la municipalité et l'Associations L'ARC, porteuse de projet, concernant la future micro-forêt.

Après avoir présenté en détails les différents aspects de ce terrain d'étude, je vais présenter les outils et la démarche mobilisés pour son exploration

II- La problématisation : passer de l'observation au projet de recherche

La démarche scientifique autant que le terrain d'étude doit être sujet à présentation et analyse, c'est le rôle de cette deuxième partie. Je présenterai tout d'abord le choix de la démarche et de la posture de recherche mis en place pour ce travail. J'exposerai ensuite les outils de recherche mobilisés pour explorer mon terrain d'étude et répondre aux hypothèses formulées.

A - La recherche action et la posture du praticien réflexif

Le choix de ce terrain d'étude a été influencé par mon implication au sein du Collectif Micro-forêt Toulouse, qui a commencé avant le début de ma formation de paysagiste à l'ENSAP Bordeaux. En effet, je participe aux projets du CMF depuis son commencement, c'est-à-dire Juillet 2019. Après un peu moins d'un an de bénévolat, je suis devenue coordinatrice du collectif en Juin 2020, en tant que salariée, poste que j'occupe toujours actuellement. Cette expérience que je vis au sein du CMF depuis deux ans et demi m'a parue être un terrain d'étude riche pour alimenter une recherche sur le paysage, mais c'est également un parti pris d'une démarche de recherche impliquée.

En m'appuyant sur mon expérience en tant que coordinatrice du collectif pour alimenter une recherche sur le paysage, je met en place une recherche dans et sur l'action (Vacher.Y, 2011, §4) et donc une démarche de recherche impliquée. Cette démarche engage le chercheur dans une double temporalité : celle de l'action et celle de la réflexion.

Cette démarche de recherche-action implique une logique inductive, qui part de l'observation pour arriver à une théorie, en passant par une problématisation de l'objet d'étude et la formalisation d'hypothèses. Dans le cas de ma recherche sur le CMF, c'est le travail de mémoire demandé dans le cadre de la formation DEP (Diplôme d'Etat de Paysagiste) qui me donne l'opportunité d'avoir un regard réflexif sur mon implication en tant que bénévole et salariée au sein du collectif. Ce sont les apports théoriques et pratiques acquis pendant ma formation débutée en DEP2 (4^e année sur 5) qui me permettent aujourd'hui de questionner les actions et les projets du collectif au regard de la notion de paysage et de sa pratique.

"Mais cette forme de recherche [la recherche action] doit être fondée sur une réalité à transformer par l'action : la problématique est justifiée par une question émergeant de la réalité ; elle est interdisciplinaire, participative, (et non descendante), avec prise de décision sur les changements à opérer." (Cottureau.D, 2016, §8)

C'est bien mon implication au sein de mon terrain d'étude, et donc la mise en place d'une recherche-action qui me pousse à interroger la position de chercheur entre engagement et distanciation. Mais quel cadre épistémologique permet d'analyser la réflexion dans l'action ?

Le terme de praticien réflexif théorisé par Schön, philosophe américain, en 1994 apporte une posture alternative pour les chercheurs en sciences sociales, afin de sortir de l'impasse de la neutralité axiologique, théorisée par Max Weber dans *Le Savant et le politique* publié en 1919. En effet, la posture de praticien réflexif analyse l'action du chercheur et les schémas et fonctionnements mentaux qu'elle mobilise comme faisant partie du terrain d'étude. Ainsi, le praticien réflexif n'étudie pas seulement l'action qu'il met en place, mais également les raisons qui l'y ont poussé comme faisant partie du contexte de la recherche.

"Elle met en jeu un double processus décrit par Schön (1994) : la réflexion dans l'action qui permet à un sujet de penser consciemment au fur et à mesure que se déroulent les événements et de réagir en cas de situation imprévue et la réflexion sur l'action au cours de laquelle le sujet analyse ce qui s'est passé et évalue les effets de son action." (Bouissou et Brau-Antony, 2005, §3)

Afin d'explorer l'application pratique d'une telle posture, je me suis intéressée à l'expérience de Dominique Cottureau dans le cadre de sa recherche action dans un contexte d'éducation à

l'environnement. Dans son article *Recherches-actions associatives : Le praticien réflexif ou la recherche sans « chercheur »* elle présente une expérience de recherche-action similaire à la mienne, en tant que salariée d'une association de l'éducation à l'environnement. Elle décrit son expérience de praticien réflexif comme ceci :

"J'étais installée dans cette tension de l'implication et de l'explication, tantôt dans le quotidien du faire, pliée dans des questions financières, techniques, administratives, concrètes ; tantôt dépliée dans le calme de l'observation questionnante de l'élaboration cognitive, de l'écriture réflexive." (Cottureau, 2016, §13)

A la différence de mon expérience de recherche, Dominique Cottureau met en place une recherche en partenariat avec les associations qu'elle accompagne. Elle les aide à s'approprier les méthodes de recherche afin que les associations puissent elles-mêmes formuler leur question de recherche. Pour mon projet de recherche, les bénévoles n'ont pas participé à la formulation des questionnements et des hypothèses. En effet, j'ai préféré formuler de manière individuelle la question de recherche et les hypothèses par rapport à mon observation participante. Je justifie cette démarche par :

- le besoin de construire une réflexion propre sur le paysage avant de la confronter à des tiers
- une implication au sein de l'objet d'étude de plus d'un an et demi précédant le travail de mémoire qui me permet une certaine identification des questionnements des bénévoles
- les délais de réalisation du mémoire, ne me permettant pas de mettre en place des ateliers de médiation paysagère en plus de ma charge de travail de coordinatrice

La démarche de recherche-action au sein du CMF m'a poussé à questionner le positionnement du chercheur et à prendre connaissance de la posture du praticien réflexif, qui me paraît intéressante à adopter pour ce projet de recherche.

Cette posture sera à la fois nourrie par mes actions en tant que bénévole puis coordinatrice du collectif, de manière rétroactive depuis Juillet 2019, mais également en tant que chercheuse dans le cadre de l'élaboration de mémoire de recherche du DEP.

Je vais maintenant détailler les outils mis en place au sein de cette recherche-action.

B - Les outils de recherche : entre participation et distanciation

"Car, par-dessus tout, la recherche impliquée est concrète : « concrescere » signifie « grandir ensemble », l'idée contenue dans ce mot étant que des éléments se rassemblent, s'ajoutent les uns aux autres et tiennent ensemble dans le processus de formation d'une chose (Berque, 2000). Et quand elle s'inscrit volontairement dans la durée, on peut alors en parler comme d'une expérience," (Mougenot, 2011, p°108)

C'est effectivement en tant qu'expérience que j'appréhende mon implication au sein du Collectif Micro-forêt Toulouse. Une expérience qui met en action une diversité d'acteurs, d'intermédiaires et de domaines d'intervention autour de projets de végétalisation citoyenne. Afin d'analyser cette expérience et de répondre aux hypothèses évoquées dans la première partie de ce mémoire, je me suis basée sur deux outils de recherche : l'enquête et la visite de terrain. Ces outils sont utilisés par les professionnels du paysage *"pour échanger avec la population à partir et sur les paysages"* (Toublanc, Davodeau, 2010, p°5).

L'enquête a pris la forme d'un entretien semi-directif à questions ouvertes, 28 questions (se référer

à l'annexe), que j'ai soumises à 10 bénévoles impliqués au sein du collectif (5 porteurs de projet et 5 bénévoles du collectif).

2 entretiens avec des fondateurs du collectif :

- K.W qui a quitté le collectif micro-forêt mais qui souhaite continuer à participer à des actions ponctuelles de plantations participatives.
- N.G qui a quitté le collectif micro-forêt pour créer sa propre association "champs libres"

3 entretiens avec de nouveaux bénévoles :

- L.H qui a participé à une plantation participative et à la création de contenu pédagogique du collectif micro-forêt et qui l'a quitté pour cause de déménagement
- B.C qui a participé à une plantation participative, à la création d'un webinaire sur les forêts comestibles et qui a quitté le CMF pour raisons personnelles
- H.P qui est paysagiste conceptrice et qui participe à différents projets de manière ponctuelle et sporadique : sensibilisation, suivi floristique de la micro-forêt des géants, conseil auprès des porteurs de projet

5 entretiens avec des porteurs de projets :

- F-X.G, porteur de projet de la micro-forêt de l'université Paul Sabatier plantée en Mars 2021 et bénéficiant d'un suivi scientifique effectué par les étudiants et les enseignants chercheurs de la licence BOPE.
- C.R qui porte plusieurs projets de végétalisation dont un projet de parc sur la commune de Beaumont-sur-Lèze dans lequel il souhaite intégrer des bosquets de micro-forêts, plantation prévue pour Décembre 2021.
- N.B, qui porte plusieurs projets de végétalisation dont un projet de micro-forêt sur la commune de Fonbeauzard, plantation réalisée en Décembre 2021.
- J.G, porteur de projet de la micro-forêts du lycée Déodat de Séverac, plantation réalisée en Décembre 2021.
- X.M, porteur de projet en tant qu'élu à l'environnement de la commune de Launaguet, plantation réalisée en Décembre 2021.

La visite de terrain n'a été réalisée qu'avec les porteurs de projet, sur les terrains choisis pour les plantations de micro-forêts. Cette visite a été l'occasion de remplir une fiche projet qui fasse la synthèse du projet. (cf.annexes)

J'ai utilisé ces outils de recherche car ils servaient à la fois mon travail en tant que coordinatrice du collectif et en tant que chercheuse en paysage.

En tant que coordinatrice, l'enquête individuelle auprès de cinq bénévoles du collectif m'a permis de mieux comprendre quelles étaient leurs attentes, leurs motivations, leurs représentations et leurs objectifs par rapport à leur implication au sein du CMF. Cette même enquête auprès des porteurs de projet couplée par une visite du terrain m'a permis de suivre de manière contextualisée les projets de plantations, de répondre aux questions, et de mettre en lumière, avec les porteurs de projet, les difficultés techniques concernant les futures plantations. L'entretien individuel a été l'occasion d'accroître le lien tissé avec chaque bénévole. Cela nous a permis d'aborder des sujets personnels dans un contexte où l'échange collectif et technique prédomine, et d'approfondir ainsi notre relation.

Mon objectif en tant que chercheuse au travers de ce questionnaire est dans un premier temps de

mettre en lumière la place du paysage dans le discours des personnes impliquées. De constater l'utilisation ou non de la notion de paysage, et si elle est utilisée, en comprendre les représentations : un paysage cadre de vie, sublimé, patrimonialisé, etc...

Dans un deuxième temps il me permet d'évaluer les connaissances et les pratiques paysagères développées par les bénévoles au sein des actions du CMF. Le travail d'enquête et de visite de terrain seront, à priori, mobilisées pour répondre aux deux premières hypothèses que j'ai formulé :

- **La notion de paysage n'est pas mobilisée par le Collectif Micro-forêt Toulouse.**
- **Le Collectif Micro-forêt Toulouse développe une pratique paysagère au travers de ses projets.**

Ces deux hypothèses seront également éprouvées au travers du guide de formation écrit par les bénévoles du Collectif micro-forêt Toulouse, le "Miyawa'kit".

Dans le but d'éprouver ma dernière hypothèse :

- **Les projets du Collectif Micro-forêt Toulouse sont de potentiels supports de médiation paysagère.**

J'ai voulu questionner les partenaires scientifiques et publics du Collectif Micro-forêt Toulouse afin de saisir le potentiel des micro-forêts à générer un débat sur le paysage. Pour cela j'ai animé un entretien semi-directif à réponses libres avec Christophe Andalo, enseignant chercheur à l'université Paul Sabatier impliqué dans le suivi scientifique de la micro-forêt de l'Université Paul Sabatier. L'objectif étant tout d'abord d'avoir l'avis d'un professionnel en écologie sur la technique de reforestation Miyawaki et l'implantation de micro-forêts dans un contexte urbain, mais également, de sonder la pertinence de la notion de paysage dans un contexte écologique.

En ce qui concerne les partenaires publics du Collectif Micro-forêt Toulouse, j'ai animé, en tant que coordinatrice, une réunion auprès des services de la municipalité de Toulouse le 17 Septembre 2021 représentés par :

- Clément Riquet : Conseiller Délégué Jardins et espaces verts, Biodiversité et Jardins partagés
- Fabien Granier : Directeur adjoint Direction Jardins et Espaces Verts
- Stéphanie Cassar : Responsable cellule Végétalisation citoyenne
- Loïc Gascon : Direction Environnement et Energie, Chef de projet 100 000 arbres

Des membres bénévoles du collectif étaient également présents.

Cette réunion avait pour objectif de construire un partenariat avec la municipalité de Toulouse et de mettre en lumière les liens entre les projets de micro-forêts du collectif et la nouvelle cellule végétalisation citoyenne ainsi que le projet 100 000 arbres lancés par la mairie de Toulouse

En tant que chercheuse, cette réunion était l'occasion de saisir l'intérêt de la municipalité pour les projets de micro-forêts et de comprendre dans quel cadre de l'action publique elles s'insèrent.

Ces différents outils ont été mis en place pour ce travail de recherche sous une double casquette de coordinatrice/chercheuse et ont servi à la fois la recherche et la coordination du CMF. Ils sont complétés par une connaissance intime du terrain d'étude, développée en tant que bénévole, puis en tant que salariée, composée des différentes rencontres, événements, réunions, table-ronde, plantations qui ont jalonné l'histoire du CMF depuis Juillet 2019. Ces observations seront mobilisées au sein de mon mémoire en complément des outils déjà cités.

Le travail de recherche a pour objectif de produire de nouvelles connaissances à partir de l'exploration d'un sujet, d'un terrain d'étude, d'une question et d'hypothèses. Mais chaque projet de recherche produit de nouvelles connaissances sur la recherche en elle-même et pose la question de la démarche et des outils mobilisés par le chercheur. Dans ce sens, le chercheur n'est pas seulement innovant dans le choix

de son sujet mais également dans la manière dont il mène cette recherche.

La sous partie suivante fera un bilan de ce travail mené au sein du Collectif Micro-Forêt Toulouse et traitera de la pertinence de la posture de praticien réflexif dans le cadre d'une médiation paysagère.

III- Une recherche impliquée : entre action et réflexion

Enfin dans cette dernière partie, je m'essaierai, dans un premier temps à un bilan de cette expérience au regard de la double casquette de coordinatrice/chercheuse. Dans un deuxième temps, je présenterai une analyse critique de ce travail en argumentant les choix qui ont été faits mais également du recours à la posture de praticien réflexif au regard de la médiation paysagère.

A - Quelles hypothèses pour quelle recherche ?

Ce projet de recherche impliquée, qui aura duré à peu près un an, est venu se greffer à mon travail de coordinatrice du Collectif Micro-forêt Toulouse, entamé un peu plus d'un an avant le début de cette recherche.

En tant que coordinatrice, cette recherche a influencé le discours que j'avais sur les micro-forêts, j'ai arrêté de voir ces projets comme une fin en soi, mais plutôt, comme un moyen. Un moyen de fabriquer collectivement un paysage, en faisant évoluer les compétences et les connaissances des personnes impliquées, et ça, peu importe leur domaine d'intervention.

En tant que chercheuse, cette immersion dans la vie du collectif m'a permis d'accéder à un panel extrêmement riche de connaissances, d'acteurs, de productions auxquelles il m'aurait été difficile d'accéder sans cette implication. Il me semble également que la relation de confiance établie au préalable avec les différents bénévoles du collectif m'a permis de mettre en place ce projet de recherche sereinement, sans que cela impacte nos échanges au sein du collectif.

Il me semble qu'essayer de différencier mon implication en tant que chercheuse ou en tant que coordinatrice serait un leurre. Ma réflexion s'est basée sur une pratique étalée dans le temps qu'un travail de recherche est venu agrémenter et qui m'a permis de mettre en perspective cette pratique et d'essayer de l'améliorer selon mon propre jugement et mes propres objectifs. Cette pratique basée sur l'action et l'intuition s'est perpétuée pendant le travail de recherche mais elle a été approfondie par une réflexion sur l'action et non dans l'action (Vacher, 2013) Dans ce sens, je n'ai pas l'impression que mes actions en tant que coordinatrice aient été influencées par mon travail de recherche. En effet, je n'ai pas cherché à expérimenter de manière consciente et rationalisée de nouvelles manières d'agir qui auraient pu influencer les actions du CMF dans le sens de ma recherche.

En revanche, les pratiques et actions du collectif, coordinatrice et bénévoles, ont alimenté une réflexion qui s'est faite à posteriori dans mon projet de recherche.

Pourquoi n'ai-je pas choisi d'intervenir de manière concrète en tant que chercheuse en paysage sur mon terrain d'étude ?

Mes deux premières hypothèses résultant d'une observation, une analyse de l'état actuel des choses, je n'ai pas voulu intervenir de peur de corrompre les propos des bénévoles. Ma première hypothèse étant de statuer sur l'utilisation de la notion de paysage dans le discours du CMF, introduire la notion de paysage en tant qu'expérimentation, aurait potentiellement modifié les propos des bénévoles et altéré les résultats de cette analyse. Ma logique a été la même concernant la deuxième hypothèse, utiliser

des références ou des outils de paysagiste dans les projets de micro-forêts auraient potentiellement influencé une possible pratique paysagère.

Au travers de mon expérience de chercheuse et de coordinatrice, je suis passée d'une vision purement écologiste à une vision environnementaliste de ces projets de micro-forêts. En limitant mon influence en tant que paysagiste, j'ai voulu observer auprès des bénévoles du collectif si ce même changement pouvait s'opérer sans médiation paysagère, qui dans mon cas s'est traduite par une reprise d'étude dans le domaine du paysage.

Il semblerait qu'à la lumière des résultats produits, cette médiation ne soit pas faite naturellement ce qui est prévisible venant d'un collectif citoyen engagé dans la transition écologique. Néanmoins, une certaine médiation environnementale s'est faite au sein du CMF au travers du temps.

"La médiation environnementale peut être définie comme un processus visant à instaurer un dialogue entre des institutions, des groupes d'intérêts ou des individus concernés par des problèmes environnementaux (gestion, valorisation, appropriation ou protection de ressources naturelles, de paysages.)" (Faget, 2010, §8)

Au travers des échanges entre élus à l'environnement, enseignants chercheurs et bénévoles du CMF, un dialogue s'est créé autour des projets de micro-forêts en tant qu'aggrégations d'un milieu urbain, caractérisé par des phénomènes négatifs tels que les îlots de chaleur, la perte de la biodiversité, les nuisances sonores. Cette médiation, si elle a la valeur d'exister, me semble donner une vision trop utilitariste des micro-forêts basée sur les services écosystémiques rendus par les arbres. Or, au travers de mon expérience conjointe de coordinatrice et de chercheuse en paysage, il me semble que les projets de micro-forêts ne sont pas seulement une ressource écosystémiques mais également une ressource pédagogique et paysagère.

"le paysage est un construit social multidimensionnel, relevant de processus associant des représentations collectives où s'entremêlent environnement, cadre de vie, et perceptions culturelles et patrimoniales (Fortin, 2007) qui définissent les valeurs du paysage en tant que ressource locale spécifique." (Peyrache-Gadeau et Perron, 2010, §6)

C'est parce que les micro-forêts ont autre chose à offrir que leurs services écosystémiques qu'il me semble que la médiation paysagère est un levier d'action pour l'intégration des micro-forêts dans un réel projet de paysage.

B - Le praticien réflexif et l'expérience de la recherche

J'aurais aimé mettre en place une expérimentation liée à la médiation paysagère. Le temps m'a manqué et la notion n'est apparue qu'à la fin de la formulation de ma recherche.

"Une expérience consistant à associer et coordonner la diversité de temporalités continues, répétitives, dissociées ou inattendues, sur un terrain dont l'identité et les problèmes ne se révèlent qu'au fur et à mesure dans leur complexité. Dans ce sens, rendre compte de l'expérience ne serait pas seulement apporter les résultats scientifiques qu'elle a produits, mais aussi pointer l'ensemble des déplacements qu'elle a supposés," (Mougenot, 2011, p°108)

En effet, cette expérience de recherche m'a poussée à explorer différentes notions, problématiques qui ont fait partie de la construction de ma réflexion mais qui ont été abandonnées au fil de la recherche.

En mars 2021, au commencement de cette recherche, j'avais d'abord voulu examiner l'influence des initiatives de végétalisation citoyenne sur la gouvernance des collectivités locales, angle que j'ai abandonné car trop éloigné de la notion de paysage et de la sensibilité paysagère des bénévoles.

Un mois après, en avril 2021, j'avais voulu me recentrer sur le côté participatif des projets de micro-forêts et les représentations des acteurs (bénévoles, collectivités territoriales, scientifiques, professionnels) en introduisant la notion de succès et donc implicitement d'évaluation.

Au retour des vacances d'été, après avoir réalisé un stage auprès de l'agence Coloco à Montpellier, et réalisé la plupart des enquêtes et visites de terrain, j'ai introduit la notion de dynamiques paysagères et leur prise en compte dans les projets de paysage. J'imagine qu'après ma première expérience professionnalisante dans une agence de paysage, mon regard sur le projet de paysage a évolué. Le travail d'enquête et de visite de terrain m'a également fait réfléchir sur l'intégration de ces micro-forêts dans un environnement urbain existant et la prise en compte de cet environnement dans l'élaboration des projets.

En Octobre 2021, après avoir réalisé l'intégralité des enquêtes et des visites, j'interroge la notion de paysage dans le discours du Collectif Micro-forêt Toulouse et le développement d'une certaine pratique paysagère. Ce n'est qu'au début du mois de Novembre 2021, lors de la rédaction du plan détaillé du mémoire que la notion de médiation paysagère apparaît comme levier d'action pour passer de l'action paysagère au projet de paysage. En prenant du recul par rapport à ces tâtonnements dans le positionnement de ma recherche, il me semble qu'ils sont également représentatifs de mon apprentissage en tant qu'étudiante en paysage.

En effet, ayant été formée dans des domaines où la pratique et l'action prédominent : Master en Design, volontariat service civique dans les jardins agroécologiques de l'université Toulouse III, coordinatrice du Collectif Micro-forêt Toulouse. Ce travail de recherche m'a permis de plonger dans la complexité théorique de la notion de paysage et de toutes celles qui l'entourent : dynamiques paysagères, actions paysagères, médiation paysagère, projet de paysage, participation citoyenne, etc...

Un aspect de la formation de paysagiste qui n'est pas forcément abordé lors des projets et ateliers et dont j'ai fait l'apprentissage de manière autonome, orientée par mes professeurs référents de mémoire, au travers de ce projet de recherche. Cet apprentissage est continu, et il me semble que si le projet de mémoire de recherche s'était étalé un peu plus dans le temps, j'aurais continué à explorer la notion de médiation paysagère au travers d'expérimentations au sein de mon terrain d'étude. Car, il me semble que la posture du praticien réflexif est particulièrement adaptée aux projets de médiation paysagère.

De par son immersion, le praticien réflexif est averti sur l'assimilation, l'utilisation et les représentations de la notion de paysage de son terrain d'étude. Il me semble que cette connaissance est une réelle richesse au moment de choisir le format que prendra cette médiation. Ainsi le praticien réflexif peut sélectionner ou créer avec pertinence les outils de sa médiation en fonction de la compréhension de son auditoire. De plus, dans le cas du CMF, la relation qui me lie avec les bénévoles, relation qui pour certains se compte en année, est une relation de confiance. Il me semble que cela peut également être un avantage au moment de venir proposer de nouvelles animations, interactions, ateliers qui viendraient perturber les habitudes de travail des bénévoles du collectif. Être praticien dans la réflexion peut permettre une meilleure assimilation des dispositifs de médiation paysagère. Mais il me semble qu'être réflexif dans la pratique peut permettre d'ouvrir quelques portes également : se présenter en tant que chercheur peut aider à la mobilisation de personnes extérieures au terrain d'étude.

Pour conclure, il me semble que la posture de praticien réflexif induit une recherche multiforme, où de nombreuses expériences, présagées ou non, entrent dans la réflexion du chercheur et l'influencent, comme le formule D.Cottureau *"faisant de chaque théorie, de chaque concept exploré un outil de saisie signifiant de ma quotidienneté professionnelle que je transformais à la lumière de ces découvertes."* (Cottureau, 2016, §10). Cette posture me paraît particulièrement féconde dans le cadre d'une médiation, processus par lequel une connaissance sensorielle se transforme en une donnée intellectuelle, le praticien réflexif étant lui-même engagé dans un tel processus.

Au travers de cette deuxième partie, j'ai présenté en détail le Collectif Micro-Forêt Toulouse et ses actions, ainsi que mon implication au sein du collectif et donc justifié du choix de la recherche-action pour ce travail de mémoire. J'ai également exposé démarche, posture, outils mobilisés durant cette recherche pour donner à voir son cadre réflexif et théorique.

Enfin j'ai essayé en tant que praticien réflexif de faire un bilan de cette recherche en tant que chercheuse mais également en tant que coordinatrice du collectif. De ce fait, le terrain d'étude et la méthodologie de recherche ainsi exposés vont permettre de contextualiser les résultats présentés dans la partie suivante.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3 - LE COLLECTIF MICRO-FORÊT TOULOUSE ET LE PAYSAGE



Pour finir, je présenterai le résultat de mes recherches en réponse aux trois hypothèses formulées en première partie. Pour répondre à la première hypothèse, j'analyserai la présence du paysage dans le discours du collectif et de ses partenaires. En second lieu, et pour répondre à la seconde hypothèse, j'étudierai les compétences développées par les membres du collectif au cours des projets. Enfin, pour répondre à la dernière hypothèse j'explorerai la capacité des micro-forêts à susciter le débat sur l'aménagement du territoire et de ce fait, devenir support de médiation

I- Discours et paysage

"si le paysage fait l'objet d'une importante demande sociale, d'un intérêt croissant de la part des acteurs territoriaux, il semble clairement établi que la notion n'est pas spécifiquement verbalisée : ni par les acteurs à l'origine même de sa production, comme les agriculteurs ou les forestiers par exemple (Donadieu, 2007), ni par les prescripteurs, comme les services de l'État ou les chargés de mission des collectivités territoriales (Candau et Michelin, 2009)." (Paradis et Lelli, 2010, §9)

Quelle mobilisation de la notion de paysage dans le discours du collectif ?

A - Un discours technique chez les membres du collectif

Comme j'ai pu le présenter en première partie de ce mémoire, la notion de paysage n'est pas forcément mobilisée dans un contexte de végétalisation citoyenne. Pourquoi la végétalisation citoyenne ne s'empare-t-elle pas de la notion de paysage?

Pour Pierre Donadieu, cela a à voir avec l'institutionnalisation du paysage dans la construction du rapport humain à l'espace et à la nature.

"Constatant la perte de leur accord tacite avec le monde ambiant, nombre de sociétés se sont tournées vers les pouvoirs publics pour restaurer ou réinventer la relation sensible à l'espace, qui était un bien commun partagé comme l'étaient l'air et l'eau avant la crise environnementale contemporaine, et qui se raréfiait. Dans ce contexte politique, le paysage a été institutionnalisé. Il regroupe alors des représentations consensuelles (patrimoine, site, esthétique) qui entraînent des actions politiques appuyées sur des acteurs administratifs et scientifiques (Depraz, 2004)" (Donadieu, 2007, §8)

La végétalisation citoyenne est l'une des facettes, de cette relation qu'une société crée avec son environnement. Si les actions publiques se sont attachées à la notion de paysage, il semble cohérent que les initiatives de végétalisation citoyenne en tant qu'alternative aux pouvoirs publics n'aient pas cherché à s'approprier cette notion. Cette réflexion se base sur une approche théorique de la question. Mais qu'en est-il du Collectif Micro-forêt Toulouse ? A quelle notion s'attachent les membres du collectif pour parler de leurs actions ?

Pour répondre à cette question, j'ai analysé les réponses des 28 questions de l'entretien que j'ai mené avec dix membres du collectif (bénévoles et porteurs de projet) en cherchant à identifier les termes relatifs au champ lexical du paysage.

Dans un premier temps, j'analyserai le discours des porteurs de projet, puis celui des bénévoles.

en rose : mots évoquant le caractère esthétique et sensible des micro-forêts

en rouge : mots évoquant le paysage *mots ou expressions utilisés lors de l'entretien traitant de près ou de*

loin au paysage

N.B	X.M	F-X.G	J.G	C.R
s'intégrer dans un paysage / reboisement / des parcs arborés, des forêts des vergers/ haie, sentier/ compensation/ espace vert / PLU/ plan d'action sur la commune/ pôle environnement de la mairie	havre de nature, zone de biodiversité / haie champêtre / espèces locales /petit espace de nature / îlot de nature et de fraîcheur / verdure / espaces verts/ zone verte	rapport C/N / forêt mature à l'équilibre / zones naturelles témoins/ jardins agroécologiques / artificialisation des sols / verdure / aménager des zones / jardin écologique / aménagement de l'espace / zones vertes / nature en ville / espaces verts	bosquet urbain / désimpermeabiliser le sol / recharge des nappes phréatiques / cheminements / libre évolution / anciennes friches, des talus, des anciennes carrières / stress hydrique / l'aspect esthétique à long terme de la plantation/ arbres tortueux / succession végétale / PNV / parterre végétal	plantation artificielle / pénétration de l'eau / biodiversité / rôle social d'une forêt / capital hydraulique / terre arable/ îlots de chaleur / l'espace public / DT/DICT/ gestion différenciée / tiers paysage / jardinage / verger / zone mellifère / plantation hors-sol / recouvrir de vert / surfaces végétales, de l'herbe / les fruits des arbustes et arbres, des fruitiers, du potager /

Les porteurs de projet utilisent un vocabulaire qui se réfère au paysage sans jamais utiliser le mot, à part une fois, dans le discours de Nicolas Busson "Il faut commencer je pense micro-forêt pour pouvoir ensuite s'intégrer dans un paysage et réaliser des choses encore plus grandes." où il fait là référence à une question d'échelle, la micro-forêt n'étant pas assez "grande" pour s'intégrer dans le paysage. A moins qu'il fasse référence ici, au paysage politique, dans l'idée que la micro-forêt est un levier d'action qui permet de s'insérer dans le paysage politique pour porter ensuite des projets de plus grande envergure. Dans les deux cas, la taille de la micro-forêt est un facteur limitant pour sa prise en compte dans le paysage. Globalement les porteurs de projet font appel à un vocabulaire technique, descriptif qui fait peu appel à l'aspect sensible du projet.

Pour les bénévoles, l'aspect sensible et l'interprétation sont légèrement plus mobilisés dans leur discours ainsi que le terme paysage. Il semblerait qu'une pratique paysagiste, H.P, concepteur-paysagiste, mobilise un discours plus sensible sur ces projets, où la notion de paysage est fortement mobilisée.

mots ou expressions utilisés lors de l'entretien traitant de près ou de loin au paysage

L.H :

l'évolution naturelle / petite forêt / La nature / s'évader / la mer à marée basse avec les rochers, les algues partout avec une espèce de diversité des... de tout ... tous les rochers sont différents, toutes les algues sont différentes, et là, ça part un peu dans tous les sens, moi je trouve ça vraiment **très beau, très joli.** / **Le côté esthétique** / le côté évasion / bien-être / l'écologie / on laisse la nature faire /

botanique / médiation / milieu urbain / aller dehors / potagers partagés / jardins forêts / à l'abandon / entretenu / biodiversité, de captation de CO² et d'abaissement des températures / un terrain en friche / le chemin / le long du canal / emplacement / le périphérique / la visibilité / accès à la nature / de grands espaces verts / rendre des rues piétonnes / favoriser le développement d'espaces verts

B.C :

être à l'extérieur / local / désherbage / les jardins forêts / revégétalisation urbaine / **reconnexion à la nature** / espace de biodiversité / microclimat / renouvellement du sol / petite échelle / milieu urbain / le processus de succession écologique / forêt naturelle / reboisé / un espace protégé / un lieu de rencontre / des bancs publics / espaces végétalisés / jardins partagés / jardins familiaux / parcelle / espaces de production alimentaire / **reconnecte avec le vivant** / déconnexion d'avec la nature / milieu urbain / campagne / les champs / une friche / cadre de vie / rapport à la nature / relation à la nature / à côté du canal / un point de passage / au coeur des villages / la proximité immédiate / centre-ville / périphérie / **un espace de reconnexion avec la nature** / villages / **redonner un peu plus d'identité à des quartiers** / zones vertes / espaces verts / l'évolution des villes / le contact avec la nature / jardins d'annuels /

H.P :

végétaliser / projets de plantation / recensement de plantes / le dessin / la planification / arbustes / arbres / oeuvre collective / une entreprise espace vert / bosquet / boisement / **désir de végétal** / écologues / paysagistes / **qualité paysagère** / une réflexion de territoire / **professionnels du paysage** / retour à la nature / oeuvres collectives locales / se réapproprier notre espace public / **fédération française du paysage** / l'arbre en ville / une palette végétale / un bureau d'étude / **façonner le paysage** / **le paysage urbain** / dessinateur sur autocad / dessiner des plans / un cahier des charges / relevés floristiques / une sortie de reconnaissances de végétaux de la flore urbaine vagabonde / encombrer l'espace public / pleine terre / transformer l'espace / une jardinière / **le désir d'arbres** / l'enrobé / végétalisation tactique / un grand secteur écologique / vivant / saisonnier / singulier / des plantations horticoles / un taux de reprise / adapté au climat / des jardiniers des villes / **agréable à vivre**, ombragé, frais, humifère, saisonnier, / à chaque saison **ses couleurs**, ses plantes / un jardin / comestible / des délaissés le long des voies d'autoroute / des espaces résiduels / une reconquête des citadins pour du végétal / hors-sol / jardins en mouvement de Gilles Clément / Coloco / le temps du végétal / les services d'espaces verts / des espaces végétalisés / une co construction avec des services techniques / **le paysage urbain végétal**

K.W :

végétalisation / micro-forêt urbaines / l'entretien / oeuvre commune / implantation / sujets ligneux / espèces locales / strates arbustives / une zone sauvage / zones urbaines / nature sauvage en ville / un contact direct avec la nature / reconnexion avec la nature en ville / espaces boisés / comestible / un petit bosquet / associations de protection de l'environnement / ville très minérale / une technique de plantation / regard sur les arbres / les jardins ouvriers / des espaces communs / jardin partagé / forêt jardin / l'entretien dans le temps / Les paysans / le cadre de vie / l'ombre de la fraîcheur / **transformer positivement le paysage** / endroits stratégiques / **symbolique** / **délaissés pas jolis et pas valorisables** / continuité de trame verte / faire revenir la nature / des potagers communs, des zones sauvages, des mares de la nature sur les toits si possible des façades végétalisées / les espaces verts / les espaces verts / un design complet de la ville / permaculture / un changement de regard sur la nature

N.G :

un micro-territoire / les plantations d'exploitation du bois / alignement / le cornouiller sanguin ou le fusain / greenwashing / des bois / les délaissés urbains / la collectivité / la nature en ville / espaces avec des pelouses / des haies monospécifiques / projets de plantation / chantier participatif / des projets nourriciers, ou de jardins pédagogiques / pépinière / parc HLM / cerisier / jardin / les moustiques tigres / les îlots de chaleur / des scions / prairies / services écosystémiques / des écosystèmes / des micro surfaces / les initiatives citoyenne / les collectivités / une haie champêtre / **paysage urbain** / ombrage rapide / des grimpantes des pergolas / cadre de vie / des grands parcs / contexte naturel / micro-îlots / périphérie / reconstituer des sols / désartificialisation des sols / d'artificialiser ces sols / ville propre / toxique / une gamme de plantes / les collectivités / micro parcelles / **caractère esthétique** / les bailleurs sociaux / des herbes hautes / l'entretien / l'analyse du sol et sur le choix des essences / polluant / usages /

Il semblerait que les bénévoles se laissent plus facilement aller à un discours sensible pour décrire les projets de micro-forêts, en évoquant l'aspect esthétique et symbolique des micro-forêts et de leur intégration dans la ville. Est-ce parce que les porteurs de projets, responsables du succès de leur projet sont concentrés sur l'aspect technique ? Dans l'échantillon sélectionné pour les entretiens, la totalité des porteurs de projets sont des hommes et quatre bénévoles interrogés sur cinq sont des femmes. Est-ce que le discours sur les micro-forêts est différent en fonction du sexe de la personne qui en parle ? Cependant, le discours de X.M est moins riche en termes précis tels que "PNV", "artificialisation des sols", "gestion différenciée" que les autres porteurs de projet. Est-ce sa position de conseiller municipal à l'environnement de la mairie de Launaguet qui l'engage sur un discours plus généraliste ? En effet, pour la question : *"III.3 Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous impliquer dans un projet de micro-forêt ?"*

Tous les porteurs de projet ont plus ou moins répondu que leurs motivations étaient liées au réchauffement climatique alors que X.M parle d'amélioration du cadre de vie.

"III.3 Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous impliquer dans un projet de micro-forêt ?"

N.B	X.M	F-X.G	J.G	C.R
Réchauffement climatique	améliorer un espace délaissé avec un projet de végétalisation qui crée un îlot de fraîcheur et améliore le cadre de vie	Trouver une activité virtuelle pour le VSC (moi) des jardins agro-écologiques, et donc candidater au concours développement durable de l'UFTMIP c'était une bonne façon d'occuper son temps.	Il a voulu passer à l'action pour amortir les effets indésirables du changement climatique pour absorber le CO ₂ , et la méthode Miyawaki lui a paru la plus intéressante au delà des solutions high tech	La végétalisation c'est comme ça qu'on fait le moins d'erreur par rapport à la politique, au recyclage, etc.. j'ai l'impression qu'avec la vie végétale c'est comme ça qu'on fait le plus de bien à notre situation,

"III.3 Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous impliquer dans un projet de micro-forêt ?"

L.H :

"l'action de planter des micro-forêts et d'en essayer en milieu urbain, enfin ici dans l'agglomération Toulouse, ça c'était quelque chose que je trouvais vraiment positif." / " par curiosité pour en savoir plus sur les forêts de manière générale"

B.C :

s'impliquer dans une action liée à la transition, besoin de se reconnecter à la nature.

H.P :

"dans un bureau d'étude on est coincé dans notre travail du quotidien, je cherchais qui fait quoi pour végétaliser la ville, mais je les ai pas trouvé, du coup je suis très contente des questions qui se posent dans le quotidien d'un projet de plantation."

K.W :

"La raison c'était que je cherchais à faire des projets de végétalisation dans la ville, parce que je suis en manque de nature dans cette ville très minérale, et c'était aussi une manière d'apprendre une technique de plantation de ces forêts là et j'ai appris aussi plein d'autres choses et sur la gestion de projet, les outils participatifs, tout ça, c'est très très riche."

N.G :

"Moi c'est une démarche personnelle depuis 2 ans avant que je rentre dans le CMF, de formation sur les enjeux effectivement de la nature en ville, de la place des végétaux et tout d'un coup un changement de regard sur tous ces espaces avec des pelouses bien cramées tout l'été qu'on entretient, qu'on arrose, des haies monospécifiques et se dire qu'on peut peut-être faire autre chose avec ces espaces qui ne servent à rien ni à personne."

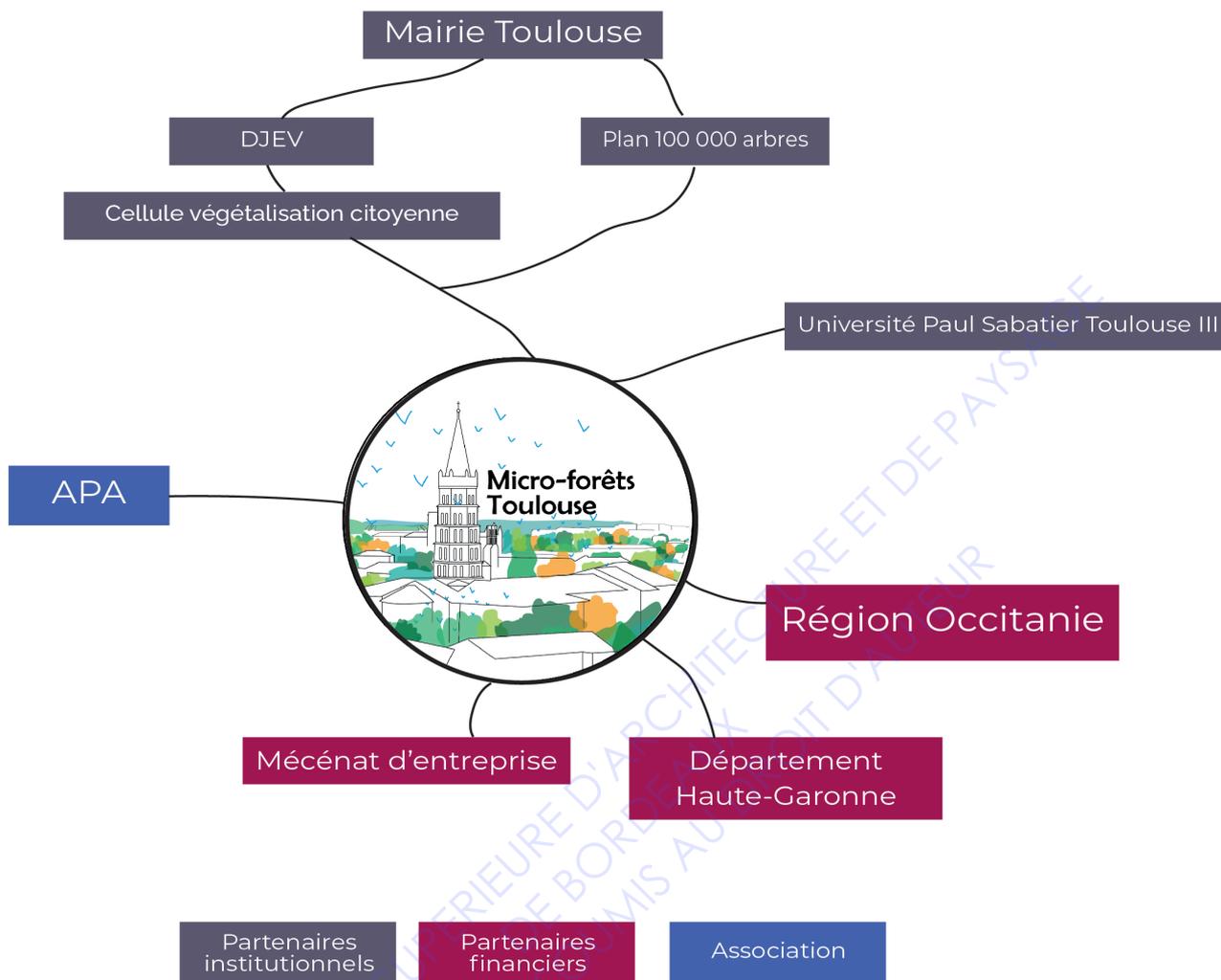
Pour les bénévoles, même si la question du réchauffement climatique est abordée dans le questionnaire, ils mettent en avant des désirs personnels : leur envie de végétaliser, désir de retour à la nature, d'être sur le terrain et dans l'action. Pour les porteurs de projet, le discours est plus orienté vers le bien commun : lutte contre le réchauffement climatique, amélioration du cadre de vie, favoriser la biodiversité. On peut supposer que les porteurs de projet ayant à convaincre les collectivités territoriales développent un discours plus conventionnel et consensuel orienté par les préoccupations actuelles telles que la cohésion sociale et le dérèglement climatique.

Pour conclure, à part pour des personnes initiées au projet de paysage, N.G et H.P, la notion de paysage et la conscience de le façonner est peu présente chez les membres du collectif malgré un vocabulaire riche et détaillé d'aménagement paysager et pour certains d'écologie. De part le vocabulaire utilisé, on peut présumer qu'une action paysagère est à l'œuvre mais très peu en ont conscience.

B - Un discours écologique chez les partenaires du collectif

Les partenaires du collectif rassemblent un ensemble d'acteurs institutionnels, associatifs et financiers qui permettent aux projets de micro-forêts de se développer sur le territoire de l'agglomération toulousaine. Ces acteurs ont des champs d'actions diverses : collectivités territoriales, associations,

entreprises et chacun possède un intérêt, explicite ou non, à contribuer aux actions du Collectif Micro-forêt Toulouse. Mais cet intérêt fait-il appel à la notion de paysage ?



Lacombe.E, (2021) Schéma des partenaires du CMF [illustration] Collectif Micro-forêt Toulouse

Partenaires institutionnels :

- La Direction des Jardins et Espaces Verts (DJEV) de la municipalité de Toulouse. Le partenariat établi avec la DJEV est assez récent, il a été confirmé lors de la réunion du 17 Septembre 2021 avec le directeur adjoint. Au-delà de la mise à disposition de terrains au travers de conventions d'occupation temporaire du terrain, la mairie de Toulouse au travers de la DJEV apporte une aide technique aux projets de micro-forêts implantés sur le territoire de la commune. Ce partenariat s'est traduit par la prise en charge du travail du sol pour le projet de la micro-forêt des Pionniers, à Montaudran. En parallèle de ces actions, plutôt ponctuelles, la question de la gestion des espaces verts, aux abords des micro-forêts, a été abordée lors de cette même réunion.

*" On a eu l'opportunité d'aller en début de semaine regarder la micro-forêt de Rangueil. J'ai été personnellement très agréablement surpris par la pousse, parce que bon c'est une micro-forêt qui est récente, elle a plus d'un an, globalement aujourd'hui on a des végétaux qui font plus d'1m de haut et globalement c'est quand même des végétaux qui marquent déjà **le paysage** et au bout de trois ans ils le marqueront d'autant plus. Donc nos jardiniers ne devront pas aller avec les tondeuses défoncer les arbres, après ça, ça empêche pas de garder des liens étroits, nous on vous considère comme des partenaires, on travaille avec les mêmes*

intérêts, la préservation du patrimoine végétal ..."

Fabien Granier, directeur adjoint de DJEV de la mairie de Toulouse le 17 Septembre 2021

Dans cet extrait de la réunion, Fabien Granier fait référence au paysage dans sa dimension physique, des végétaux qui marquent déjà le paysage, des végétaux qui prennent une certaine place dans un espace, un milieu défini.

- La cellule végétalisation citoyenne est issue de la DJEV de Toulouse. Elle a été mise en place en juin 2021, pour accompagner les projets citoyens sur la commune de Toulouse, au travers de dispositifs de consultation citoyenne tels que : *Mes idées pour mon quartier*²⁴ ou l'opération *Des fleurs sur mon mur*.²⁵ Mais elle se positionne également, en soutien aux services techniques de la DJEV, pour la mise en place d'une stratégie de gestion différenciée afin d'intégrer la préservation de la biodiversité dans les pratiques, ainsi qu'en appui au plan 100 000 arbres en lien avec la Direction Environnement Energie. Une des questions du CMF lors de cette première rencontre avec Stéphanie Cassar était de savoir comment est ce que la cellule végétalisation citoyenne et le collectif allaient travailler ensemble ? Qu'est ce que cette structure allait apporter aux projets de micro-forêts portés par le CMF ?

" Il faut qu'on puisse réfléchir ensemble sur les autres projets que vous voulez mener sur cet ordre là, qu'est ce qui peut être mis à disposition, qui est ce que ça peut intéresser en terme d'association. Quelle nature parce qu'il faut aussi avoir une logique micro-forêt mais aussi réfléchir à sa fonctionnalité : est ce que ça a un côté bien-être, plutôt de lien social est ce qu'il y a une notion de biodiversité auquel cas on essaye de la mettre à des endroits où il y a un intérêt avec les corridors ou les autres espaces de biodiversité autour, si c'est pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur... Voilà il faut aussi à chaque fois adapter le projet à l'enjeu et à l'enjeu du secteur qu'on plante." Stéphanie Cassar, responsable cellule végétalisation de la mairie de Toulouse le 17 Septembre 2021

Dans cet extrait de la réunion, Stéphanie Cassar, met l'accent sur l'importance de la contextualisation des projets de micro-forêt et la valeur ajoutée à réfléchir à l'échelle du paysage culturel, physique, et politique de la ville. Il me semble qu'elle aborde sans les nommer les réels enjeux de l'intégration de la végétalisation citoyenne au paysage urbain : la prise en compte des dynamiques paysagères.

- Le Plan 100 000 arbres fait partie du Plan d'action "Nature en Ville" du Conseil municipal de Toulouse datant du mois d'Octobre 2019. Ce plan fait également partie du volet adaptation au changement climatique du Plan Climat Air Énergie Territorial de Toulouse Métropole et a fait l'objet d'un marché public de prestations intellectuelles dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. La principale question du Collectif Micro-forêt Toulouse était de savoir si les arbres des micro-forêts plantées sur la commune de Toulouse serait compté dans le plan 100 000 arbres.

" Sur la comptabilisation, on a quand même un questionnement sur comment compter l'intégralité des plants sachant qu'il va y avoir quand même une déperdition après sur les prochaines années, donc on propose nous de l'intégrer au comptage mais dans une ligne à part, en disant voilà y a tant de plants qui ont été plantés en micro-forêt [...] L'idée c'est d'être transparent aussi de dire voilà ça a été planté par telle association tant de plants et ça rentre dans le décompte des 100 000 arbres mais sur une ligne à part pour être aussi transparent avec la population."

Loïc Gascon, Chef de projet Plant'Arbre et Toulouse +Verte de Toulouse Métropole le 17 Septembre 2021

Dans cet extrait de la réunion, Loïc Gascon est focalisé sur la transparence de la comptabilité des plants. Il met en avant la possible mortalité des arbres plantés en micro-forêt et les moyens pour les comptabiliser dans le Plan 100 000 arbres en prenant en compte ce facteur. L'approche de Loïc Gascon paraît assez éloignée d'une démarche paysagère car il semble ne prendre en compte que la quantité du végétal dans cette comptabilité et non ses qualités, ses spécificités de plantation, les effets qu'il aura sur son environnement physique et culturel.

- Enseignants-chercheurs de l'université Paul Sabatier Toulouse-III
Un suivi est mis en place par les enseignants-chercheurs de la licence en biologie de l'université Paul Sabatier sur la micro-forêt plantée à l'université en Mars 2021. Ce suivi est coordonné par Christophe Andalo avec qui j'ai pu m'entretenir le 16 Septembre 2021, lors d'une visioconférence. La micro-forêt est suivie selon différents critères relevant de l'écologie : la captation du CO₂ dans le sol, l'évapotranspiration, le recouvrement foliaire, inventaire faunistique sur les oiseaux et les micro-mammifères, étude des mycorhizes dans le sol, ainsi que le suivi de la croissance et la mortalités des arbres et arbustes plantés. Ma principale question au sujet du suivi scientifique de la micro-forêt était de mettre en lumière le rôle des scientifiques dans les projets de micro-forêt.

" Ce que peuvent apporter les scientifiques c'est de préciser pourquoi on veut faire les choses, essayer de poser, voila on va améliorer, mais une amélioration de quel type, dans quel but, ça peut ne pas être la même amélioration selon ce qui est recherché, si c'est le stockage de carbone, si c'est de favoriser les oiseaux, ça peut ne pas être la même réponse. Je pense que les scientifiques ont ce rôle là, de rationaliser..." Christophe Andalo, chercheur au laboratoire Evolution et Diversité Biologique de l'Université Toulouse III Paul Sabatier

Dans cet extrait, Christophe Andalo poste les travaux de recherche scientifique en tant que base de réflexion fiable pour les choix d'aménagement paysager. Ses propos traduisent une vision assez utilitariste et rationnelle de l'objet micro-forêt, objet évoluant en fonction des critères que l'on souhaite lui attribuer. Cette vision est assez cohérente avec son statut d'enseignant-chercheur en écologie même s'il s'engage dans un projet de recherche alternatif au sujet des micro-forêts.

Partenaires associatifs

- L'association Arbres et Paysages d'Autan accompagne techniquement le collectif dans les visites de terrain, la sélection des essences locales, la mise à disposition de plants "végétal local"⁵ et le suivi des micro-forêts pendant trois ans.

Arbres et Paysages d'Autan est une association loi 1901 qui a pour objet de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous.

Par ses actions, elle souhaite impliquer chacun dans la prise en compte de son environnement.²⁶

L'association Arbres et Paysages d'Autan mobilise la notion du paysage dans son aspect patrimonial, ils font référence à une restauration du paysage rural par les agriculteurs prenant tout d'abord la forme d'une restauration des haies champêtres et ensuite d'une éducation, sensibilisation à l'environnement.

Partenaires financiers

- La Région Occitanie finance le CMF au travers du budget participatif citoyen "Ma solution pour le climat". Comme son nom l'indique, ce budget citoyen vise à promouvoir des solutions innovantes et citoyennes dans le cadre de l'atténuation des conséquences du dérèglement climatique. L'objectif étant de financer des projets concrets et rapidement réalisables imaginés par les citoyens²⁷. Le CMF et son projet "essaimer les micro-forêts urbaines" a fait partie des 42 lauréats retenus en 2020. La convention du budget participatif signée entre la région Occitanie et le Collectif Micro-forêt Toulouse est d'une durée de quatre ans et comprend : la plantation de 8 micro-forêts soit environ 30 000 arbres, l'animation d'atelier de sensibilisation auprès d'établissements scolaires partenaires et le développement d'outils pédagogiques. Le paysage n'est mentionné dans aucune des facettes du projet.
- Le Département de la Haute Garonne finance le CMF au travers d'une convention établie entre Toulouse en Transition, le syndicat mixte Haute Garonne environnement et le Département de la Haute-Garonne. Dans le cadre de cette convention Toulouse en Transition s'engage à :
 - *Fédérer les groupes locaux de mouvements en transition et créer une structure haut-garonnais pour favoriser le partage d'expériences et l'essaimage au sein du département.*
 - *Accompagner des projets de plantation de micro-forêt sur le patrimoine du conseil départemental.*²⁸

La notion de paysage n'est pas évoquée dans cette convention, cependant le colloque auquel a participé le CMF "Arbres et forêts en Haute-Garonne : un bien commun à préserver !" ⁴ organisé par le conseil départemental et le syndicat mixte Haute Garonne environnement a regroupé des acteurs revendiqués ou non du paysage.

- Toulouse Métropole a financé le CMF lors de leur premier projet de micro-forêt, la micro-forêt des géants. Ce financement s'est réalisé dans le cadre de l'appel à projet "Sensibilisation à la biodiversité" dont le collectif fût lauréat en Octobre 2019 pour le projet "Les micro-forêts, trésor de biodiversité". La convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal non constitutive de droits réels lie le CMF et Toulouse Métropole sur une période de trois ans. " *Ce projet consiste à planter de manière participative une micro-forêt urbaine selon la méthode "Miyawaki", avec les riverains et des enfants du groupe scolaire "La Prairie", et à utiliser cette plantation comme support d'ateliers pédagogiques autour de la compréhension des écosystèmes et du rôle de l'arbre dans notre société"* ²⁹. Là encore, le paysage est inexistant des textes et des accords, la biodiversité étant la motivation principale mise en avant dans le projet.
- Mécénat
L'association Toulouse en Transition reçoit des mécénats dans le cadre des actions du CMF. Les critères mis en place par le comité de pilotage pour le mécénat d'entreprise concernent la taille et la localisation : des PME de la région Toulousaine. Dans ce cadre TeT et le CMF ont été financés par 5 entreprises : Boston storage, Prolinair, Rural Master l'Union, XP Metal Detector et OpenAirlines pour un total de 11500 €. Si la plupart des entreprises sont motivées par la compensation carbone de leur stratégie RSE ou par la réduction d'impôt, certaines voient dans les projets de micro-forêt des opportunités pour faire participer leurs employés à une activité d'éducation à l'environnement. En dehors de cette possibilité de sensibilisation, l'échange entre le Collectif Micro-forêt Toulouse et les entreprises mécènes est purement financier.

- Appel à projets

Le Collectif Micro-forêt Toulouse a récemment répondu à l'appel à projet *"L'Arbre au cœur de notre quotidien"* de la fondation Maison du Monde. L'objectif est d'apporter un soutien financier à des structures d'intérêt général dans leur projet de préservation, de valorisation et/ou de plantation d'arbres hors forêts en France (métropole et/ou outre-mer), que ce soit en zone rurale, urbaine ou périurbaine.³⁰

Le financement fait ici référence à la symbolique de l'arbre et non à celle du paysage.

Pour conclure, la notion de paysage est peu présente auprès des partenaires du CMF. Ce qu'on peut observer c'est que la notion est plus facilement utilisée par des acteurs de terrain : Fabien Granier directeur adjoint des Jardins et Espaces Verts de la municipalité de Toulouse ou l'Association Arbres et Paysages d'Autan. Cependant un travail de terrain spécifique à une évaluation ou une quantification peut oblitérer la notion de paysage dans le cas des micro-forêts : suivi scientifique mené par Christophe Andalo ou Projet 100 000 arbres portés par Loïc Gascon. Lorsque les partenaires sont financiers, la notion de paysage est inexistante, on lui préfère les enjeux climatiques ou de biodiversité.

C - La notion de paysage mobilisée dans le discours écrit

Le Collectif Micro-forêt Toulouse a produit différents supports d'information qui mettent en scène les actions du collectif et qui matérialisent un discours commun, représentatif de l'identité et de la pratique de ce dernier. J'ai choisi de m'intéresser à deux médias : la vidéo teaser, présente sur le site web du CMF, et le guide pratique *"Miyawa'kit"*. Ces deux supports sont importants dans la construction de l'image et de la pratique du collectif, et je souhaite y étudier l'utilisation et la représentation du paysage.

La vidéo teaser

Cette vidéo est présente sur la page d'accueil du site internet du Collectif micro-forêt Toulouse pour illustrer leurs actions et mettre en image ce que représente une plantation participative de micro-forêt. Les passages vidéos ont été filmés lors de la formation dispensée par Nicolas de Brabandère et de la plantation de la micro-forêt des géants entre le 27 Février et le 2 Mars 2020 à Toulouse.

Cette vidéo de 3min et 11 secondes est essentiellement composée de plans rapprochés fixes représentant des personnes en action (formation, plantation), des objets (godet de tractopelle) ou des végétaux (feuilles, herbacées, jeunes plants, compost décomposé). Une musique de fond est présente tout le long de la vidéo, interrompue à quelques reprises par des extraits de la voix de Nicolas De Brabandère, enregistrée lors de la formation.

La notion de paysage n'est évoquée ni dans les génériques de début et de fin, ni dans les témoignages de Nicolas de Brabandère. Néanmoins le caractère temporel du paysage est évoqué

"une micro-forêt c'est quelque chose qui change constamment d'une saison à l'autre, d'une année sur l'autre"

Pour ce qui est des images, elles se concentrent essentiellement sur des personnes, des objets, des végétaux, des éléments, des détails de la micro-forêt.



Victor. (Réalisateur). (2021). Vidéo Teaser CMF [Film]. Windwalker production, [0:00:49]

Entre la 49^e et la 51^e seconde, on peut voir un plan d'ensemble qui montre la tractopelle à l'œuvre, le groupe suivant la formation et apercevoir furtivement le paysage physique dans lequel s'intègre la micro-forêt.



Victor. (Réalisateur). (2021). Vidéo Teaser CMF [Film]. Windwalker production, [0:01:41]

À 1 min et 41 secondes on peut apercevoir durant quelques secondes en arrière-plan, les troncs des platanes du canal du midi et la voie d'insertion pour le périphérique.

À aucun moment dans cette vidéo le paysage dans lequel s'insère la micro-forêt est le sujet, il est toujours en arrière-plan de l'action. Ce qui est mis en avant c'est le processus participatif de la plantation au travers de plans de citoyens en action : pralinage, bêchage, plantation des plants, paillage, arrosage... Cette vidéo, par l'addition de plans courts et serrés, donne une vue fragmentée de la micro-forêt à défaut d'une vue d'ensemble. On se concentre de manière individuelle sur le citoyen, le végétal et pas forcément sur l'unité que cette rencontre produit, c'est à dire la micro-forêt dans un paysage urbain.

Le Miyawa'kit

Le Miyawa'kit est un guide pratique rédigé par sept membres du Collectif Micro-forêt Toulouse durant l'été 2020, comme retour d'expérience de la première plantation de micro-forêt, la micro-forêt des géants plantée en Mars 2020. Il est composé de 6 chapitres :

1. Un projet collectif
2. Trouver un terrain
3. Choisir les espèces
4. Préparation du sol
5. La plantation
6. Le coût d'une micro-forêt

Ce guide pratique est à la base de la plupart des échanges entre le CMF et l'extérieur, c'est le premier document que le CMF met dans les mains de futurs porteurs de projet.

La notion de paysage ou des termes associés sont utilisés à quatre reprises sur les 70 pages que composent Le Miyawa'kit.



Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.16

À la 16^e page dans le chapitre 2-Trouver un terrain,

"La dimension participative de la plantation, la communication faite autour du projet, la présentation du projet auprès de la mairie de quartier sont autant de pistes pour intégrer au mieux la micro-forêt dans le paysage existant."

"le paysage existant" fait ici référence au paysage cadre de vie, à la dimension habitée du paysage. La question de l'intégration telle qu'elle est présentée dans la phrase fait référence à la fois à l'intégration dans le quotidien des citoyens, un

paysage support d'usages mais également à l'intégration dans un territoire dépendant des collectivités territoriales, un paysage support d'une politique. Au travers de cette phrase, le CMF met en avant l'importance de la prise en compte des dynamiques paysagères en cours sur le territoire choisi pour la réussite du projet.

5- LA MICRO-FORÊT DES GÉANTS

Nous allons vous expliquer les raisons qui ont motivé nos choix pour la sélection du terrain de la **micro-forêt des géants**, chemin des Herbettes, à Rangueil, Toulouse. Plantée le 2 mars 2020, certains de ses 1200 arbres font déjà plus d'1,50m, en à peine 2 mois !

CHOISIR UN TERRAIN

Pour notre première plantation, nous avons cherché **des espaces dévalorisés** afin de créer un mieux-être au sein de la ville. Nous avons veillé à cohabiter avec les espaces de loisirs des riverains. Nous avons choisi de planter sur le quartier de Rangueil car nous avions un **partenariat avec l'école la Prairie** et que pour des raisons logistiques et de suivi il était important que les élèves puissent y venir à pied depuis leur école.

Pour être en cohérence avec l'espace public, la volonté du collectif était de trouver un **terrain public, en bordure de périphérique**.

L'idée de recréer un poumon vert à Toulouse autour du périphérique s'appuie sur plusieurs raisons concrètes :

- Ces terrains sont souvent non constructibles
- Les multiples bénéfices d'une micro-forêt : amélioration de la qualité de l'air bien-être qui peut être apporté par la vue d'une forêt et le chant des oiseaux plutôt que toutes les nuisances du trafic routier...



CONSEIL

Pour la forêt des Géants, **3 options de terrains ont dû être écartées avant d'obtenir celui de la plantation actuelle** !

Plusieurs raisons externes : projet d'aménagement paysager, de travaux, nous ont été annoncés au fil du temps, et ce peu de temps avant la date de plantation.

Il peut être avantageux de **travailler directement avec les gestionnaires du terrain** pour un projet de plantation de forêts afin d'éviter ce genre de déboires.

Ex : plantation dans une école, université, entreprise, etc...

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'rit, p.21

d'aménagement paysager qui est l'apanage d'une certaine expertise et qui est réalisée dans le cadre d'une commande publique ou privée.

À la 21^e page toujours dans le chapitre 2-Trouver un terrain,

"Pour la forêt des Géants, 3 options de terrains ont dû être écartées avant d'obtenir celui de la plantation actuelle ! Plusieurs raisons externes : projet d'aménagement paysager, de travaux, nous ont été annoncés au fil du temps, et ce peu de temps avant la date de plantation."

"projet d'aménagement paysager" fait ici référence à un cadre, un champ d'action qu'est l'aménagement paysager. Ce terme marque la différence entre la végétalisation qui peut être citoyenne ou non et le projet

6- LE DESIGN

Le terrain que vous aurez choisi aura forcément une végétation ou des infrastructures déjà présentes. Il est important que vous réfléchissiez à l'intégration de la micro-forêt dans ce paysage. Nous allons vous présenter le design auquel nous avons travaillé pour la micro-forêt des géants.

CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS

- Respect du **chemin naturel** emprunté par les cyclistes et piétons
- Respect de quelques **mètres de distance** par rapport aux dispositifs publics : chemin goudronné, grillage existant et pouvant nécessiter des interventions par la mairie
- Création d'un **"espace détente"** libre pour les promeneurs, du "bon côté" de la forêt
- Prise en compte du **matériel urbain** existant (bancs publics) pour une belle vue sur la forêt
- Prise en compte de la **végétation existante** : les quelques arbres présents sur le site ont été intégrés au projet



TERRAIN PUBLIC

Dimension participative, pédagogique, citoyenne et politique.

LIEU DE PASSAGE

Proche du Canal du Midi, des écoles, de la crèche et de l'Université

PROXIMITÉ DU PÉRIPHÉRIQUE

Permet de profiter des services écosystémiques de la micro-forêt : barrière visuelle et mur antibruit naturel, filtration de l'air, îlot de fraîcheur

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'rit, p.22

place. Même si la dimension esthétique du paysage n'est pas clairement explicitée, il est question dans l'intégration de la micro-forêt de la recherche d'une certaine harmonie avec l'existant qui se caractérisera par des choix formels au sein du projet.

À la 22^e page toujours dans le chapitre 2-Trouver un terrain,

"Le terrain que vous aurez choisi aura forcément une végétation ou des infrastructures déjà

présentes. Il est important que vous réfléchissiez à l'intégration de la micro-forêt dans ce paysage."

"ce paysage" fait ici référence à un paysage en particulier celui dans lequel le projet de micro-forêt prend racine. C'est le caractère physique du paysage qui est mobilisé, un paysage urbain fait de bâtiments, de voiries et de végétaux existants dans lesquels la micro-forêt doit trouver sa

3- OÙ LOUER UNE MINI-PELLE ?

Vous pourrez trouver différents types de prestations sur internet : un pelliste possédant sa propre mini-pelle, une entreprise de paysage louant une mini-pelle, un pelliste sans mini-pelle, une mini-pelle sans pelliste... Nous allons vous présenter la formule que nous avons choisie pour la micro-forêt des Géants.



LOCATION MINI-PELLE

Nous avons utilisé une **mini-pelle de 3,5T**. Elle nous a été prêtée par un proche d'un des membres du collectif, ce qui a participé à alléger nos coûts. Les entreprises spécialisées du secteur proposent des locations de mini-pelle :

- Kiloutou
- Loxam
- Locaforce
- Locadour

Vous pouvez trouver leurs contacts sur internet et **demandez des devis**. Vous pouvez également trouver des **locations entre particuliers** sur des sites comme leboncoin.



NOTRE PELLISTE : THOMAS

Une fois la mini-pelle trouvée, il nous a fallu chercher un **pelliste avec les diplômes et accréditations nécessaires**. On avait besoin d'une personne assez flexible au niveau des dates et des heures de travail, on a donc préféré former un des bénévoles du Collectif au diplôme nécessaire à l'utilisation d'une mini-pelle (le CACES) et l'AIPR pour le travail sur réseaux. C'est lui qui a "pellé" pour la micro-forêt des Géants !

Vous pouvez nous **contacter si vous souhaitez être mis en lien**.

À la 66^e page dans le chapitre 6- le coût d'une micro-forêt,

"Vous pourrez trouver différents types de prestations sur internet : un pelliste possédant sa propre mini-pelle, une entreprise de paysage louant une mini-pelle, un pelliste sans mini-pelle, une minipelle sans pelliste..."

"une entreprise de paysage" fait

ici référence à une structure

professionnelle spécialisée dans

le chantier de projets de paysage.

L'entreprise de paysage implique des

moyens et savoir-faire techniques

mobilisés par les jardiniers paysagistes

qui y travaillent. Dans cette phrase,

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.66

l'entreprise de paysage est fournisseur d'une prestation que le collectif n'est pas à même de réaliser par ses propres moyens: le décompactage du sol.

Le mot paysage tel qu'il est utilisé au sein du Miyawa'kit fait référence à différentes facettes de la notion : un paysage culturel, politique, physique, technique, support de projet et d'une activité professionnelle. Pourtant, et on l'a vu dans la première sous-partie, ces différentes facettes de la notion de paysage ne sont pas mobilisées dans le discours des membres du collectif. On peut alors supposer que l'exercice de réflexion qu'implique l'écriture du Miyawa'kit fasse plus concrètement appel à la notion de paysage que les éléments de discours récoltés tout au long des entretiens. La notion de paysage semble ainsi plus naturellement mobilisée lorsqu'il s'agit de traduire à l'écrit un discours, une pratique, des valeurs.

Dans cette première partie, j'ai voulu mettre en lumière les discours et les relations établis avec la notion de paysage. La végétalisation citoyenne étant un des leviers d'action pour l'adaptation des villes au changement climatique, les notions de climat, de biodiversité et de services écosystémiques sont plus facilement mobilisées lorsqu'il s'agit de présenter les micro-forêts. Les membres du CMF, ont l'a vu, sont très peu familiarisés avec la notion de paysage, à part pour les personnes du métier. La conscience de travailler sur et avec le paysage est peu présente dans le discours du CMF alors qu'elle est formulée dans le Miyawa'kit, guide pratique du CMF. En ce qui concerne les partenaires du collectif, un schéma similaire opère : les professionnels qui travaillent sur le paysage et qui en ont conscience mobilisent la notion alors que ceux qui n'en ont pas conscience font appel à d'autres termes tels que : le cadre de vie, l'environnement, la végétalisation, etc...

Après avoir analysé le discours, j'aimerais à présent analyser les pratiques du Collectif Micro-forêt Toulouse dans le cadre de ma seconde hypothèse.

II- Pratique paysagère et expertise(s)

Si la notion de paysage n'est pas présente dans le discours du CMF, peut-il avoir développé une pratique paysagère ? Le CMF au travers de ses actions, a peu à peu renforcé une analyse et une pratique du terrain, propres à la plantation de micro-forêt. Quels sont les aspects du paysage pris en compte dans cette pratique ? Quelles compétences sont mobilisées au travers de cette expérience de terrain ? Comment ces compétences sont-elles transmises au sein du collectif ? C'est à ces questions que je tenterai de répondre au travers de cette deuxième partie.

A - Des connaissances communes : le Miyawa'kit

Le CMF partage aujourd'hui une connaissance commune des projets de micro-forêts grâce à un objet-frontière le Miyawa'kit.. Ce guide pratique a été conçu dans le cadre du projet "essaimer les micro-forêts" financé par le budget citoyen régional "Ma solution pour le climat" dans l'idée de Développer un ensemble d'outils pédagogiques, le "Miyawa'kit" permettant à des citoyens, des collectifs, des associations de s'approprier les principales étapes de création d'une micro-forêt et de bénéficier des retours d'expérience du Collectif microforêt. ³¹

Ce guide pratique décortique les étapes d'un projet participatif de micro-forêt en 6 chapitres. Il doit permettre à des néophytes de s'approprier la méthode de plantation Miyawaki et la démarche participative de projet mise en place par le CMF. Est ce que la simple lecture du guide est suffisante pour cette appropriation ? A quelles compétences font appel ces plantations participatives ?

Selon B.Davasse et D.Henry, pour aborder la complexité des dynamiques en place sur le territoire l'action sur le paysage nécessite une triple compétence :

- *celle de l'intelligence des systèmes environnementaux propres à chaque territoire,*
- *celle d'une aptitude à penser et/ou à concevoir des situations spatiales dans la durée,*
- *celle d'une capacité à interagir avec des groupes sociaux en présence de façon à prendre en compte leurs attentes et à animer le dialogue entre ces divers acteurs.*

(Davasse, Henry, 2015, p'5)

Cette triple exigence est un idéal, ces compétences ne sont pas toutes mobilisées à valeur égale et de manière constante pour chaque action paysagère, qu'elles soient mises en place par des professionnels ou des amateurs. Cependant, cette triple compétence telle qu'elle est présentée dans cet article a le mérite de dévoiler la complexité dans laquelle se déroule l'action sur le paysage.

Les plantations participatives telles qu'elles sont portées par le CMF font-elles appel à cette triple compétence ? C'est ce que je souhaite étudier au travers du Miyawa'kit.

- *celle de l'intelligence des systèmes environnementaux propres à chaque territoire,*

La prise en compte des dynamiques paysagères qu'elles soient physiques, culturelles, ou politiques sont principalement illustrées dans les chapitres :

Chapitre 2 : Trouver un terrain

Chapitre 3 : Choisir les espèces

Chapitre 4 : Préparation du sol

Pour ce qui est des dynamiques physiques, l'analyse du sol, de la végétation présente, l'étude du potentiel naturel de végétation, de la morphologie du terrain sont présentés comme des étapes indispensables à l'implantation d'une micro-forêt.

1- ANALYSE TECHNIQUE

En vous baladant dans votre quartier vous apercevrez sûrement des terrains en friche ou des pelouses à aménager. Il est bien de noter leurs emplacements et d'en parler avec votre collectif. Pour savoir si un terrain est intéressant, intéressez-vous à :



LA GÉOGRAPHIE

Tous les terrains peuvent convenir, à priori. Mais tant qu'à faire, pourquoi ne pas choisir un lieu qui ait du sens ? Proche du périphérique, pour créer une barrière visuelle et sonore, ou d'une zone scolaire et/ou d'habitation, pour reverdir un quartier bétonné... votre imagination est la seule limite !

⚠ Terrain en **pen**te ?

Trop pentu = travail du sol ardu !

⚠ **Accès à l'eau** ? Plusieurs arrosages seront à prévoir lors des 2 premières années



LA SURFACE

- Au minimum 100m² et 5m de large. Le terrain doit aussi être éloigné d'environ 5m d'un bâtiment et 2m d'une route.

- Au maximum 5000m² pour limiter les coûts, à cette échelle il vaut mieux laisser la forêt se recréer seule et à son rythme.

⚠ **Budget**

La surface que vous pourrez de planter sera conditionné par votre budget. N'ayez pas les yeux plus gros que le ventre...



L'ACCESSIBILITÉ

Les véhicules qui vont livrer les amendements, ainsi que le passage de la mini-pelle pour préparer le sol imposent un accès facile au terrain

⚠ Y a-t-il **une route** pour l'acheminement des amendements et de la mini-pelle ?

⚠ Présence de **réseaux** (canalisations/électriques) ? C'est un élément important à noter: elle rend la plantation d'une micro-forêt plus ardue.

CONSEIL

Si trop de critères rendent le projet difficile, d'autres solutions sont envisageables : prairies fleuries, végétalisation comestible et/ou ornementale. Contactez le [groupe Végétalisation de Toulouse en Transition](#) ou rejoignez le projet [Champs Libres](#) ;

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.17, Chapitre 2

4- LE PNV (POTENTIEL NATUREL DE VÉGÉTATION)

Il correspond aux espèces végétales qui seraient naturellement présentes dans un milieu précis (relatif au climat, sol, région) s'il n'y avait pas eu d'intervention humaine. Présentes depuis des milliers d'années, il s'agit d'espèces qui ont su s'adapter aux modifications du milieu et du climat.

LA VÉGÉTATION NATURELLE POTENTIELLE

- Concept développé par le botaniste et phytosociologue allemand Reinhold Tüxen
- Il est utilisé dans la méthode Miyawaki pour sélectionner les espèces adaptées à la zone géographique de la plantation.
- Dans une forêt naturelle, mature et stable, on observe que la répartition des espèces n'est pas équilibrée. La méthode Miyawaki distingue 3 catégories d'espèces :
 - DOMINANTES** : elles caractérisent la forêt, deux ou quatre essences souvent (chênes, hêtres...) qui dominent et se rencontrent à tous les stades de maturité.
 - SECONDAIRES** : on les observe régulièrement mais elles ne sont pas aussi présentes que les dominantes.
 - MINEURES** : on rencontre seulement quelques individus dans la forêt.



LE CLIMAT

Et le dérèglement climatique ? Ne faut-il pas choisir des espèces de climat plus chaud et sec pour anticiper leur adaptation aux chaleurs futures ? C'est une bonne question, mais il faut savoir que la flore et la faune locale sont synchrones ; en introduisant des espèces exogènes, elles risquent de ne pas fleurir ou fructifier au moment où insectes et oiseaux de pays en ont besoin ! À l'inverse, insectes et oiseaux ne pourront pas jouer leur rôle dans la pollinisation et la reproduction des végétaux.

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.29, Chapitre 3

2- DÉFINIR LE TYPE DE SOL

Il est possible grâce à des tests simples de définir le type de sol de votre terrain. Pour cela, nous allons vous présenter 4 tests qui vous permettront de mieux connaître votre sol ses propriétés et ses besoins.

TEST DU BOUDIN : [VIDÉO]

Il permet de tester la qualité agronomique du sol (pas la richesse). Prélever à plusieurs endroits du terrain un peu de terre qu'on mélange avec un peu d'eau pour faire un boudin.

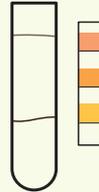
- **Boudin effrité**: sol sableux
- **Boudin facile à faire**: sol majoritairement limoneux
- On peut faire **un cercle avec le boudin** sans le casser: sol argileux



TEST DU PH : [VIDÉO]

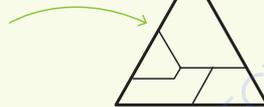
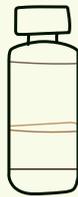
Le PH d'un sol (Potentiel Hydrogène) permet de définir son état d'acidité ou d'alcalinité. La majorité des sols ont un PH compris entre 4 et 9. Plusieurs méthodes s'offrent à vous :

- Test de PH à trouver dans le commerce avec bandelettes ou sonde
- Faire analyser un échantillon dans votre jardinerie



TEST DU BOCAL : [VIDÉO]

Il permet d'évaluer le pourcentage de limons, d'argile, de sable et de matière organique de votre sol. Pour cela il suffit de remplir de terre un bocal jusqu'à mi-hauteur, d'y ajouter de l'eau, secouer et laisser reposer au moins une journée. Pour calculer les proportions : hauteur couche/hauteur totale*100.



TRIANGLE DES TEXTURES : [PHOTO]

Le résultat de chaque proportion de composant est à placer sur le triangle des textures. À l'intersection des proportions, on peut lire le type de sol.

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.38, Chapitre 4

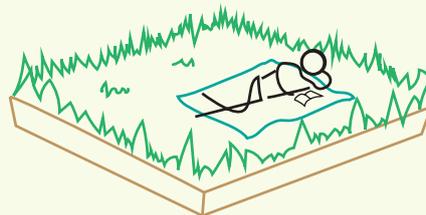
Pour ce qui est des dynamiques culturelles, l'analyse d'usage du terrain est censé remettre en question orienter le design de la future micro-forêt.

2- ANALYSE D'USAGE

Une fois l'analyse technique de votre terrain faite, vous allez pouvoir observer quels usages les riverains en ont : promenade de chien, jogging du dimanche, aire de pique-nique, etc...

COMMENT LE TERRAIN EST-IL UTILISÉ ?

Le but est de créer une petite forêt intégrée aux modes de vie des citadin-e-s, riverain-e-s ou passant.e.s. Qu'ils la voient grandir et qu'elle devienne une forêt appréciée, elle sera cependant impénétrable, à moins qu'on y intègre un sentier.



ESPACE DÉTENTE

Y a-t-il de la place pour la micro-forêt ?
Bien observer l'usage du terrain permet de prendre en compte les zones "libres" et chemins empruntés par les promeneurs-euses

PROTECTION

La forêt sera-t-elle "protégée" de futurs travaux/interventions humaines ?
Nous conseillons de laisser un périmètre de "sécurité" entre la forêt et les abords du terrain et les infrastructures

ESPACE FRÉQUENTÉ

Renforcer la dimension participative
N'hésitez pas à questionner les riverains sur l'histoire du terrain, faune ou flore observée, pratiques, ainsi que leur appréciation de l'implantation d'une micro-forêt dans leur quartier, et ce en amont du projet de plantation.
Accentuer la portée pédagogique du projet et la sensibilisation du grand public

TERRAIN DE JEUX

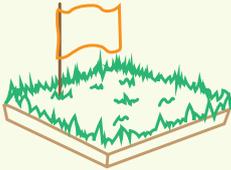
Est-ce un terrain de jeu ou de loisir ?
En implantant une forêt sur un terrain utilisé par les promeneurs ou riverains (promenade de chiens, jeux de ballons, etc...) il y a un risque que la forêt soit vue comme une entrave est donc mal accueillie. Observez à différents moments les usages que les riverains et promeneurs ont de ce terrain pour mieux comprendre où vous mettez les pieds.

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.18, Chapitre 2

Pour ce qui est des dynamiques politiques, elles sont légèrement abordées dans la question du propriétaire du terrain et des conventions à mettre en place dans le cas de terrain public

4- LE PROPRIÉTAIRE

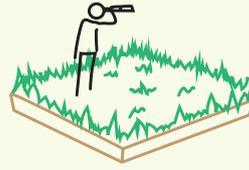
Une fois le.s numéro.s de parcelle identifiés, la mise en contact avec le propriétaire est une question administrative. Mais quand la parcelle n'est pas cadastrée, la recherche du propriétaire peut s'avérer laborieuse.



Matrice cadastrale

Une parcelle cadastrée peut être privée ou publique, pour le savoir, munissez vous du numéro de parcelle de votre terrain, remplissez [le formulaire 6815 "demande d'extrait de matrice cadastrale"](#) et envoyez la demande à votre mairie.

Pour les toulousain-e-s, voici l'adresse : cadastre@mairie-toulouse.fr



Parcelle non cadastrée

Ce sont des zones vides sur le plan cadastral. Il peut là aussi s'agir de foncier dépendant du droit public ou privé. Cela peut concerner des espaces naturels, des places publiques, mais aussi des terrains en bordures de voiries.

À qui s'adresser ?

- **Mairie / Mairie de quartier** : le maire peut donner des indications sur le découpage des parcelles non cadastrés.
- **DIRSO** = Direction Interdépartementale des Routes du Sud Ouest
- **DREAL** = Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sont des services déconcentrés de l'État français, sous tutelle commune du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de la Cohésion des territoires (MCT)

CONSEIL

Dans tous les cas, des conventions d'usages seront à établir avec le propriétaire du foncier. Pensez à vérifier qui assure la gestion du terrain (parfois différent du propriétaire notamment pour les espaces publics).

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.20, Chapitre 2

- *celle d'une aptitude à penser et/ou à concevoir des situations spatiales dans la durée,*

La notion de dynamique temporelle dans le projet de micro-forêt est principalement illustrée dans les chapitres :

- Chapitre 1 : Un projet collectif

En questionnant la vision derrière le projet "À quoi va ressembler votre forêt ?" "Comment ce projet va être perçu par les passants ?"

1- UNE VISION ET DES DÉSIRS

Avant de vous jeter tête baissée dans cette aventure, il est important que vous vous posiez les bonnes questions. Quelles sont vos motivations ? Dans quel type de projet souhaitez-vous vous investir ?

Pour construire votre projet sur des bases solides, il est important de formuler vos désirs (envies personnelles), et vos visions du projet (envies partagées par le collectif)

DÉSIRS

- créer un îlot de biodiversité
- amener de la nature en ville
- réaliser un projet participatif
- apprendre à planter des arbres
- faire connaître la méthode Miyawaki
- monter en compétences dans la gestion de projet bénévole et associatif

VISIONS

- faire quelque chose de concret pour le climat
 - changer la politique locale
- augmenter la participation citoyenne à l'aménagement de la ville
- créer une ville plus accueillante pour toutes les espèces



Afin d'être guidé-es par une sorte de fil rouge, prenez le temps de vous demander :

À quoi va ressembler votre forêt ?

Pourquoi suivre la méthode Miyawaki plutôt qu'une autre ?

Comment ce projet va être perçu par les passants ?

Qui pourrait être intéressé pour participer au projet ?

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.7, Chapitre 1

Chapitre 3 : Choisir les espèces

En abordant les dynamiques de succession végétale pour positionner la sélection des essences proposée par la méthode Miyawaki par rapport aux dynamiques naturelles de succession végétale.

3- LA SUCCESSION VÉGÉTALE

Le développement d'une forêt naturelle passe par différents stades de vie, c'est ce que l'on appelle la succession végétale. Avec la méthode Miyawaki, on plante directement les espèces d'arbres qui seraient présents dans une forêt mature de 200 ans.

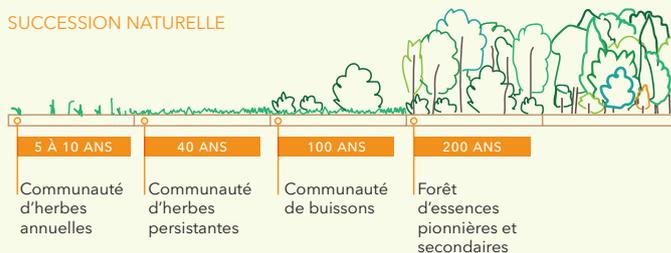
UNE FORÊT MATURE

Tout commence par une prairie... Puis ronces et arbustes vont servir de défense à l'implantation des arbres pionniers, puis secondaires, jusqu'à atteindre le stade d'une forêt mature et diversifiée.

Il faudra compter 100 voire 200 ans pour arriver à ce stade dans une forêt classique, sous nos latitudes.

Avec la méthode Miyawaki, on accélère le temps en implantant dès le début toute une communauté d'espèce diversifiée. Les interactions entre tous les éléments de la forêt sont favorisées et les arbres poussent ainsi au maximum de leur potentiel de croissance. On observe ainsi : un taux de mortalité très faible et une croissance jusqu'à 10 fois plus rapide. Les conditions idéales sont créées pour constituer ces différentes strates végétales, ce qui permet d'obtenir une forêt mature en 20 ans.

SUCCESSION NATURELLE



MÉTHODE MIYAWAKI



Chapitre 5 : La plantation

En présentant la question de l'entretien de la micro-forêt, le projet ne s'arrête pas à la plantation mais continue après, avec un désherbage et un arrosage dont la fréquence est à estimer selon l'évolution de la micro-forêt.

12 - L'ENTRETIEN

La méthode Miyawaki est une méthode de plantation qui demande un peu d'entretien les trois premières années. Après cette période les arbres sont considérés comme autonomes et la seule chose qui nous est demandée est de les regarder pousser.

LE DÉSHERBAGE

Il est nécessaire de **désherber entre deux et trois fois par an** (selon la croissance des herbes). Pour cela, munissez-vous de gants et de tee-shirts à manches longues. Arrachez les adventices et laissez-les sur le paillage.

L'ARROSAGE

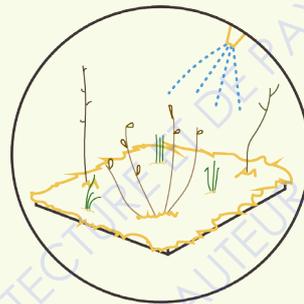
Selon les conditions climatiques, il faut prévoir des arrosages **pendant les trois premières années** en période estivale. Compter **un arrosage toutes les 2 à 3 semaines en période de sécheresse**.

LE PAILLAGE

Si la terre est nue à certains endroits, il est nécessaire de pailler de nouveau, avec du foin ou de la paille. **Garder un paillage épais vous économisera des arrosages pendant l'été.**

LE GRILLAGE

Faites le tour du grillage de temps en temps pour vérifier son efficacité et **réaliser les petits travaux d'entretien nécessaires.**



CONSEIL

À la micro-forêt des Géants, nous avons fait le choix de faire suivre la micro-forêt par un bureau d'étude en environnement. La croissance des arbres ainsi que la faune et la flore exogène vont être étudiées pour nous permettre d'appréhender les bénéfices d'une telle plantation en milieu urbain.

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.60, Chapitre 5

• celle d'une capacité à interagir avec des groupes sociaux en présence de façon à prendre en compte leurs attentes et à animer le dialogue entre ces divers acteurs.

Le premier chapitre du Miyawakit : un projet collectif, donne les clés pour constituer un groupe et travailler ensemble avec les compétences de chacun de ses membres. Ce chapitre ouvrant le Miyawa'kit, cela montre l'importance du travail en groupe, à la base de tout projet de plantation selon le CMF.

Il me semble que le CMF, au travers du Miyawa'kit, aborde plus ou moins pertinemment ces trois compétences.

Il est clair que la "capacité à interagir avec des groupes sociaux" est particulièrement mise en avant et réfléchi dans le Miyawa'kit. Concernant l'"aptitude à penser et/ou à concevoir des situations spatiales dans la durée" elle est très peu abordée, et découle peut-être d'une faiblesse de la végétalisation citoyenne en général; qui est la difficulté de se projeter due à la précarité du projet qui réside dans l'instabilité : des bénévoles, des autorisations, et des financements. En conclusion, je pense que le Miyawa'kit est vecteur d'une pratique paysagère propre à un projet collectif de végétalisation citoyenne.

3- TROUVER DES ALLIÉ.E.S

Une fois qu'on a les idées claires, il est maintenant question de les partager et d'en débattre !
Seul.e je vais vite, ensemble nous allons plus loin...

Parlez de votre projet

à votre famille, vos ami.es, votre entourage, vos voisins, votre lieu de travail, vos lieux de loisirs...

Affichage

chez les commerces de proximité, les supermarchés, les lieux culturels et lieux publics.

Réseaux sociaux

Vous pouvez créer une page facebook ou autre pour montrer qu'un projet se monte et permettre le partage de l'information.



Les écoles

jouez la carte de la proximité : le projet gagne en pérennité avec des volontaires qui vivent à côté !

Les associations

elles pourront vous aider à plusieurs niveaux : apport de connaissances, contacts et réseaux, logistique, relais de communication

Les entreprises

Pépiniéristes, commerces de jardinage/bricolage, ou toute entreprise souhaitant faire un don...

CONSEIL

Parfois il y a des groupes ou individus qui pourraient être intéressés et qui ne font pas forcément partie de notre environnement habituel. Faites marcher le bouche à oreille pour dénicher des groupes de scouts, de club d'ainés, de sport, des amateurs du jardinage et surtout les riverains du futur terrain...

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.9, Chapitre 1

4- CONSTITUER UN GROUPE

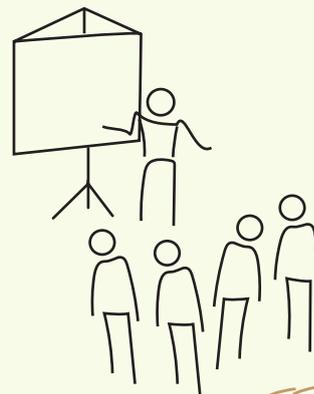
Le meilleur moyen pour constituer un groupe est de créer des rencontres. Une fois que vous avez communiqué au travers des canaux de votre choix il est important de permettre aux personnes intéressées par le projet de se rencontrer.

ORGANISER UNE RENCONTRE

- Fixez un jour, un horaire et un lieu pour la 1^{ère} rencontre, il peut être intéressant de se retrouver près d'une forêt déjà plantée pour partager la même vision de ce qu'est la micro-forêt
- Invitez toutes les personnes via les divers moyens de communication
- Préparez une petite présentation de votre rêve et de vos idées
- Accueillez les personnes sur place et choisissez ensemble une rencontre suivante

.....

Si vous avez beaucoup de personnes qui viennent à la 1^{ère} rencontre, vous pouvez annoncer des rdv réguliers et la création de groupes de travail (communication, recherche de terrain, contact administrations, animation...)
Ainsi, chaque personne pourra trouver sa place dans le déroulement du projet...



CONSEIL

- Reconnaître la complémentarité en favorisant le dialogue et la coopération
- Valoriser l'inclusion, rassurer et motiver pour que les compétences cachées émergent

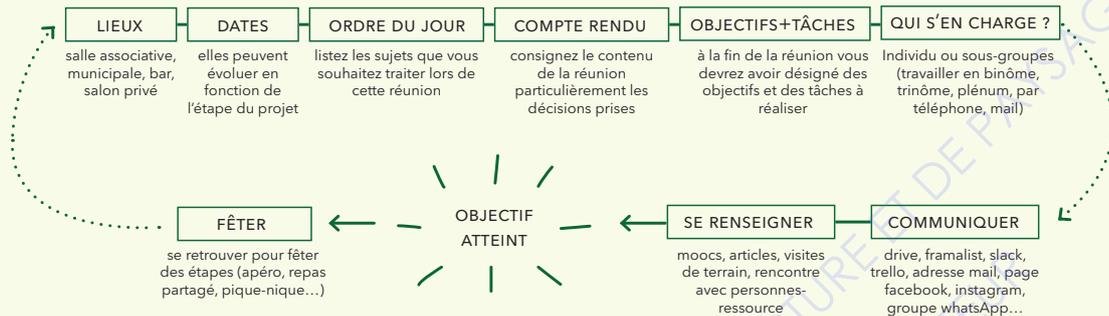
Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.10, Chapitre 1

6- LES OUTILS DE TRAVAIL

Comme il y a des outils pour jardiner, il existe de multiples outils pour collaborer et chaque collectif choisira les siens. La réunion reste cependant l'outil principal au bon déroulement du projet.



Les réunions



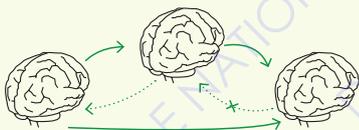
CONSEIL

Tous les outils que vous trouverez ne seront pas forcément connus par tout le monde. Veillez à oeuvrer avec patience et compréhension de l'apprentissage personnel de chacun-e ! L'entraide bienveillante permet d'établir une énergie de confiance dans le collectif.

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.12, Chapitre 1

7- LES RESSOURCES DU COLLECTIF

Chaque personne du collectif représente une ressource et il est important de savoir les optimiser. Certaines personnes préféreront travailler sur des tâches concrètes, et d'autres sur des actions de fond qui le sont moins. Tant mieux ! L'important est de laisser cours aux envies de chacun.



compétences et collaboration

Le travail de plantation va faire appel à des compétences concrètes, des personnes seront plus à l'aise à travailler sur le budget, d'autres sur la liste des essences à planter. Mais il ne faut surtout pas oublier que le travail en collectif demande également des compétences plus "douces" d'intelligence sociale. Sans la mise en place de ces ressources "invisibles" la coopération au sein de votre collectif sera difficile.

CONSEIL

Il est très important de créer un climat de confiance et de transparence au sein du collectif. Les mots : compassion, gratitude, humilité, générosité, engagement, sensibilité, gentillesse sont à pratiquer sans modération !

Les compétences

visibles

maîtrise d'un outil

logiciel machine technique

La maîtrise d'outils est une condition indispensable à la réalisation de tâches concrètes. ex : savoir créer une liste de contacts, créer un budget sur un tableau excel...

invisibles

maîtrise d'une situation

urgence nouveauté conflit

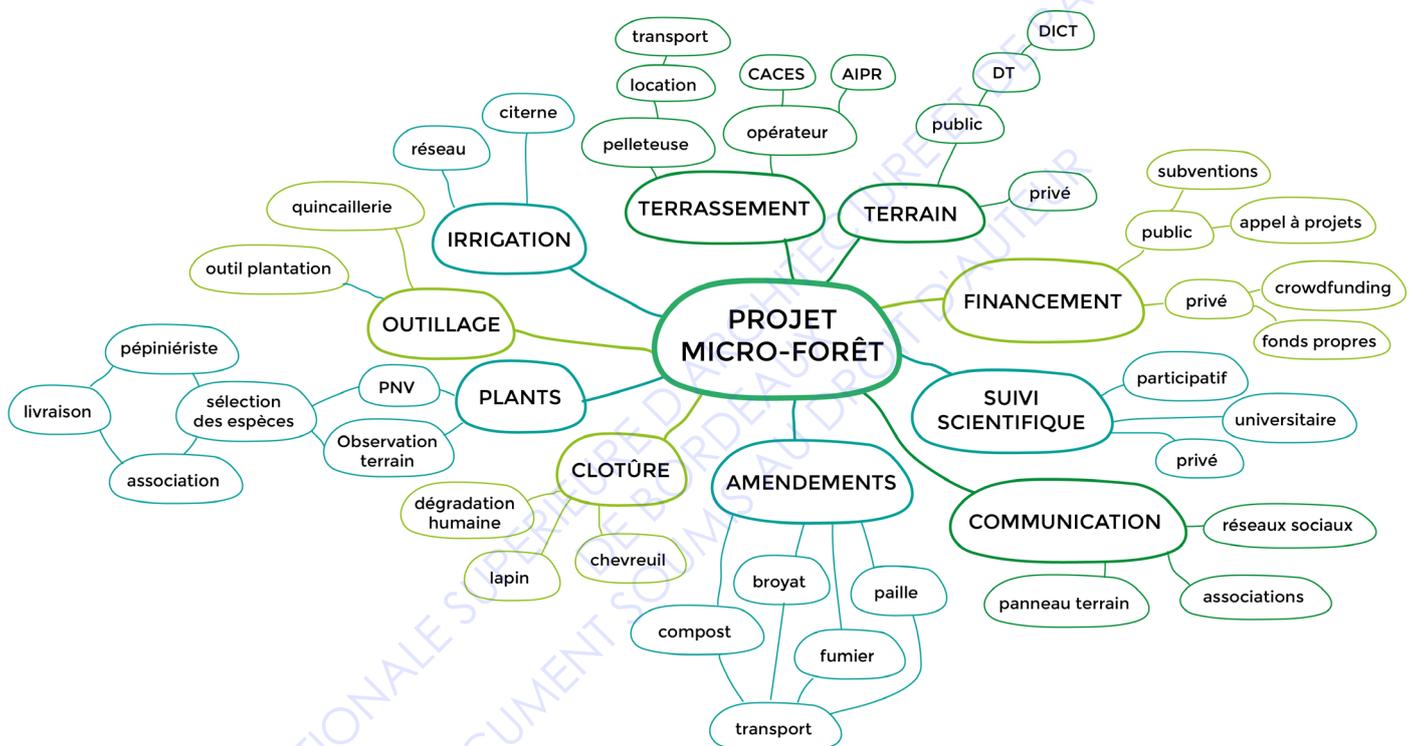
Il vous faudra traiter avec beaucoup de personnes et d'intérêts différents lors d'un projet de plantation. Savoir maîtriser des situations délicates est indispensable au succès du projet. ex : un partenaire qui change d'avis, des divergences sur la gestion de groupe

Collectif Micro-forêt Toulouse, Miyawa'kit, p.13, Chapitre 1

B - Des compétences diverses formées par la pratique de terrain et l'expérience bénévole

Sur cette base commune, se développe une expérience unique pour chaque membre du collectif, qu'il soit bénévole ou porteur de projet.

- L'expérience des porteurs de projet se définit en fonction du terrain, des partenaires et de l'environnement dans lequel se développe leur projet. Cependant, les étapes techniques et administratives du projet restent similaires : analyse du sol, sélection des essences, recherche de réseaux souterrains, rédaction de la convention, plantation, entretien...
- Les expériences des bénévoles sont plus hétérogènes, elles dépendent des choix des bénévoles, de leur implication dans un sujet, les liens qu'ils créent, et du temps qu'ils passent au sein du collectif.



Lacombe,E, (2021) Schéma d'un projet de micro-forêt [illustration] Collectif Micro-forêt Toulouse

Ces expériences et compétences sont discutées au cours des réunions mensuelles et se matérialisent au travers d'objets intermédiaires ou d'événements. Au fil des projets, ces objets intermédiaires sont appelés à évoluer : enrichissement du Miyawa'kit, des panneaux de communication, du site web, etc... Ces expériences de terrain peuvent-elles être considérées comme une pratique paysagère ?

Pratique : Savoir-faire, compétence résultant de l'exercice habituel d'une activité.

Paysager,ère : qui se rapporte au paysage

La pratique paysagère, à la différence de la pratique paysagiste, n'est pas l'apanage du professionnel du paysage. Elle est déployée par n'importe quelle personne ou groupe de personnes développant un savoir-faire lié au paysage issu d'une activité de terrain. Pour comprendre la nature des compétences produites par le CMF, et la possible pratique paysagère qui en découle, je me baserai sur l'enquête réalisée auprès de ses membres : les porteurs de projet et les bénévoles

Les porteurs de projet

Réponses de X.G de la micro-forêt de l'université Paul Sabatier plantée entre le 8 et le 12 Mars 2021



I.3 A quelles actions du Collectif Micro-forêt Toulouse ?

Porteur de projet à l'UPS, désherbage à la mf des géants, participation à la plantation de St-Orens pour expérimenter l'organisation d'une plantation dans le cadre du covid avant celle de l'UPS

III.5 Qu'est ce que cette implication vous apporte ?

Au niveau professionnel, plus d'ennuis qu'autres choses [problèmes avec l'université]

22/04/21 Paillage de la zone 4 de la micro-forêt de l'université Paul Sabatier après la plantation avec les bénévoles du CMF et les employées de l'université

III.6 Qu'avez-vous appris au travers de ces actions ?

La méthode Miyawaki et la gestion de projet



Réponses de N.B porteur de la micro-forêt de Fonbeauzard plantée le 11 et 12 Décembre 2021

I.3 A quelles actions du Collectif Micro-forêt Toulouse ?

Plantation de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier en Mars 2021

III.5 Qu'est ce que cette implication vous apporte ?

Un support/exemple pour créer sa propre association

12/12/21 Plantation participative de la micro-forêt de Fonbeauzard avec les habitants de Fonbeauzard et les bénévoles de l'association LARC et du CMF

III.6 Qu'avez-vous appris au travers de ces actions ?

La technique liée aux plantations Miyawaki (amendements, essences, protection) Le fonctionnement d'un collectif

Réponses de X.M porteur de la micro-forêt de Launaguet plantée entre le 11 et 14 Décembre 2021



I.3 A quelles actions du Collectif Micro-forêt Toulouse ?

Porteur de projet de la mf de Launaguet, en tant qu'élu à l'environnement car c'était dans le programme

III.5 Qu'est ce que cette implication vous apporte ?

Connaissances sur les micro-forêt, apprentissage des rouages de la municipalité, créer des liens avec le réseau associatif du coin

III.6 Qu'avez-vous appris au travers de ces actions ?

les difficultés de fonctionner au sein d'une municipalité et ensuite dans les phases vraiment actives de la plantation et de la préparation de la plantation

11/02/21 Analyse du sol sur le terrain de la future micro-forêt de Launaguet avec des bénévoles du CMF et des membres du conseil municipal

Réponses de J.G porteur de la micro-forêt du lycée Déodat de Séverac plantée les 7 et 8 Décembre

2021



I.3 A quelles actions du Collectif Micro-forêt Toulouse ?

Plantation de la mf des géants pendant la formation, rencontres organisées à la mf l'été 2020.

III.5 Qu'est ce que cette implication vous apporte ?

La sélection des essences par le PNV c'est très intéressant

08/12/21 Plantation de la micro-forêt du lycées Déodat de Séverac avec les lycéens

Réponses de C.R porteur de la micro-forêt de Beaumont sur Lèze plantation prévue à partir du 8 Janvier 2022



20/07/21 Visite de terrain à Beaumont sur Lèze par C.R, présentation du plan élaboré par l'équipe du projet

I.3 A quelles actions du Collectif Micro-forêt Toulouse ?

Plantation de la mf des géants et ensuite en tant que porteur de projet pour les réunions etc..

III.5 Qu'est ce que cette implication vous apporte ?

"Le sentiment d'agir face à l'urgence climatique, de faire sa part, de se retrouver avec des gens qui n'ont pas peur d'en parler et de porter des projets ensemble"

III.6 Qu'avez-vous appris au travers de ces actions ?

"Dans le mouvement de la transition on est bien ensemble à réaliser ce type de projets c'est une très belle satisfaction."

Les porteurs de projet passent par des étapes similaires : analyse du sol, plantation, paillages, etc.. mais pour la plupart c'est une découverte car ce sont les premières fois qu'ils le font, soit en participant à des plantations de micro-forets d'autres porteurs de projet ou en organisant leur propre plantation. Cela questionne la notion de pratique si sa définition passe par l'exercice habituel d'une activité, pour la plupart des porteurs de projets ce n'est pas un exercice habituel. On peut cependant voir au travers des photos et des témoignages qu'on est bien sur une pratique de terrain qui aboutit à une transformation du paysage.

Les bénévoles

1.3 A quelles actions du Collectif Micro-forêt Toulouse avez-vous participé ?

L.H	B.C	H.P	K.W	N.G
Plantation de l'UPS, amendements, grillage et désherbage	"J'ai participé à plusieurs activités de désherbage de la mf des géants, j'ai participé à la plantation de la mf de Paul Sab, j'ai participé à l'implication du CMF dans les 48h de l'agriculture cette année en 2021 avec L.H en créant des fiches de reconnaissance des essences de certaines essences pas de toutes de la micro-forêt des géants et puis j'ai organisé un webinaire sur les jardins forêts aussi dans le cadre des 48h"	"J'ai pas participé à des projets de plantation mais j'aime beaucoup suivre une plantation, celles des géants, que je vois pousser depuis 2 ans et c'est un vrai plaisir pour moi. J'ai participé à des actions de désherbage et de collecte de données, de recensement de plantes et le dessin de la hauteur de ces plantes que j'envisage de suivre."	"Je fais partie du cercle coeur du collectif pour faire le suivi du budget région, pour répondre à toutes les problématiques qu'on peut rencontrer, des décisions à prendre et je participe aussi à l'accompagnement des porteurs de projet"	une réunion par semaine pendant 4 mois pour arriver à la réalisation de la première mf

III.5 Qu'est ce que cette implication vous apporte ?

L.H	B.C	H.P	K.W	N.G
"ça a un peu satisfait ma curiosité, et après je trouvé ça quand même sympa de participer à ce projet de plantation des micro-forêts, c'est l'idée de faire quelque chose qui a un impact qui me parle, ça c'est quelque chose qui est satisfaisant pour soi-même"	rencontrer des gens qui ont les mêmes centre d'intérêt "nourrir un peu ma réflexion et ma position par rapport, je vais redire le mot général, transition écologique et aussi de voir comment ce genre de projet associatif lié à de la nature entre en interaction avec les pouvoirs publics dans un milieu urbain"	"Ce qui me motive c'est vraiment un bénéfice local, j'ai des enfants et je vois bien que ce qu'on plante on le plante mal, on le plante pas pour l'avenir, et on le fait mal parce qu'on le rémunère pas, "	Rencontres, outils internet, travailler en collectif	"D'être allé au bout dans un temps record, déjà ça c'était pas mal, je pense que j'ai continué pendant cette période là aussi à apprendre justement des nouvelles choses"

III.6 Qu'avez-vous appris au travers de ces actions ?

L.H	B.C	H.P	K.W	N.G
<i>"je sais différencier le chêne pubescent du chêne pédonculé. Ouai j'ai carrément appris des choses et ça j'en suis vraiment contente."</i>	<i>"J'apprends aussi ce que c'est que s'impliquer dans une association"</i>	Expérience de terrain, technique, en complément du travail de paysagiste déconnecté selon elle de ces problématiques	La technique miyawaki, les arbres, outils informatiques, méthodes de gestion de projet, limites des groupes humains,	<i>"Je pense que, mais ça aussi c'était des expériences que j'avais déjà, mais sur la vie d'un collectif, ça s'est confirmé"</i>

Il est plus difficile de saisir la présence d'une pratique paysagère dans les propos des bénévoles car leurs activités au sein du CMF ne sont pas les mêmes et donc difficilement comparables entre elles. Elles ne résultent pas toutes d'une pratique de terrain. En effet, certains bénévoles organisent des webinaires ou travaillent sur des supports pédagogiques, comme des fiches techniques d'essences végétales. D'autres s'occupent de tâches plus administratives comme le suivi de budget ou l'animation de réunions. Il est peut être plus juste de parler de pratique associative, dans le sens où, en s'impliquant dans le CMF, ils apprennent à prendre place dans une dynamique associative de projets qui portent sur les micro-forêts mais qui pourraient traiter d'autre sujets, les activités seraient sensiblement les mêmes.

C'est par la somme de ses projets, transformateurs du paysage urbain, et par son expérience d'animation de projets participatifs que le CMF et les porteurs de projets avant tout, expérimentent les prémices d'une pratique paysagère sans la nommer.

C - Expertise(s) en construction ?

Cette pratique est également alimentée par une sollicitation de plus en plus forte du Collectif Micro-forêt Toulouse en tant qu'expert d'une méthode, méthode Miyawaki, et d'une démarche, la participation citoyenne. Cette expertise se traduit par de nombreuses demandes de conseil, pour des projets parfois très éloignés géographiquement de Toulouse, ou même des demandes de convention de certaines collectivités territoriales, dont je vais présenter un échantillon :

Les sollicitations externes

- des futurs porteurs de projet

E.Mangournet à Grenoble

"Je travaille à la ville de Grenoble depuis 34 ans. Avant mon départ à la retraite, je voudrais amener « ma petite pierre à l'édifice ». Je souhaiterais, par le biais du Budget participatif de 2021, proposer un projet sur la plantation d'une mini-forêt urbaine selon la méthode du botaniste Akira MIYAWAKI. Je ne suis qu'au début de mes recherches, si vous pouviez m'aider à étoffer ma présentation en répondant à mes questions,"

(Mangournet.E, e-mail, le 10 Décembre 2020)

Association ÉKORRIGANS L'écologie partagée à Roscoff

"Nous avons déjà un accord de Roscoff et un terrain municipal où nous comptons planter sur 200m², la liste de nos essences locales [...] J'aimerais savoir comment vous vous organisez. Combien de forêts avez-vous déjà plantées? Fonctionnez-vous qu'avec des subventions?"

(Clément.A, e-mail, le 3 Décembre 2020)

A.Girault, Assistante de direction au service urbanisme à la mairie d'Olivet

"Bonjour, nous réfléchissons actuellement à un projet de création de forêt urbaine dans notre commune et j'ai vu que vous aviez réalisé un tel projet à Rangueil dans le cadre de votre collectif. Pourriez-vous me donner des renseignements sur ce projet tels que le budget et sa répartition par postes de dépenses, le coût de l'entretien annuel prévu, la taille du terrain prévu pour l'implantation et le nombre d'arbres etc..." (Girault.A, e-mail, le 8 Octobre 2020)

- des étudiants dans le cadre d'un projet de formation

C.Quintard étudiant à Strasbourg en Mastère spécialisé® d'Eco-conseillers réunion téléphonique le 28 Janvier 2021, rapport envoyé le 14 Avril 2021

"le Département Ecologie du Territoire au sein du Service Aménagement du Territoire et Projets Urbains et le Département Arbres au sein du Service Espaces Verts et de Nature souhaitent disposer d'éléments factuels sur les micro-forêts Miyawaki. Aussi, ont-ils commandité, auprès d'un groupe d'étudiants en Mastère spécialisé® d'Eco-conseillers, une étude de faisabilité sur le périmètre de la Ville de Strasbourg." (Rapport Éco-Conseil commandité par la ville de Strasbourg, 2020)

A.Tricard à Bruxelles en Master Sciences de l'environnement à l'Université libre de Bruxelles

"Nous sommes un groupe d'étudiants en 2ème année du Master Sciences de l'environnement à l'Université libre de Bruxelles. Dans le cadre d'un projet universitaire commandité par l'association Apis Bruoc Sella, nous étudions l'intérêt scientifique des micro-forêts Miyawaki.

Durant notre état de l'art, le projet réalisé à l'Université Toulouse III nous a beaucoup intéressés (de par son monitoring notamment). Nous souhaiterions vous poser des questions à ce sujet. Nous pouvons organiser un rendez-vous téléphonique ou par visioconférence, si cela vous convient." (Tricard.A, e-mail, le 23 Novembre 2021)

Comme on peut le voir au travers de ces quelques extraits de mails, le CMFest sollicité pour des conseils ou des témoignages que ce soit par des futurs porteurs de projet (associations, habitants, mairies) ou par des étudiants dans le cadre d'un projet d'étude. Ces sollicitations donnent souvent lieu à un unique échange, téléphonique ou en visioconférence, mais certaines personnes peuvent y donner suite comme le cas de C.Quintard qui a envoyé le rapport pour lequel il avait contacté le CMF. Ces demandes peuvent confirmer une certaine visibilité du CMF dans le domaine des projets de micro-forêts, étant donnée la diversité géographique d'où elles émanent. Cette visibilité et l'augmentation des projets qu'accompagnent le collectif, un en 2020, cinq en 2021 amènent le CMF à répondre à des demandes qui se rapprochent de plus en plus de la commande de projet de paysage.

Les sollicitations des collectivités territoriales

En effet, aujourd'hui certains échanges avec des collectivités territoriales ont ou peuvent amener le

CMF à signer des conventions pour l'accompagnement de projet de micro-forêts en tant que prestation rémunérée.

C'est le cas pour le conseil départemental de Haute Garonne avec qui Toulouse en Transition a établi une convention pour l'année 2020 concernant entre autre *l'accompagnement des projets de plantation de micro-forêt sur le patrimoine du conseil départemental*³ Cette convention a permis la plantation d'une micro-forêt au collège Georges Sand à Toulouse en Mars 2020, pour laquelle certains membres de Toulouse en Transition et du Collectif Micro-forêt Toulouse ont été rétribués. Le Département souhaite renouveler cette convention sur l'année 2021 pour planter d'autres micro-forêts dans les collèges de Haute-Garonne et sensibiliser les élèves à la transition écologique.

Cette convention rapproche les actions du CMF de la notion de projet de paysage telle que la conçoit Pierre Donadieu c'est-à-dire une commande, matérialisée par la convention du département et un programme matérialisé par la plantation participative de la micro-forêt ainsi que les ateliers de sensibilisation. (Donadieu, 2007)

Cette convention est selon moi un premier pas vers une certaine professionnalisation du CMF, passant par un auto financement de sa structure en dehors des subventions, privées ou publiques, auxquelles il fait appel.

En 2021, la Mairie de Ramonville a fait appel aux CMF pour la mise en place d'un devis pour un projet de plantation de micro-forêt participative :

"Suite à notre réunion par visio en date du 16 décembre 2020, je reviens vers vous pour obtenir un devis pour une prestation de votre part comprenant, si cela vous est possible, l'accompagnement à la création d'une micro forêt raisonnée, avec une recherche foncière adéquate et une co-construction concernant la mise en place d'une synergie entre l'association, les habitants et la municipalité."

(Barrier.S, e-mail, 29 Janvier 2021)

Ce devis qui au départ ne concernait que les micro-forêts s'est mué en un projet plus global de végétalisation citoyenne multiforme :

"Après consultations de ma hiérarchie et élu, je souhaiterai vous rencontrer pour connaître les articulations possibles avec vos associations, toujours sur le projet de la mise en place d'une "microforêt" mais, également, d'une végétalisation participative de certains secteurs de la commune."

(Barrier.S, e-mail, 16 Mars 2021)

Ce devis a fait l'objet d'une présentation par les bénévoles du CMF et de TeT à Sylvie Barrier, chargée de mission Biodiversité et Environnement le 30 Mars 2021. Suite à cette réunion il a été convenu de préparer une présentation papier que Mme.Barrier pourrait présenter aux élus.

Le 10 Novembre 2021, le CMF et TET ont été invités à présenter leurs projets à Mr Alain Carral élu adjoint à la transition écologique et à la stratégie o carbone de la mairie de Ramonville.

Le jour de cette réunion, à laquelle j'ai participé, nous avons croisé dans les couloirs de la mairie de Ramonville A.C un participant à la formation que le CMF avait organisé avec Nicolas de Brabandère en Mars 2020 qui à la suite de cette dernière, a créé sa propre entreprise de plantation de micro-forêts "Oui forêts" sur Ramonville. Cela pousse à croire que la mairie de Ramonville a rencontré plusieurs structures (associations ou entreprises) pour répondre à leur projet de végétalisation participative, inscrivant le CMF dans un processus compétitif similaire à celui des marchés publics.

De manière générale, les sollicitations faites au CMF reposent sur deux aspects de leurs actions :

l'application technique de la méthode Miyawaki et la démarche participative. La multiplication de ces requêtes expriment selon moi une certaine montée en compétences du CMF. La subvention régionale a donné les moyens financiers au CMF de développer une expertise plurielle concernant la gestion de projet propre à une méthode de plantation, la méthode Miyawaki et les projets de micro-forêts, une démarche participative de formation à cette méthode au travers du Miyawakit et la vulgarisation de cette méthode et de ses qualités au travers d'ateliers de sensibilisation. Cette expertise alimentée par une expérience de terrain et une certaine pratique paysagère me paraît être une base intéressante pour développer un projet de médiation paysagère que je m'attacherai à développer dans la partie suivante.

III- La médiation paysagère et le Collectif Micro-Forêt Toulouse

"[...]on peut réunir sous la bannière de la médiation paysagère toutes les démarches qui ont en commun de replacer le paysage à la croisée des regards des habitants et des acteurs sociaux. [...] Accepté en ce sens, la médiation doit avant tout être comprise comme une intervention sur la société par le paysage." (Bercovitz, 2017) Quel projet(s) de médiation paysagère pour le Collectif micro-forêt Toulouse ?

A - Quels objectifs pour cette médiation paysagère?

Y a-t-il une différence entre participation et médiation ? Selon la définition de la Commission nationale de terminologie et de néologie la participation se réfère au « *principe selon lequel le corps social est pleinement associé à l'élaboration de projets et de décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement, et dispose d'une possibilité de recours une fois la décision prise* » (Montembault, 2015) Il semblerait donc que la participation soit une condition de la médiation, donnant au corps social la possibilité de s'exprimer. Quels seraient les objectifs de faire participer la population à une démarche de médiation paysagère sur la base des actions du Collectif Micro-forêts Toulouse ?

Selon Sylvie Paradis et Laurent Lelli, dans leur article « *La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ?* » (Paradis et Lelli, 2010),

la médiation paysagère revêt plusieurs objectifs :

- *sensibiliser les populations aux paysages,*
- *former les acteurs institutionnels et locaux à la gestion des projets territoriaux,*
- *accompagner la mise en œuvre durable des politiques paysagères.*

Il me semble que les actions du CMF abordent ces objectifs sans en avoir conscience. Pour ce qui est de la sensibilisation par exemple, la plupart des membres du collectif estiment que la sensibilisation est un des objectifs les plus importants des projets de micro-forêts

J.G concernant l'objectif de l'implantation d'une micro-forêt : *" Qu'elle dure dans le temps parce que comme elle dure dans le temps, les gens la voit, ils se posent des questions et donc implicitement y a une sensibilisation pour les gens les plus curieux"*

N.B concernant l'objectif de l'implantation d'une micro-forêt *" Je pense que les gens se sensibilisent par rapport à ces projets, que ça apporte une autre façon de concevoir, je dirais pas la vie, mais de concevoir son quotidien, [...] quelles compensations je peux amener par rapport à ma façon de vivre."*

Cependant ces extraits font référence à une sensibilisation à la transition écologique plutôt qu'à une sensibilisation aux paysages.

Pour ce qui est de former les acteurs institutionnels et locaux à la gestion des projets territoriaux, on sait que les projets du CMF par leur caractère participatif et citoyen participent aux changements de regard des élus et des techniciens sur la gestion du territoire.

" Il faut construire ces liens entre votre collectif associatif et nos équipes, que vous vous connaissiez entre nos référents de terrain [...] et qu'on vous mette en relation avec nos chefs d'équipe, nos techniciens sur le terrain pour construire ce partenariat et des plans de gestion aussi, parce qu'encore une fois nous aussi on rentre dans une dynamique de gestion différenciée avec des zones et des fréquences d'entretien plus ou moins importante mais ce travail plus fin beaucoup plus fin de partenariat sur le terrain bien entendu qu'on y est favorable et tout le monde a à y gagner."

Fabien Granier, directeur adjoint de DJEV de la mairie de Toulouse le 17 Septembre 2021

En effet, l'implantation de nouvelles formes végétales telles que les micro-forêts dans le patrimoine végétal de la ville accompagne également une démarche de gestion différenciée déjà en cours sur le territoire toulousain. La demande du CMF de pouvoir co-créer un plan de gestion différenciée à proximité des plantations de micro-forêt donne une dimension participative au plan de gestion différencié initial de la mairie de Toulouse.

Accompagner la mise en œuvre durable des politiques paysagères, suppose à la fois la protection de certaines formes caractéristiques de paysage, ainsi que leur leur appropriation par les populations afin de les faire évoluer dans le temps.

Dans le cas du CMF, cet accompagnement passe plutôt par le biais de l'écologie que du paysage. En effet, le CMF s'attache à démontrer l'intérêt écologique des micro-forêts au travers d'une recherche scientifique menée par les enseignants chercheurs de l'université Paul Sabatier Toulouse III, afin que la population (scientifique, habitante, institutionnelle) puisse s'approprier ces données.

" Est ce que du coup, il y aurait des choses qui transcendent tous les intérêts individuels à l'échelle du paysage ? Je n'ai pas les idées claires, je ne sais pas ce que tu mets derrière le paysage, parce que du coup quand moi je parle de paysage je le ramène à la science. Pour moi, on structure les îlots de végétation, qu'est ce que ça apporte quand c'est connecté, pas connecté, mais donc du coup je reviens à une des portes qui est l'écologie et ça transcende rien du tout" Christophe Andalo, chercheur au laboratoire Evolution et Diversité Biologique de l'Université Toulouse III Paul Sabatier le 16/10/21

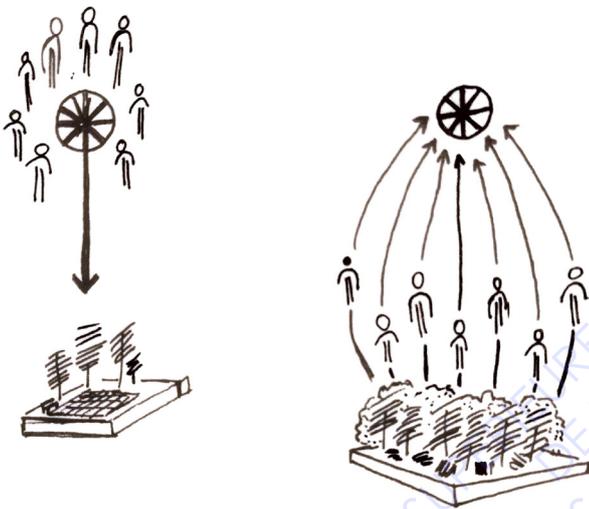
Il me semble que la notion de paysage pourrait enrichir cette vision purement écologique de la micro-forêt, mais un réel travail de médiation est à faire pour que la diversité des acteurs s'approprie cette notion.

Les projets de micro-forêts, tels que portés par le collectif, concentrent différents aspects du projet de paysage régulièrement mis en débat : la participation citoyenne et le rôle du paysagiste, l'écologisation des pratiques paysagistes, le paysage et le politique. Cette capacité de la micro-forêt à se placer à la fois comme une "solution" écologique, un projet participatif et accessible à tous, et un exemple d'empowerment face aux politiques publiques, en fait un outil intéressant pour la mise en place d'une médiation paysagère. Pour que cette dernière ait lieu, il faut pouvoir croiser ces regards (scientifiques,

habitants, politiques) sur les micro-forêts au travers d'une expérimentation mise en place par le CMF. Quelles formes pourrait prendre cette expérimentation ?

B - Quelle forme pour quels acteurs ?

Pour que les micro-forêts deviennent le point de départ d'une réflexion concertée, débattue et commune de transformation du territoire, il faut d'ores et déjà sortir d'un discours purement technique et écologique de la méthode et rappeler que *"Au-delà des contraintes techniques d'adaptation, la transition écologique-pour être acceptable- doit apporter un gain en termes de qualité de vie"* et que *"Pris sous l'angle du paysage, [...] la végétalisation n'est qu'un levier parmi d'autres"* (Davodeau, 2021, P.52)



Lacombe.E, (2021) illustration

Dans les projets de paysage participatif, on s'appuie normalement sur une démarche de médiation paysagère pour aboutir à une intention de projet, même si peu aboutissent et se concrétisent en réel passage à l'action (Montembault.D et al, 2015). Dans le cas du Collectif Micro-forêt Toulouse c'est l'action paysagère qui serait à l'origine d'une démarche de médiation paysagère, partir de la forme paysagère pour questionner les dynamiques. Partir des plantations de micro-forêts participatives mises en place par le CMF pour questionner leur insertion dans un paysage culturel, physique et politique existant. Quels outils permettraient d'élaborer la critique de ces projets de micro-forêts permettant de pointer les qualités mais également les faiblesses de leur intégration ?

Il me semble que l'évaluation des projets de micro-forêts serait un point de départ intéressant pour établir cette critique. La grille expérimentale de positionnement, de pilotage et d'évaluation des démarches participatives présentée par Arinna Latz (Lazzeri et al, 2015) me semble être une source d'inspiration intéressante. Cette grille de questionnements pour une évaluation de la participation créative *"a été construite afin d'identifier ce dont un processus de participation pouvait être porteur en termes de mobilisation de la population, de capitalisation des savoirs (théoriques, pratiques et techniques) et de mutualisation des pouvoirs d'agir (politiques, économiques, sociaux), dans la mise en oeuvre d'une gouvernance locale..."* (Lazzeri et al. 2015, p°181).

En se concentrant sur la qualité participative et créative du processus de projets de micro-forêts, on sort de l'analyse purement technique et écologique, et cela peut permettre de donner un regard neuf aux membres du collectif sur leurs propres actions.

Cette grille d'évaluation se divise en 5 grands critères :

- L'origine de la démarche participative (acteurs, participants, intentions)
- Qualité de la démarche de participation (adéquation de la démarche au regard de l'ambition du projet de paysage et/ou développement durable, cohérence, moyen mis en oeuvre)
- Modalités de la participation (appréciation du degré de formalité, de représentativité des acteurs, de contraintes procédurales, d'interaction entre des intérêts opposés)
- Effets de la participation
- Transférabilité méthodologique du processus participatif

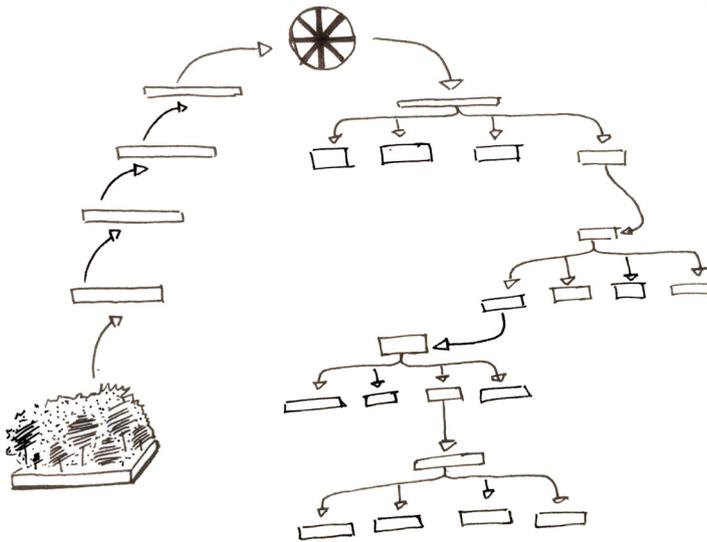
Cette grille de question pourrait être une base d'échange pour les membres du CMF afin de partager leurs connaissances sur le fonctionnement du collectif et ses actions tout en évaluant la qualité de sa démarche. Cependant cette évaluation se limite aux acteurs d'ores et déjà impliqués dans les actions du collectif et ne permet pas forcément d'ouvrir la médiation paysagère à des personnes extérieures.

Or, la médiation paysagère répond à plusieurs exigences :

"faire coïncider la participation du public à la recherche d'une plus grande hétérogénéité des catégories sociales et professionnelles concernées par la prise en compte du paysage ; intégrer une plus grande diversité de regards pour renouveler la gouvernance des politiques paysagères, ou des actions paysagères intégrées dans les politiques territoriales (en élargissant le public visé à la société civile, ou autrement dit les individus ou groupes sociaux qui n'étaient pas au préalable sensibilisés aux enjeux du paysage) ; opérer une meilleure compréhension des transformations à l'œuvre dans les pratiques, mais aussi dans les perceptions et les représentations de chacun vis-à-vis du paysage." (Paradis et Lelli, 2010, §9)

Pour parvenir à parler de paysage, le Collectif Micro-forêt Toulouse doit se détacher d'une expertise purement technique d'une méthode de plantation, pour mettre en avant leur expérience de projets participatifs et pédagogiques d'action paysagère. Pour cela, il me semble que l'exercice d'évaluation de participation créative peut être intéressant, pour aborder la notion de paysage, qui n'est pas forcément présent dans le discours du collectif (cf.3.I.A). Une fois que cette première étape de la médiation est réalisée au sein des membres du collectif, comment ouvrir cette réflexion à *"une plus grande diversité de regards et une plus grande hétérogénéité des catégories sociales et professionnelles"* ? (Paradis et Lelli, 2010, §9)

Avant de reprendre des études de paysagisme, j'ai travaillé en tant que designer d'expérience utilisateur (UX designer) consultant pour un projet de recherche chez Airbus. Afin de co-créer des solutions au sein d'une équipe multidisciplinaire (designer, ingénieur système, ingénieur opérationnel, ergonomes) j'avais pris l'habitude de mettre en place des ateliers d'intelligence collective. Les "UX workshops" regroupent une quantité d'ateliers, de méthodes visant à créer, résoudre, améliorer ensemble un produit ou une situation au travers d'un exercice interactif divisé en étapes.



intéressant pour une médiation paysagère plus ouverte sur l'extérieur. L'idée serait de partir de la plantation d'une micro-forêt pour remonter vers l'intention à la source de cette plantation. Une fois que "l'intention source" est révélée et acceptée par tout le monde, on pourrait faire le chemin inverse et voir toutes les autres actions paysagères qui pourraient se proposer, en fonction des intentions qui ont été exprimées. Ces actions paysagères seraient votées par l'ensemble des participants ce qui permettrait à la fin de l'exercice d'avoir un projet commun.

Lacombe.E, (2021) [illustration]

Cet exercice ludique et participatif permettrait de rassembler une grande diversité de

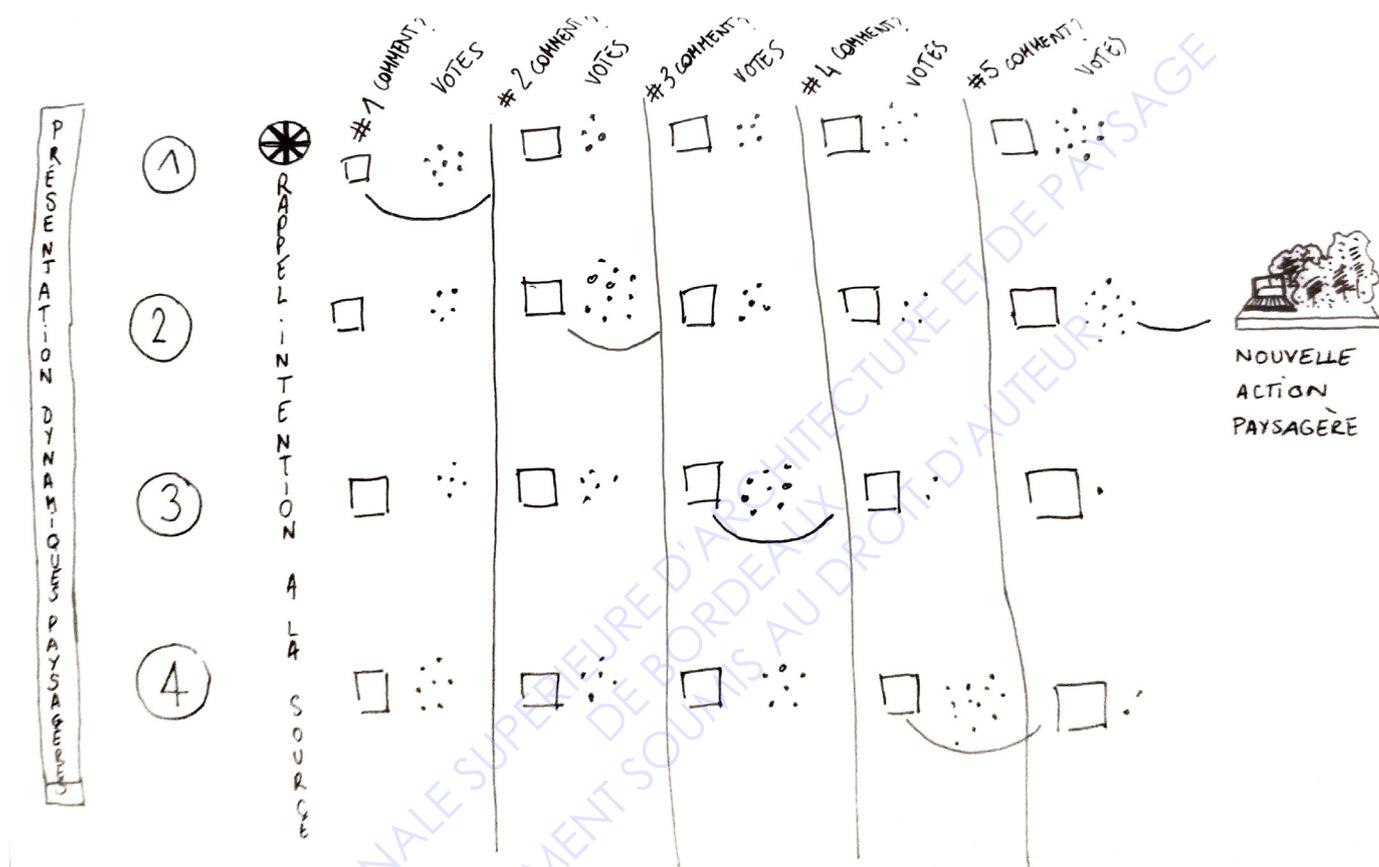
participants sans besoin de connaissances préalables en termes de paysage ou de micro-forêts. Chaque participant pourrait s'exprimer au sujet des micro-forêts, proposer de nouveaux projets et voter pour les projets les plus pertinents. Rassemblés en groupes hétéroclites (citoyens, membres du collectif, techniciens de la mairie, élus, paysagistes) les participants pourraient échanger à l'intérieur de ces groupes leurs regards sur ces projets et donner une réponse commune à chaque étape de l'exercice. Afin de contextualiser cet exercice d'intelligence collective, une visite d'une micro-forêt pourrait être organisée, au préalable, afin de permettre à tous de l'observer et de poser des questions.

La première phase de l'exercice pourrait avoir lieu dans une salle avec une trentaine de participants maximum, divisés en 4 groupes. L'exercice pourrait prendre entre 3h et 4h suivant le format ci-dessous :



Lacombe.E, (2021) [illustration]

Une fois "l'intention source" des micro-forêts révélée et validée par l'ensemble des participants, par exemple : adapter les villes au dérèglement climatique, on pourrait parler des dynamiques paysagères et sensibiliser les participants aux paysages, en présentant différents projets paysagers qui répondent à cette intention. Cette phase de présentation devrait donner lieu à un deuxième atelier pour donner le temps aux organisateurs de préparer ce travail. On pourrait imaginer que cette présentation soit le départ d'un deuxième atelier de co-création, qui inciterait à proposer de nouvelles actions paysagères en réponse à "l'intention source" et aux questions révélées à l'atelier précédent. L'exercice prendrait entre 3h et 4h suivant le format ci dessous :



Lacombe.E, (2021) [illustration]

Ce format d'atelier serait un moyen de mettre en place une médiation paysagère sur la base d'une action concrète : la micro-forêt. La première phase de l'atelier permettrait de sortir de l'expertise technique pour questionner les intentions derrière ces projets de micro-forêts. La deuxième phase permettrait de sensibiliser les participants aux dynamiques paysagères en place et de proposer des pistes de nouvelles actions à mettre en place en fonction de ces dynamiques et des intentions collectivement exprimées lors de la première phase. La grille d'évaluation mentionnée précédemment permettrait aux membres du collectif d'évaluer leurs actions et de reconsidérer peut-être la notion de paysage dans leurs pratiques. Quelles seraient les personnes à même de conduire ces ateliers ? Quelles opportunités d'évolution apporteraient ce type d'atelier de médiation paysagère au Collectif Micro-forêt Toulouse ?

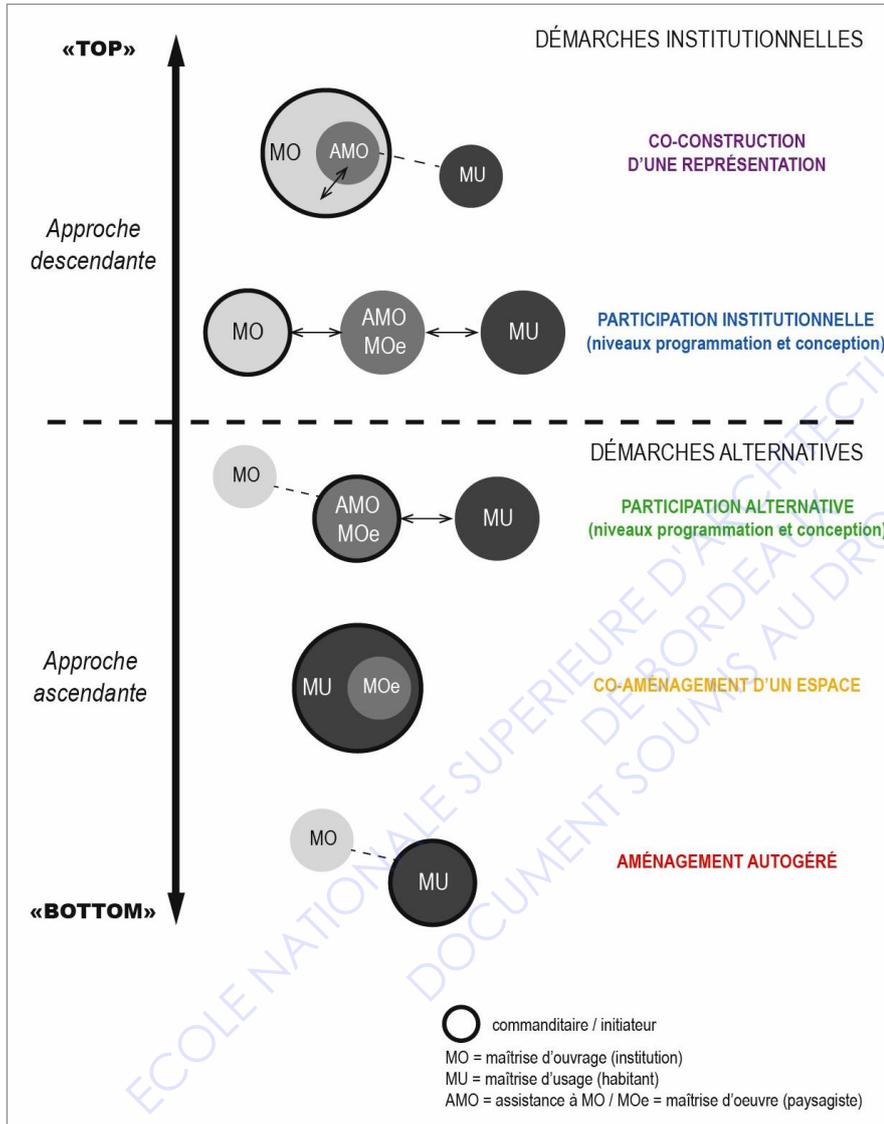
C - Quels scénarios s'offrent au Collectif Micro-Forêt Toulouse ?

On l'a vu dans les parties précédentes, les projets du CMF ont évolué. D'un petit groupe associatif répondant à un appel à projet pour planter une micro-forêt, le CMF est passé à un collectif, financé par la région Occitanie, avec plus d'une dizaine de projets de micro-forêts en cours. Le collectif en un peu plus de deux ans, est passé d'une structure à rayonnement local à un rayonnement national,

avec des demandes de retours d'expérience et de conseils venant de toute la France et même parfois d'autres pays. Les financements de la région Occitanie devraient s'épuiser en Décembre 2022. De nouveaux financements et de nouvelles conventions avec le département ou la mairie de Ramonville pourraient être mis en place d'ici là, poussant le CMF à évoluer en fonction des opportunités et projets qui se présentent à lui.

Quelle est la position du CMF aujourd'hui, quelle pourrait être sa position demain ?

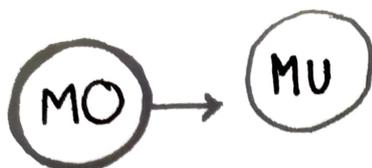
Figure 1 : typologie de jeux d'acteurs, entre démarches institutionnelles et alternatives



Dans l'article de David Montembault et Elise Geisler. *Participation citoyenne dans les projets de paysage : quel renouvellement démocratique ?*

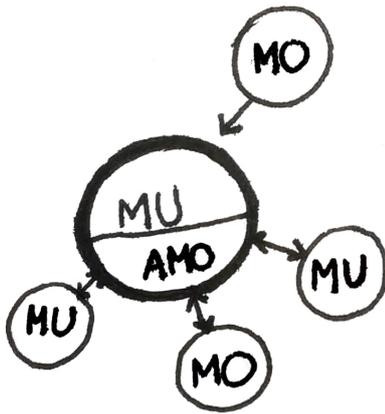
Les auteurs se sont appliqués à schématiser la diversité des jeux d'acteurs rencontrés lors de l'analyse de la vingtaine de projets étudiés. En me basant sur la même légende que ce schéma j'aimerais rendre compte de l'évolution des jeux d'acteurs au sein des projets du CMF.

(Montembault.D, Geisler.E (2016))



Lacombe.E, (2021) [illustration]

En Juillet 2019 lorsque Toulouse en Transition répond à l'appel à projet "Sensibilisation à la biodiversité de Toulouse Métropole" c'est bien la maîtrise d'usage qui s'occupe de la mise en place du projet, mais ce dernier est financé et commandé par Toulouse Métropole qui est donc le maître d'ouvrage



Lacombe.E, (2021) [illustration]

En Mars 2020 lorsque le CMF se crée avec le financement régional du budget citoyen "Ma solution pour le climat", la commande est proposée et votée par les habitants, mais le financement est institutionnel. Les projets de micro-forêts se multiplient et peuvent être portés par des habitants mais également par des mairies (MU et MO). Les membres du collectif se situent entre la maîtrise d'usage et l'assistance à maîtrise d'ouvrage et interagissent avec des mairies et des groupes d'habitants pour la mise en place de ces micro-forêts.

Aujourd'hui, comme nous l'avons vu précédemment, les commandes faites au CMF évoluent. Le département de Haute-Garonne souhaite faire appel au collectif en tant qu'assistant maîtrise d'ouvrage pour la plantation de micro-forêts dans les collèges dépendant du conseil départemental. Pour ce qui est de la mairie de Ramonville, elle fait appel au collectif pour budgétiser en tant que maître d'œuvre une prestation de végétalisation citoyenne comprenant la plantation d'une micro-forêt. En Décembre 2022, le financement de la région devrait prendre fin, questionnant l'avenir du Collectif Micro-forêt Toulouse. Il me semble que le collectif est appelé à évoluer au fur et à mesure des opportunités et des commandes. Dans ce sens j'ai imaginé trois scénarios possibles :

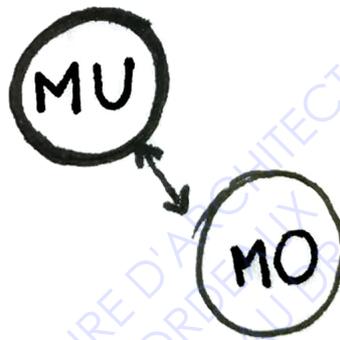
Scénario 1 : Le Collectif Micro-forêt Toulouse continue à proposer des projets de micro-forêts mais en développant des prestations de médiation et de sensibilisation, l'objectif étant de faire monter en compétence les participants des projets. Pour cela, le collectif peut imaginer proposer des formations, ou animer une démarche participative de projet, comme cela a pu être demandé par la mairie de Ramonville. Ce scénario pousse le collectif à développer des outils pédagogiques et à se professionnaliser dans les démarches participatives, en se plaçant en tant qu'intermédiaire, entre les usagers et les commanditaires.



Scénario 2 : Le Collectif Micro-forêt Toulouse continue sur un système associatif et bénévole mais en diversifiant les formes paysagères. Les membres appliquent la même méthodologie de projet en s'essayant à de nouveaux projets de végétalisation citoyenne : haies fruitières, jardins partagés, etc... Dans ce sens, le collectif pourrait fusionner avec le groupe végétalisation de Toulouse en Transition pour ne former qu'un seul groupe de travail associatif qui s'occuperait de tous les projets de végétalisation pour lesquels TeT est sollicitée.



Scénario 3 : Le Collectif Micro-forêt Toulouse développe des prestations de processus participatif de végétalisation citoyenne, sans formes paysagères pré-établies. L'animation d'une démarche participative auprès des habitants par le collectif, doit permettre la co-conception de formes paysagères pertinentes et adaptées à la situation (géographique et sociale). Ce scénario pousse le collectif à développer des projets de paysage en co-création avec les usagers, de la conception à la réalisation, comme peut l'expérimenter des collectifs tels que le Bruit du Frigo, Coloco, Bellastock, Collectif Etc. (Bailly, 2015, p°58) Il est important de rappeler que le collectif se construit au fur et à mesure des projets qu'il accompagne, des personnes qui le composent et des partenariats qu'ils créent. En tant que coordinatrice du Collectif Micro-Forêt Toulouse j'ai souhaité explorer les opportunités que peut apporter la notion de paysage, ses outils et ses débats au développement du collectif. Il est probable qu'aucun de ces trois scénarios ne se réalisera complètement et que l'avenir du collectif réside plutôt dans un mélange des trois. Ceci étant, la nécessité de professionnaliser le collectif au travers de l'emploi d'un ou plusieurs salariés est commun aux trois scénarios afin de répondre aux diverses demandes et commandes qui se profilent.



CONCLUSION

Tout au long de ce travail sur le lien entre paysage et végétalisation citoyenne, j'ai essayé de mettre en lumière **la place du paysage dans les actions du Collectif Micro-forêt Toulouse**.

Premièrement, **le collectif et ses partenaires mobilisent très peu le concept de paysage dans leurs discours et leurs échanges**. Le discours est plutôt technique et écologique et la notion de paysage est utilisée, soit par des professionnels du paysage, soit dans un discours écrit et réfléchi. Spontanément, la notion de paysage n'est pas associée par les membres du CMF et ses partenaires à l'objet micro-forêt. Deuxièmement, **les membres du collectif développent un vocabulaire et des compétences paysagères liées à leur travail de terrain**. Cette pratique est principalement transmise au travers du Miyawa'kit, mais elle est également alimentée par les intérêts et compétences de chaque membre. Pour finir, **les micro-forêts d'une part et la végétalisation citoyenne d'autre part relie une diversité d'acteurs et de regards, ce qui fait du CMF un possible acteur de médiation paysagère**. J'ai essayé en dernière sous-partie d'explorer les possibilités de mise en place d'une médiation paysagère par le CMF, à l'échelle de l'agglomération toulousaine.

Ce mémoire a été motivé par mon envie d'évaluer les projets du CMF, au regard d'une théorie et d'une pratique paysagère. J'ai souhaité prendre de la distance par rapport à mon implication dans le CMF, afin d'analyser ses forces et ses lacunes, mais également les opportunités qu'il peut apporter en tant qu'activité de complément de formation.

Je pense que mon travail au sein du CMF est particulièrement complémentaire à mes études de paysagisme.

Sur le plan technique je réalise des visites de terrain, des analyses de sol.

Sur le plan administratif, je gère le budget du collectif, remplis des bons de commande, paye des factures, un aspect extrêmement concret du métier de paysagiste, pas forcément abordé au sein de la formation.

Sur le plan relationnel, j'ai rencontré, grâce aux différents projets de micro-forêts, une grande variété d'acteurs : des élus, des paysagistes, des techniciens des espaces verts, des habitants, des bénévoles associatifs, me questionnant sur ma position et mes compétences en tant que future paysagiste.

Ce travail de recherche m'a permis de faire évoluer ma réflexion sur le rôle du paysagiste et de la notion de paysage dans l'aménagement du territoire. Cela a également confirmé, à mon sens, l'importance de la participation citoyenne aux projets de paysage et dans les débats les concernant. C'est en ce sens que j'ai essayé d'explorer la notion de médiation paysagère, en prenant les micro-forêts comme exemple, afin de réfléchir, collectivement, à de nouvelles formes de végétalisation citoyenne. Il me semble que ce qui manque aujourd'hui à la végétalisation citoyenne pour occuper la place qu'elle mérite dans nos lieux de vie, c'est un espace de réflexion, de débats et d'échanges. Est-ce que le paysage peut offrir cet espace de réflexion ?

Dans quelle mesure la médiation paysagère peut-elle accompagner ces projets de végétalisation citoyenne ?

NOTES

¹ <https://www.greenguerillas.org/history>

² <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/changements-globaux>

³ <https://www.economie.gouv.fr/laccord-de-paris#>

⁴ <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15161>

⁵ <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-reconquete-biodiversite-nature-et-des-paysages>

⁶ l'action du gouvernement en matière écologique est jugée plutôt inefficace selon nos concitoyens, en ce que la note moyenne s'établit à 4,4 sur 10. Sondage Ifop de 2019 [https://www.ifop.com/publication/lesfrancais-](https://www.ifop.com/publication/lesfrancais-et-lenvironnement-vague-1/)

[et-lenvironnement-vague-1/](https://www.ifop.com/publication/lesfrancais-et-lenvironnement-vague-1/)

⁷ <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

⁸ <https://jeparticipe.toulouse.fr/processes/mes-idees-pour-mon-quartier>

⁹ <https://www.angers.fr/l-action-municipale/citoyennete/budget-participatif/index.html>

¹⁰ extrait des statuts de l'association

¹¹ Conseil Municipal N° 4 du 18 octobre 2019 Délibération n° 10.2 Plan d'actions "Nature en Ville"

https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20191030_DELIBERATION_19-0653.pdf

¹² <https://www.toulouse-metropole.fr/-/appel-a-projet-sensibilisation-a-la-biodiversite>

¹³ Extrait de la convention d'objectifs et de moyens entre Toulouse Métropole et Toulouse en Transition dans le cadre de l'appel à projets "Sensibilisation à la biodiversité"

¹⁴ Extrait de la convention budget participatif "Ma solution pour le climat" signée entre Toulouse en Transition et le conseil régional d'Occitanie

¹⁵ <https://www.afforestt.com/story>

¹⁶ https://www.researchgate.net/publication/226157594_Effectiveness_of_the_Miyawaki_method_in_Mediterranean_forest_restoration_programs

¹⁷ <http://urban-forests.com/fr/>

¹⁸ [http://urban-forests.com/wp-content/uploads/2020/05/Urban-Forests-Recherches-scientifiquesconcernant-](http://urban-forests.com/wp-content/uploads/2020/05/Urban-Forests-Recherches-scientifiquesconcernant-les-for%C3%AAts-urbaines-cr%C3%A9%C3%A9es-selon-la-M%C3%A9thode-Miyawaki-dans-lemonde.pdf)

[les-for%C3%AAts-urbaines-cr%C3%A9%C3%A9es-selon-la-M%C3%A9thode-Miyawaki-dans-lemonde.pdf](http://urban-forests.com/wp-content/uploads/2020/05/Urban-Forests-Recherches-scientifiquesconcernant-les-for%C3%AAts-urbaines-cr%C3%A9%C3%A9es-selon-la-M%C3%A9thode-Miyawaki-dans-lemonde.pdf)

¹⁹ Convention Européenne du paysage Chapitre I- Article 1

²⁰ Convention Européenne du paysage Chapitre II- Article 5

²¹ AMO Pour le projet 100 000 arbres par Toulouse Métropole

²² <http://outil2amenagement.cerema.fr/les-obligations-reelles-environnementales-ore-r458.html>

²³ Rapport du gouvernement au parlement sur la mise en oeuvre du mécanisme d'obligations réelles environnementales et sur les moyens d'en renforcer l'attractivité

²⁴ <https://jeparticipe.toulouse.fr/processes/mes-idees-pour-mon-quartier>

²⁵ <https://www.toulouse.fr/web/environnement/-/operation-des-fleurs-sur-mon-mur->

<https://www.vegetal-local.fr/>

²⁷ <https://www.arbresetpaysagesdautan.fr/spip.php?article33>

²⁸ <https://www.laregion.fr/MaSolutionClimat>

²⁹ Convention entre le conseil départemental de Haute-Garonne et l'association Toulouse en Transition

³⁰ Extrait de la convention d'occupation temporaire de terrain signée entre la mairie de Toulouse et l'association Toulouse en Transition

³¹ <https://environnement.haute-garonne.fr/agenda/article/retour-sur-le-colloque-arbres-et-forets-en-haute-garonne-un-bien-commun-a>

³² <https://www.carenews.com/maisons-du-monde-foundation/appels-a-projet/l-arbre-au-coeur-de-notre-quotidien>

³³ Convention budget citoyen participatif "ma solution pour le climat" signé entre le conseil régional d'Occitanie et l'association Toulouse en Transition

BIBLIOGRAPHIE

Bacqué, M.H. Biewener, C. (2015) L'empowerment, une pratique émancipatrice ?. La Découverte, Poche / Sciences humaines et sociales. URL : <https://www.cairn.info/--.htm>

Bailly, E. (2015) Paysage et co-conception urbaine sensible Dans Lazzeri, Y., Balu, H., Chiappero, M., Latz, A., Mésini, B. *Participation créative et paysage: Vecteurs d'une gouvernance renouvelée*. (pp 49-59)

Bercovitz, R. (2013). Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la haute vallée de la Sèvre niortaise. *Projets de paysage*, 9 | URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12242> ;

Bercovitz, R. (2017). Médiation paysagère. *101 mots pour le paysage*, Paris, ArchiBooks+Sautereau Édition.
Bigando, E et Bercovitz, R. (2012) Paysage en partage, partage des savoirs. Le paysage comme clé de la participation habitante dans le projet de création d'un Parc Naturel Urbain des berges du Gave de Pau. *Paysage en partage : sensibilités et mobilisations paysagères dans la conduite de projet urbain*. Fondation Braillard architectes

Blanc, N et Paddeu, F. (2018). L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit. *EspacesTemps.net*, Association Espaces Temps.net, pp.16.

Blondiaux, L., Fourniau, J.M., Mabi, C. (2016). Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ?. *Participations*, 2016/3 (N° 16), p. 5-17. URL : <https://www.cairn.info/revue-participations-2016-3-page-5.htm>

Bouissou, C. & Brau-Antony, S. (2005). Réflexivité et pratiques de formation: Regards critiques. *Carrefours de l'éducation*, 20, 113-122. URL : <https://doi.org/10.3917/cdle.020.0113>

Castagneyrol, B., Porté, A., Plomion, C. (2021). Méthode Miyawaki : pourquoi les « microforêts » ne sont pas vraiment des forêts. *The conversation*. URL : <https://theconversation.com/methode-miyawaki-pourquoi-les-microforets-ne-sont-pas-vraiment-des-forets-155091>

Chambelland, B. (2019) Un projet de paysage intercommunal comme terrain de coopération territoriale. *Développement durable et territoires*, Vol. 10, n°2. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14134> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14134>

Cottureau, D. (2016). Recherches-actions associatives : Le praticien réflexif ou la recherche sans « chercheur. *Éducation relative à l'environnement* Volume 13 - 1. URL : <http://journals.openedition.org/ere/302> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.302>

Cottin-Marx, S., Flipo, F., Lagneau, A. (2013). La transition, une utopie concrète ?. *Mouvements*, 2013/3 (n° 75), p. 7-12. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-7.htm>

Coulombel, A., Delamarre, J., Quintard, C., Seltz, M. (2020). Les forêts Miyawaki Une opportunité de surfaces arborées pour la ville de Strasbourg ? Rapport Éco-Conseil commandité par la ville de Strasbourg non disponible sur le web.

Davasse, B et Henry, D (2015). Le paysage au cœur des projets de territoire. *Les dossiers du RAP#1* pp.12.

Davodeau,H et Toublanc,M. (2010) Le paysage outil, les outils du paysage : Principes et méthodes de la médiation paysagère. *CO-CONSTRUCTION OU CONSTRUCTION EN COMMUN D'OBJECTIFS COLLECTIFS*, , Montpellier, France. pp.375-391/436.

Davodeau,H. (2020) La recherche de l'action paysagère volume 2 : volume scientifique inédit . *Habilitation à Diriger des Recherches (géographie humaine et sociale, urbanisme et aménagement) Ecole en Hautes Etudes en Science Sociales*. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-03025163/file/HDR%20Davodeau%20Vol%202%20LA%20RECHERCHE%20DE%20L%27ACTION%20PAYSAGE%CC%80RE.pdf>

Davodeau,H. (2020). Penser le végétal par le paysage. *Sens-Dessous* (N° 26), p. 51-60. URL : <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2020-2-page-51.htm>

Donadieu,P. (2007). Le paysage, les paysagistes et le développement durable : quelles perspectives ? », *Économie rurale*, 297-298. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/1923> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.1923>

Douay,N et Prévot,P. (2016). Circulation d'un modèle urbain alternatif" ?. *EchoGéo*, 36 URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/14617> ;

Duvernoy,I. Tshibangu,A. (2015) Développement des agricultures urbaines et périurbaines. Les actions engagées dans l'aire urbaine de Toulouse.URL : <https://hal.inrae.fr/hal-02792678/document>

Faget, J. (2010). 6. Les médiations environnementales. Dans : , J. Faget, *Médiations: Les ateliers silencieux de la démocratie* (pp. 163-174). Toulouse: Érès.

Fortin, M.J. Sgard,A. Franchomme,M. La gouvernance territoriale du et par le paysage : observations, retours d'expériences, regards critiques. *Développement durable et territoires*, Vol. 10, n°2 | URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14631> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14631>

Lazzeri,Y. Chiappero,M. Mésini,B. Perron,M. Chiappero,F. (2015) Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative. [Rapport de recherche] Pole développement durable et territoires méditerranéens-CERIC-DICE-UMR 7318-CNRS-AMU.

Lazzeri,Y. Balu,H. Chiappero,M. Latz,A. Mésini,B. (2015) Participation créative et paysage: Vecteurs d'une gouvernance renouvelée. France. PUP

Lefebvre,R. (2012). La démocratie participative absorbée par le système politique local. *Métropolitiques*. URL : <https://metropolitiques.eu/La-democratie-participative-absorbee-par-le-systeme-politique-local.html>

Montembault,D et Geisler,E. P. (2016) Participation citoyenne dans les projets de paysage : quel renouvellement démocratique ? . *ECLIPS - Participation citoyenne. Expériences et limites d'un idéal de démocratie*, Université François Rabelais Tours, France

Montembault,D. Toublanc,L. Davodeau,H. Geisler,E. Leconte,L et al.. (2015) Participation et renouvellement des pratiques paysagistes. Yves Luginbühl. *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Victoires éditions, pp.171-187/287.

Mougenot, C. (2011). Raconter le paysage de la recherche. Versailles: Éditions Quæ.

Nédélec, P. (2017). De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics. *L'Information géographique*, 2017/3 (Vol. 81), p. 94-107. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2017-3-page-94.htm>

Paddeu,F. (2017). Legalising urban agriculture in Detroit: a contested way of planning for decline *Town Planning Review*, 88 URL : https://www.researchgate.net/profile/Flaminia-Paddeu/publication/314246904_Legalising_urban_agriculture_in_Detroit_A_contested_way_of_planning_for_decline/links/59e9d2a7aca272bc42b731d9/Legalising-urban-agriculture-in-Detroit-A-contested-way-of-planning-for-decline.pdf ; DOI <https://doi.org/10.3828/tpr.2017.9>

Paradis,S et Lelli,L. (2010) La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? *Développement durable et territoires* Vol. 1, n° 2. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8548>

Peyrache-Gadeau,V et Perron,L. Le Paysage comme ressource dans les projets de développement territorial. *Développement durable et territoires*.Vol. 1, n° 2. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8556>

Ramos,A. (2018) Le jardinage dans l'espace public : paradoxes, ruses et perspectives. *Projets de paysage* 19. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/404>

Sgard,A. (2010). Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8565> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8565>

Sylvie Paradis et Laurent Lelli, « La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010, mis en ligne le 23 septembre 2010, consulté le 30 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8548> ;

Vacher,Y. (2011). La pratique réflexive ». *Recherche et formation*, 66. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/1133>

Vinck,D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009/1 (Vol. 3, n° 1), p. 51-72. URL : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-51.ht>

ANNEXES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ANNEXE 1

SYNTHÈSE DES ENTRETIENS PORTEURS DE PROJET

		Porteur de projet				
Données sociologiques des participants	N.B 44 ans Homme Concubinage 2 enfants formation : ? commercial Numismate, chant, association nicolas.busson72@gmail.com Castel-Ginest	X.M 46 ans Homme marié 2 enfants ingénieur responsable de projet conseiller municipal, balade moto xavier.moulineau@mairie-launaguet.fr Launaguet	F-X.G 63 ans Homme Pacé et 4 enfants d'un premier mariage et grand-père ingénieur INSA directeur de recherche CNRS physique quantique jardinage, bricolage, projets de végétalisation gadea@irsamc.ups-tlse.fr Vieille Toulouse (maison construite avec son père sur un terrain de presque un hectare)	J.G 38 ans Homme marié bientôt père BEP aménagement espaces verts + BTS informatique reconversion pro conseiller en rénovation énergétique CMF julien.garrigue@outlook.com Quartier St-Cyprien, allées charles de filite	C.R 43 ans Homme célibataire ingénieur en formation continue électronique ingénieur électronique pour le spatial planter des arbres, prendre des après charles.robin31@gmail.com Beaumont sur Lèze, au milieu des champs	
Mention spontanée du paysage	s'intégrer dans un paysage / reboisement / des parcs arborés, des forêts des vergers / haie, sentier / compensation / espace vert / P/LU / plan d'actions / la commune / pôle environnement de la mairie	havre de nature, zone de biodiversité / haie champêtre / espèces locales / petit espace de nature / îlot de nature et de fraîcheur / verdure / espaces verts / zone verte	rapport CN / forêt mature à l'équilibre / zones naturelles témoins / jardins agroécologiques / artificialisation des sols / verdure / aménagement des zones / jardin écologique / aménagement de l'espace / zones vertes / nature en ville / espaces verts	bosquet urbain / désimperméabiliser le sol / recharge des nappes phréatiques / cheminement / libre arable / anciennes friches, des talus, des anciennes carrières / stress hydrique / l'aspect esthétique à long terme de la plantation / arbres tortueux / succession végétale / PNV / parterre végétal	plantation artificielle / pénétration de l'eau / biodiversité / rôle social d'une forêt / capital hydraulique / terre arable / îlots de chaleur / l'espace public / D/D/D/T/ gestion différenciée / tiers paysage / jardinage / recouvrir de vert / surfaces végétales, de l'herbe / les fruits des arbustes et arbres, des fruitiers, du potager /	
Chapitre 1 - Lien avec le collectif micro-forêt toulouse						
I.1 Comment avez-vous découvert les actions du collectif micro-forêt ?	Nicolas de Brabantère qui a redirigé vers le CMF	Recherche sur internet sur des projets de mf et trouve le site de Tet	En contact avec une personne du CMF (moi), avait voté pour le projet lors du budget citoyen "ma solution pour le climat"	Intéresser par la méthode Miyawaki il est tombé sur le post facebook de l'annonce de la formation du CMF avec Nicolas de Brabantère	Sensibilisation sur la transition pendant quelques mois et donc la volonté de passer à l'action et découverte de Tet, la newsletter et le cmf au moment du projet de la plantation de la mf des géants	
I.2 Comment définiriez-vous ces actions ?	Planter des micro-forêts, il a entendu parler d'autres actions mais il n'a pas réussi à établir le contact avec Tet donc il en est resté là.	Essaimer les mf, en les finançant et avec un accompagnement technique	Essaimer des micro-forêts pour lutter contre le réchauffement climatique	Porteur de projet de mf sur Toulouse Métropole, actions de sensibilisation autour de ces mfs et financement de projets de mf, groupe de travail faisant partie de Tet	accompagnement de plantations en méthode Miyawaki	
I.3 Avez-vous déjà participé à une de ces actions ?	Plantation de l'UPS	Porteur de projet de la mf de Launaguet, en tant qu'élu à l'environnement car c'était dans le programme	Porteur de projet à l'UPS, désherbage à la mf des géants, participation à la plantation de St-Orens pour expérimenter l'organisation d'une plantation dans le cadre du covid avant celle de l'UPS	Plantation de la mf des géants pendant la formation, rencontres organisées à la mf l'été 2020.	Plantation de la mf des géants et ensuite en tant que porteur de projet pour les réunions etc.	
I.4 Avez-vous connaissance des parties prenantes de ces projets de plantations ?	Les mairies suffisent, le département a donné du crédit lors de la réunion avec les mairies du canton. Partenariat avec le tissu économique du canton et le CMF accompagne pour les débuts	Oui, mais pas de manière complète vu que c'est un écopôle qui s'en occupe, le travail est partagé donc dans les grandes lignes oui, mais pas toujours en détail	Le miyawaki a été une ligne de conduite importante	Région occitanie qui finance autour de 90% nous y a ReForestAction pour le reste, fournisseurs de plants, fichier sur le drive avec l'ensemble des fournisseurs	Moi ce que je retiens, le conseil de départ c'est pas y aller tout seul, c'est 80% de discussion, c'est le rôle de porteur de projet de discuter avec les propriétaires de terrain, les fournisseurs et puis après on a des questions en face on a des réflexions qui amènent d'autres questions, c'est trouver un terrain l'élément déclencheur.	
I.5 Quelles relations entretenez-vous avec les bénévoles du collectif micro-forêt ?	Plutôt loup solitaire, pas encore de réelle relation avec les bénévoles du CMF, cela se fera par les projets	Bonne relation, réunion mensuelle puis ponctuellement pour des questions	Assez bonne, coordinatrice privilégiée pour les contacts, mais rencontres avec beaucoup d'autres membres et je me sens à l'aise dans cette mouvance. Les réunions mensuelles sont des fois un peu longues mais je le fais avec plaisir	A cause de la covid un peu compliqué, en lien ponctuel avec des membres pour des choses précises.	à part la frustration que ça se fasse pas le premier hiver, les relations sont très très bonnes, c'est que du bonheur d'échanger sur toutes les pratiques	
Chapitre 2 - Représentations liées à la micro-forêt						
II.1 Pouvez-vous me décrire ce qu'est une micro-forêt ?	microcosme à l'intérieur d'une ville avec différentes espèces d'arbres, de la biodiversité qui génère un rassemblement avec les collectivités locales, écoles, bénévoles qui créé une petite famille.	havre de nature, havre de paix, petit coin de nature, zone de biodiversité,	C'est une forêt dense avec une intervention humaine pour faire en sorte que ça pousse vite et d'arriver à une forêt mature plus rapidement que la nature.	un bosquet urbain dense qui a plusieurs vocation : d'une part retenir la pollution, filtrer amoindrir le bruit, puisque c'est une plantation densément peuplée, qui a pour vocation de désimperméabiliser le sol et d'aider à la recharge des nappes phréatiques en milieu urbain, être un refuge à biodiversité - un lieu d'accueil en tout état de cause de différentes espèces et également ça peut être un lieu de repos pour les humains	une plantation artificielle adaptée au milieu urbain dont un des objectifs est d'augmenter la vitesse de croissance, ce qui peut servir d'argument car notre monde est habitué à la vitesse.	
II.2 Selon vous, quelle est la différence entre une micro-forêt et un boisement classique ?	un produit d'appel pour faire des projets plus ambitieux par la suite, projet impactant qui implante dans une ville permet de sensibiliser des gens et de les faire adhérer à un collectif.	densité plus importante, zone impénétrable,	Densité, plantation de toutes les traves en même temps donc pas de succession végétale	objectif environnemental et non financier, plus grande diversité d'essences	Questionne le nom de forêt, est ce qu'une mf est une forêt, rapport aux critiques faites par certains scientifiques pour moi le plus important quand même dans une plantation type mf c'est qu'on plante des arbres.	
II.3 Quels sont les avantages de ces micro-forêts ?	la taille permet d'en mettre un peu partout, la densité interpelle, croissance rapide important pour lutter contre le réchauffement climatique, îlots de fraîcheur, les relations que ça créent au sein d'un territoire	Croissance rapide (lié à la concurrence), espèces endémiques, locales, projet artificiel mais dont le résultat se rapproche de la nature	Croissance rapide	résiliente au changement climatique par la diversité des essences indigènes et locales. Méthode qui s'applique bien sur des délaissés ou sur des sols abîmés	c'est les pièges de carbone, ça travaille le sol, la pénétration de l'eau, la biodiversité, le lien social que ça peut provoquer à la plantation mais aussi le rôle social que ça peut jouer une forêt. Action contre les îlots de chaleur, quand on me pose la question que j'en oublie parce que c'est infini en fait tous les avantages du reboisement et de la reforestation.	
II.4 Quels sont les inconvénients de ces micro-forêts ?	Leur nouveauté, on a pas assez de recul sur la mortalité des arbres	Le fait qu'on ne puisse pas y pénétrer, ça génère de la frustration	L'intervention humaine et le coût économique, densité controversée mais c'est en ça que réside l'intérêt du suivi scientifique, d'avoir des données objectives et de faire avancer la méthode.	clôturer la parcelle (coût environnemental de la quincaillerie) entretien et arrosage, l'aspect esthétique à long terme de la plantation, les réseaux liés à l'environnement urbain, le temps de la concertation avec les habitants	Je vois pas quels inconvénients on peut voir une plantation d'arbres, mais il est d'accord sur le fait de devoir se plier au cadre urbain et à ses conditions de plantation d'arbres. La question à se poser c'est qu'est ce qu'on peut faire de mieux qu'une plantation d'arbres	
II.5 Que pensez-vous des critiques qui sont faites au sujet des micro-forêts ?	Pas assez de recul pour la critique, c'est un produit d'appel qui marque les esprits	Des personnes sceptiques, peu de retour sur les mf en France et dans le sud de la France, moi je veux y croire et faire confiance aux projets existants.	La densité et l'intervention humaine, la densité l'avenir nous le dira moi aussi j'ai été choqué un peu au début et l'intervention humaine c'est dans un but écolo donc ça ne me pose pas de problèmes	Critique sur la mortalité des arbres, mais sur une forêt avec une succession végétale y a aussi une mortalité mais elle se voit pas parce qu'elle est sur un temps long donc on s'en rend pas compte par contre sur la méthode miyawaki c'est condensé donc on le voit mais c'est le prix d'une croissance rapide. L'arrosage peut être critiqué, mais c'est seulement les 3 premières années	le principal inconvénient qu'on trouve aux plantations aux mf c'est que la nature se débrouillerait mieux. Amis on a rive pas à le mettre en place parce qu'on est obsédé par l'entretien et la tonte et qu'on a beaucoup de mal à accepter des friches et laisser place à une succession végétale dans la ville. Les mfs nous aident à faire cette étape intermédiaire justement (cf au projet de Francis HALLÉ qui n'est qu'à l'état de projet pour l'instant) Donc encore pour moi c'est un outil extraordinaire de sensibiliser les gens, à l'importance des arbres et puis après travailler sur la gestion différenciée et les tiers-paysages	
Chapitre 3 - Implication dans les actions liées au collectif micro-forêts ?						
III.1 De quelle manière êtes-vous impliqué dans les actions du collectif micro-forêt ?	Participe au programme de suivi des porteurs de projet, propose des choses, en contact avec 2 porteurs de projet	réunion mensuel et point focal pour l'équipe municipale de Launaguet	Porteur de projet de l'université Paul Sabatier plantée en Mars 2021	En tant que porteur de projet de mf, après au niveau personnel je fais des présentations (une dizaine) pour l'instant ça ne mène pas à des projets, mais si ça devait mener à des projets on verrait si je le fais avec le CMF ou de mon côté avec rémunération en fonction de l'emplacement géographique.	Porteur de projet de la mf de Beaumont sur Lèze	
III.2 Depuis combien de temps ?	1 an	Juillet 2020 mais le projet municipal depuis octobre 2019	septembre 2020	mars 2020	mars 2020	
III.3 Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous impliquer ?	Réchauffement climatique	améliorer un espace délaissé avec un projet de végétalisation qui créé un îlot de fraîcheur et améliore le cadre de vie	Trouver une activité virtuelle pour le VSC (moi) des jardins agro-écologiques, et donc candidater au concours développement durable de l'UFTMIP c'était une bonne façon d'occuper son temps.	Les personnes de la formation s'étaient engagées à porter un projet de mf à la suite de la formation, moi j'en porte 2 parce que ça me plaît, le trouve la méthode formidable et la formation et le CMF m'ont donné les outils pour passer à l'action. Sensibiliser depuis l'enfance aux problèmes environnementaux, formé à un BEP aménagement des espaces verts dont les pratiques n'avaient pas de sens pour lui en revenant d'un voyage à l'étranger d'un an et demi, il a voulu passer à l'action pour amortir les effets indésirables du changement climatique pour absorber le CO2, et la méthode Miyawaki lui a paru la plus intéressante au delà des solutions high tech	La végétalisation c'est comme ça qu'on fait le moins d'erreur par rapport à la politique, au recyclage, etc. j'ai l'impression qu'avec la vie végétale c'est comme ça qu'on fait le plus de bien à notre situation, sous-entendu la végétation ça va de paire avec la vie animale.	
III.4 Ces motivations sont-elles toujours les mêmes ?	Oui	Oui mais pas anticipé le côté participatif et de concertation du projet, beaucoup de voisins ont pu se réunir on avait l'impression d'être le catalyseur pour que les gens discutent	UFTMIP nous a donné un premier financement et ensuite le fait de passer de 100 à 1000m² c'est ma décision mais parce que je savais que le CMF avait reçu une grosse subvention. C'est bien que l'université accueille une démarche écologique, ça permet de sensibiliser les gens au changement climatique, à la perte de la biodiversité, il y a eu une artificialisation des sols ces 30 dernières années à l'université et c'est bien de ramener de la verdure	Oui	Oui	
III.5 Qu'est-ce que cette implication vous apporte ?	Un support/exemple pour créer sa propre association	Connaissances sur les mf, apprentissage des rouages de la municipalité, créer des liens avec le réseau associatif du coin	Au niveau professionnel, plus d'ennuis qu'au autres choses (problèmes avec l'université)	La sélection des essences par le PNV c'est très intéressant	Le sentiment d'agir face à l'urgence climatique, de faire sa part, de se retrouver avec des gens qui n'ont pas peur d'en parler et de porter des projets ensembles	
III.6 Qu'avez-vous appris au travers de ces actions ?	La technique liée aux plantations Miyawaki (amendements, essences, protection) Le fonctionnement d'un collectif	les difficultés de fonctionner au sein d'une municipalité et ensuite dans les phases vraiment actives de la plantation et de la préparation de la plantation	La méthode miyawaki et la gestion de projet	/	Dans le mouvement de la transition on est bien ensemble à réaliser ce type de projets c'est une très belle satisfaction.	
III.7 L'expérience globale et plutôt positive ou négative ?	Positive, les projets se réalisent	Très positive mais augmentation du stress à l'approche de la plantation	La forêt est plantée, elle se porte bien, des échos très positifs, j'ai 8 demandes d'interviews donc bilan très positif	Oui je suis content	oui bien sûr	
III.8 Y'a-t-il eu des moments où vous avez pensé à quitter le collectif ?	Non	Non, charge de travail important mais engagement personnel et municipal priment	Non pas vraiment quelques querelles internes à l'université sur ce projet je travaille pour l'intérêt collectif	Non, quelques frustrations liées à l'organisation	Non de la frustration parfois parce que ça dépend des caractères mais y a une telle urgence qu'on a l'impression qu'on va passer assez vite mais voilà, on apprend l'humilité, on apprend sur soi,	

III.9 Avez-vous des moments d'échange avec les autres bénévoles sur vos ressentis ?	Non, un collectif ça a un noyau dur où il y a peu de personnes au final le reste gravite autour	Pas vraiment pour l'instant	Nicolas Busson qui est venu voir au début (quand la mf de l'UPS n'était pas encore plantée) Lara qui est venue aider à planter et d'autres membres du collectif (moi, sonja, kajaj, etc...)	Non je n'en éprouve pas le besoin et y aurait plutôt trop de réunions. Je cherche l'efficacité plutôt qu'une vie sociale, le soutien du collectif est là quand je le demande mais je cherche pas forcément à être plus en contact.	Mais quand on se retrouve entre nous entre bénévoles qui sont à l'aise avec les concepts de transition de Rob Hopkins et bien on aborde pas mal les sujets de discussion de sensibilisation, et dont constructifs.
Chapitre 4- Implication dans d'autres actions de végétalisation ?					
IV.1 Connaissez-vous d'autres formes de végétalisation citoyenne ou participative ?	Parcs arborés, verger, l'association est récente donc pas encore le temps de faire des recherches	Plantation d'une haie champêtre à Launaguet dans le passé, végétalisation plus traditionnelle au sein du cmf	Groupe végétalisation de TET, personnellement je suis en train d'essayer un terrain de quelques hectares parce que moi j'ai envie d'espaces d'aménagement des zones comme ça... Jardins partagés de l'université	Groupe végétalisation de Tet	Les mfs, un projet de verger participatif planté sur le lieu de travail et ensuite les projets de végétalisation au sein du groupe végétalisation de tet
IV.2 Etes-vous investi dans l'une d'elles ?	Dizaine de projets de Parc arboré avec l'association sur tout le canton de Castel Ginest	Non, on verra quand le projet de la mf sera terminé, élu jusqu'à 2026 on verra quels seront les projets suivants	Les jardins agroécologiques de l'UPS depuis 2015, plantation de verger et de vignes, de framboisiers, hôte à insectes (il ne l'avait pas envisagé comme un projet de végétalisation participative à la base)	Non déjà trop de travail avec les projets mf	Oui celles citées au dessus
IV.3 Que pensez-vous de ces initiatives ? Doivent-elles être encouragées ?	C'est à nous de donner l'élan, y a pas d'association dans le Nord de Toulouse qui porte de projets de végétalisation	Oui, l'Homme a besoin de nature, mariages et associations doivent continuer de revégétaliser	Oui	Oui bien sûr la méthode miyawaki n'est pas la réponse à tout	Bien sûr c'est de la sensibilisation donc il faut que ce soit encouragé
IV.4 Quels sont les critères de succès de ces initiatives selon vous ?	Sensibilisation, que ces projets fassent réfléchir les gens sur leur mode de consommation et comment le compenser.	Adhésion des riverains, protection de la mf dans le temps, que les personnes aient du plaisir à y venir	La notion de cadre de vie elle est un peu utopique, c'est plutôt la sensibilisation, l'aménagement de l'espace	La durée qui implicitement créée une sensibilisation sur le long terme	Oui le but c'est que ça dure le plus longtemps possible et que ça essaime, qu'il y en est de plus en plus, mais pour ça, il faut que les gens soient sensibilisés.
Chapitre 5- Intégration dans le paysage urbain ?					
V.1 Selon vous, comment ces initiatives s'insèrent dans le paysage existant ?	Pas assez de retours mais un critère d'intégration est l'intégration des riverains au projet au delà du CMF et des collectivités	Il faut que ce soit un plus pour le citoyen et non une contrainte, un projet de confort de vie	La mf de l'université est le long du canal parce que c'est une zone inconstructible, y a du passage (à vérifier) Pour les jardins agroécologiques ça a été fait en fonction de la personne qui les a créés, y'a pas de réseaux, ni de projets sur les bâtiments, et y'a du passage aussi donc c'est pas mal.	C'est difficile avec la force politique en place qui n'est pas très favorable, le collectif sera mieux à Lyon ou à Bordeaux avec des politiques favorables à la végétalisation	C'est un projet réussi si le végétal recouvre la ville, recouvre les murs, les maisons, les appartements. Le végétal prédomine, un mur c'est pas joli, ce qu'on a de mieux à faire quand on voit un mur c'est de le recouvrir de vert.
V.2 Qu'est ce que serait un paysage/ cadre de vie urbain idéal selon vous ?	Végétaliser la ville en proportion au nombre de résidents	Il varie d'une personne à l'autre, mais moi ce serait plus d'espaces avec des bois, des champs autour si y a très peu de personnes c'est pas un soucis. Rêve de cmagn le per-urbain est déjà trop dense.	Végétaliser le plus possible, sur les toits les grandes artères, cohabiter avec la nature c'est important même pour les citadins	beaucoup moins de voitures, avec plus de végétalisation	Faut laisser la végétation ou entretenir pour pouvoir récolter les fruits des arbustes et arbres, des fruitiers, du potager, là où on peut entretenir pour faciliter la cueillette mais à part ça on peut absolument laisser s'exprimer la végétation moi je vois pas où est le problème.
V.3 Pensez-vous que ces initiatives de végétalisation y participent ?	Oui, projet à Saint-Alban avec les promoteurs pour que les espaces verts occupent 45% des surfaces du PLU	Oui, le projet n'est pas une lubie écologiste, on veut améliorer le quotidien des habitants, développer la commune dans le bon sens	Oui, l'impact dépend du lieu [distinction entre lieu de travail et lieu de vie, l'UPS est un lieu de travail et pas de vie]	Oui absolument	Oui par petite touche mais faut bien commencer par quelque chose. moi j'ai l'impression qu'entre mon projet idéal et ce qu'on fait collectivement y a un gros écart par rapport à ce que beaucoup de gens souhaitent et ce que collectivement on arrive à faire.
V.4 Si vous étiez maire, quels projets mettriez-vous en place pour aboutir à ce paysage idéal ?	Analyser la ville, qu'est ce qui est possible de déplacer, de détruire, de reconstruire, de planifier, c'est un gros travail	Imposer un peu plus de verdure dans tous les projets, on a des quotas de logements sociaux pourquoi ne pas avoir des quotas pour la verdure ou le nombre d'arbres	végétalisation je sais pas trop sous quelle forme mais la mixer d'avantage pas des zones où on habite et des zones de verdure, isolation des bâtiments.	remontée des besoins des habitants par les maires de quartiers et plan général de la ville pour voir ce qui est végétalisable. Parking silo à l'entrée des villes pour éviter la voiture, ZFE, interdire les constructions près des rocadés. je mettrais le plus de végétalisation possible dans une ville sans dégrader évidemment les réseaux et tout ce qui est déjà en place	je poserais d'abord la question à tous les citoyens, ce que je mettrais en place en premier, qu'est ce qu'on veut faire là ensemble. c'est demander l'avis des gens et à priori ça dépend beaucoup des quartiers, des rues, des contextes, des villages, ça doit être vachement hétérogène je pense, c'est pour ça qu'il faut rentrer dans le dialogue, c'est pour ça que le concept de Rob Hopkins c'est génial, il remet le groupe de riverains au milieu, qu'est ce qu'on fait ensemble, on est bien encore.
V.5 Est ce que les dynamiques en place sur le territoire vont dans le bon sens ?	Pour le canton de Castel-Ginest, les maires sont à l'écoute de ces projets car souvent les élus n'ont pas trop d'idées et c'est le rôle, les relations avec les collectivités sont très positives.	Y a une prise de conscience au niveau planétaire, on se rend compte que l'Homme a besoin de la nature mais dans la pratique, la ville continue à grossir et on perpétue les erreurs du passé.	A part la lettre du maire pour planter les 100 000 arbres je sais pas ce qu'il veut faire et je cherche pas à savoir, maire de son village a eu une initiative en éco-pâturage mais ça lui paraît pas mieux que de faucher l'ixian	Le maire en place a dit qu'il voulait végétaliser après on va voir dans les faits	Globalement j'ai l'impression que plus en plus de gens se rendent compte à force de couvrir à force de crise financière à force de discuter aussi, d'entendre, d'écouter, d'échanger, là les ruptures d'approvisionnement en bois, bah là ça tille au fur et à mesure, et oui au fur et à mesure les gens ont des convergences sur ces sujets là mais y a pas de chiffre on sait pas.

ANNEXE 2

SYNTHÈSE DES ENTRETIENS BÉNÉVOLES

		Bénévoles	Bénévoles	Fondateur du collectif	
Données sociologiques des participants	LH 27 ans Femme caillottaise ingénieure tissue muséographe artisanat vern. couture, course laha.hue@eposte.net Toulouse Guilhaumery	B.C 40 ans Homme Passé BTS graphisme, licence d'art du spectacle comédien chanteur Tet CMC, permaculture, jardins-forêts benoitcheville@gmail.com Toulouse, entre la côte pavée et château de l'Hers	H.P 38 ans Femme 2 enfants BTS aménagement paysager, un diplôme de paysagiste-conceptrice diplômée par le gouvernement de Sarkozy paysagiste conceptrice CMR, APA, NCO groupe botanique et ornithologique (aigles royales), 2 pieds 2 roues, Tet végétalisation heloisepeau@gmail.com Toulouse, métro entre Empalot et St Agne	K.W 48 ans Femme Cocubinage 2 enfants Artiste de cirque Chômeur Permaculture, jardinage, association tet kwehfrin@gmail.com Allée Jules Guesde Toulouse	N.G 52 ans Féminin Cocubinage + 2 enfants Histoire Géographie salariée association + consultante projet de végétalisation de délaissés urbains et le développement de la pratique du broyage ngaudant@sostenprojets.fr Barrière de Paris, Toulouse
Mention spontanée du paysage	l'évolution naturelle / petite forêt / La nature / s'évader / la mer à marée basse avec les rochers, les algues partout avec une espèce de diversité des... de tout... tous les rochers sont différents, toutes les algues sont différentes, et là, ça part un peu dans tous les sens, moi je trouve ça vraiment très beau, très joli / le côté esthétique / le côté évasion / bien-être / l'écologie / on laisse la nature faire / botanique / famille / milieu urbain / aller dehors / potagers partagés / jardins-forêts / à l'abandon / entretenir / biodiversité, de captation de CO2 et abaissement des températures / un terrain en friche / le chemin / le long du canal / emplacement / le périphérique / la visibilité / accès à la nature / de grands espaces verts / rendre des nœuds piétons / favoriser le développement d'espaces verts	être à l'extérieur / local / désherbage / les jardins-forêts / végétalisation urbaine / reconexion à la nature / espace de biodiversité / microclimat / renouvellement du sol / petite échelle / milieu urbain / le processus de succession écologique / forêt naturelle / rebosse / un espace protégé / un lieu de rencontre / des bancs publics / espaces / végétalisés / jardins partagés / jardins familiaux / parcelle / espaces de production alimentaire / reconecte avec le vivant / déconnexion avec la nature / milieu urbain / campagne / les champs / une friche / cadre de vie / rapport à la nature / relation à la nature / à côté du canal / un point de passage / au cœur des villages / la proximité immédiate / centre-ville / périphérie / un espace de reconexion avec la nature / villages / redonner un peu d'identité à des quartiers / zones vertes / espaces verts / l'évolution des villes / le contact avec la nature / jardins d'annuels /	végétaliser / projets de plantation / recensement de plantes / le dessin / la planification / arbustes / arbres / oeuvre collective / une entreprise espace vert / bosquet / boisement / désir de végétal / écologies / paysagistes / qualité paysagère / une réflexion de territoire / professionnels du paysage / retour à la nature / oeuvres collectives locales / se réapproprier notre espace public / fédération française du paysage / une sorte de reconnaissance de végétaux de la flore urbaine vagabonde / encombrer l'espace public / pleine terre / transformer l'espace / une jardinière / le désir d'arbres / l'ennui / végétalisation tactique / un grand secteur écologique / vivant / saisonnier / singulier / des plantations horticoles / un taux de reprise / adapté au climat / des jardins des villes / une reconquête des citadins pour du végétal / hors-sol / jardins en mouvement de Gilles Clément / coloco / le temps du végétal / les services d'espaces verts / des espaces végétalisés / une co-construction avec des services techniques / le paysage urbain végétal	végétalisation / micro-forêt urbaines / l'entretien / oeuvre commune / implantation sujets ligneux / espaces locaux / ératas arbustives / une zone sauvage en ville / nature en ville / espaces boisés / avec la nature en ville / espaces boisés / comestible / un petit bosquet / associations de protection de l'environnement / ville très minérale / une technique de plantation / regard sur les arbres / les jardins ouvriers / des espaces communs / jardins partagés / forêt jardin / l'entretien dans le temps / Les paysans / le cadre de vie / l'ombre de la fraîcheur / transformer positivement le pour faire le suivi du budget régulier / symbolique / délaissés pas jolis et pas valorisables / continuité de trame verte / désartificialisation des sols / potagers communs, des zones sauvages, des mares de la nature sur les toits si possible des espaces verts / les espaces verts / un design complet de la ville / permaculture / un changement de regard sur la nature	un micro-territoire / les plantations d'exploitation du bois / alignement / le coucoulier sanguin ou le fusain / greenwashing / des bords / les délaissés urbains / la collectivité / la nature en ville / espaces avec des pelouses / des haies monospécifiques / projets de plantation / chantier participatif / des projets nourriciers, ou des jardins pédagogiques / pépinière / parc NLM / carserie / jardin / les moustiques liges / les îlots de chaleur / des scions / prairies / services écosystémiques / des écosystèmes / des micro-surfaces / les initiatives citoyennes / les collectivités / une haie champêtre / paysage urbain / ombrage rapide / des grandes haies des pergolas / cadre de vie / des grands parcs / conteneur-lit / micro-lits / périphérie / reconquête des sols / des micro-surfaces / des potagers communs, des zones sauvages, des mares de la nature sur les toits si possible des espaces verts / les espaces verts / un design complet de la ville / permaculture / un changement de regard sur la nature
Chapitre 1- Lien avec le collectif micro-forêt toulousain					
I.1 Comment avez-vous découvert les actions du collectif micro-forêt ?	Réseaux sociaux, découverte d'une initiative similaire à Pau [projet Arboretom de l'association ikeni], recherche d'une initiative sur Toulouse	Le mouvement des villes en transition de Rob Hopkins, recherche d'initiatives locales et concrètes, Sonja avait du lui parler du collectif également	"Alors par un mot-clé sur Google, micro-forêt Toulouse"	"En fait à la base je suis membre de Toulouse en transition et j'avais créé le groupe végétalisation". Ils ont décidé de répondre à un appel à projet de la mairie en proposant un micro-forêt miyasaki	
I.2 Comment définiriez-vous ces actions ?	"plantations de micro-forêt sur des surfaces assez réduites", "des actions de sensibilisation pour faire découvrir ces actions, la méthode de plantation, les essences auprès du grand public."	projet de sensibilisation et un moyen de travailler avec les services publics	"C'est un collectif de citoyens motivés, engagés pour végétaliser la ville"	"Je trouve que les actions citoyennes pour planter et promouvoir les micro-forêt urbaines ça crée du lien, d'une part et notamment j'ai cru que quand on fait de l'entretien sur celle qui est déjà plantée c'est des moments conviviaux de paroles, on l'on travaille on a l'impression de participer à une oeuvre commune, et je trouve ça très sain."	
I.3 Avez-vous déjà participé à une de ces actions ?	Plantation de l'UPS, amendements, grillage et désherbage	"J'ai participé à plusieurs activités de désherbage de la mf des plants, j'ai participé à la plantation de la mf de Paul Sab, j'ai participé à l'implication du crf dans les 48h de l'agriculture cette année en 2021 avec Lara en créant des fiches de reconnaissance des essences de certaines essences pas de toutes de la mf des géants et puis j'ai organisé un webinaire sur les jardins-forêts aussi dans le cadre des 48h"	"J'ai pas participé à des projets de plantation mais j'aime beaucoup suivre une plantation, collecter des plants, que je vois pousser depuis 2 ans et c'est un vrai plaisir pour moi. J'ai participé à des actions de désherbage et de collecte de données, de recensement de plantes et le dessin de la hauteur de ces plantes que j'envisage de suivre."	"Je fais partie du cercle cercle du collectif pour faire le suivi du budget régulier. Je réponds à toutes les problématiques qu'on peut rencontrer, des décisions à prendre et je participe aussi à l'accompagnement des porteurs de projet"	
I.4 Avez-vous connaissance des parties prenantes de ces projets de plantations ?	"Je ne pense pas que je visualise bien tout le monde qui est bien impliqué. Les services publics, les maires, es pépiniéristes, et des partenaires associatifs chercheurs dans le cas de l'université Paul Sabatier	"Je commence à avoir un peu une vision d'ensemble mais ça me semble assez concret dans tout ce qui concerne la mise en place concrète des mf"	"C'est la gestion et la planification de ces projets de plantation, je vois ça vraiment comme une performance au niveau de l'organisation de matériel, disponibilité des gens donc j'ai l'idée que ça demande vraiment une organisation spectaculaire"	Oui je pense que oui / j'ai une vision globale mais dans le détail je ne vois pas assez bien tous les projets qui sont en cours	
I.5 Quelles relations entretenez-vous avec les bénévoles du collectif micro-forêt ?	"C'est plutôt ouvert, l'ambiance est bonne" / "Mais c'est vrai que moi j'ai plus rejoint le collectif micro-forêt parce que c'était cette action [plantation micro-forêt] très spécifique qui me parlait" / "Après, moi je suis plus tout ce qui est médiation scientifique et c'est ce vers quoi je me reconvertis et du coup ce qui m'intéresse beaucoup c'est toutes les actions de sensibilisation et c'est pour ça que j'ai été amené à faire le jeu avec les cartes d'identité parce que c'est le genre de truc qui me parle pas mal et que j'aime bien faire."	"J'y a un très fort aspect convivial c'est à dire qu'il y a une capacité d'accueil, y a une ouverture et un état d'esprit sympathique"	"Je définit pas très bien les contours du collectif parce que je mélange avec les personnes du groupe végétalisation de tet"	"Alors justement c'est là où on a fait beaucoup beaucoup de travail à distance et ça me satisfait pas entièrement et j'apprécie beaucoup les moments où l'on vient désherber sur la forêt on discute avec les gens en vrai et j'ai l'impression que c'est des connaissances encore très nouvelles mais on se découvre et c'est ça que je trouve très intéressant j'aimerais que ce soit un peu plus récurent."	
Chapitre 2 - Représentations liées à la micro-forêt					
II.1 Pouvez-vous me décrire ce qu'est une micro-forêt ?	"un peu comme une forêt... sauf sur un espace beaucoup plus réduit et donc potentiellement adapté à la ville."	"pour moi c'est essentiellement un outil de sensibilisation par rapport au besoin de végétalisation urbaine mais aussi par rapport à une sorte de reconexion à la nature et par extension à la transition qui est nécessaire." / "Après j'a vu ça ce que ça a comme capacité en terme d'environnement, c'est un espace de biodiversité, c'est des arbres à terme qui auront une capacité à terme de créer un micro-climat et puis de renouvellement du sol, très localement et de toute la vie insectes etc..." / "C'est un lieu d'espoir d'une certaine manière" / "C'est un outil pour passer à l'action je pense."	"Une plantation en ville par des citadins curieux, joyeux et qui peut mobiliser pas mal de gens dans certains coins."	"C'est des arbres locaux qui sont plantés très denses qui sont choisis aussi sur un micro-territoire, on en plante très grands arbres et qui y a un gros travail de terrain pour recréer un vrai sol"	
II.2 Selon vous, quelle est la différence entre une micro-forêt et un boisement classique ?	"La micro-forêt je la vois sur un plus petit espace" / "Je vais la visualiser par rapport à la méthode Miyawaki donc on a planté et donc toute cette plantation qui se fait d'un coup et non pas avec l'évolution naturelle que peut avoir une forêt plus classique avec les différentes couches, etc..." / "pour moi micro-forêt ça veut dire petite forêt"	"L'avantage principale de la mf c'est que les arbres normalement doivent pousser plus vite donc ça permet d'avoir un espace une mf pour le coup qui arrive à maturité plus rapidement que si ça avait été planté d'une autre manière ou si ça s'était fait tout seul. Et du coup je dirai que la biodiversité aussi, on aura peut être un retour de la biodiversité plus rapide"	"Je ne me focalise pas du tout sur le terme de forêt, dans le terme forêt je vois tout de suite une plantation d'une oeuvre collective, donc c'est pas fait par une entreprise espace vert. Sinon d'un point de vue écologique je pense que c'est un peu la même chose, c'est la plantation d'essences on aurait appelé ça bosquet, ou boisement ce serait pour moi la même chose."	"La différence c'est qu'on peut pas y pénétrer dedans au bout de quelques années, donc c'est vraiment une zone sauvage réservée à la faune et la flore"	
II.3 Quels sont les avantages de ces micro-forêts ?	"pour moi l'avantage d'une micro-forêt par rapport à une forêt classique, pour moi c'est pragmatique c'est sa possibilité à pouvoir être là en ville." / "Moi j'aime bien tout ce qui est un peu, je crois que j'en parlais l'autre fois avec Sonja, tout ce qui est un peu bordelique, comme la mer à marée basse avec les rochers, les algues partout avec une espèce de diversité des... de tout... tous les rochers sont différents, toutes les algues sont différentes, et là, ça part un peu dans tous les sens, moi je trouve ça vraiment très beau, très joli." / "3 ans [durée de l'entretien] je trouve que c'est une bonne échelle, un bon format pour mener à bien quelque chose qui après est sensé, si j'ai bien compris, être plutôt indépendant, je trouvais que c'était un vrai avantage et c'est pour ça que ça me parle bien mieux que d'autres projets de plantation en ville."	"Le coût de planter autant d'arbres qui n'arriveront peut être pas à maturité" / "un manque d'efficacité économique"	"T'inquiète c'est de se projeter sur un temps long, planter un arbre est une essence végétale qui peut vivre longtemps et qui occupe à terme beaucoup de place, qui produit de l'ombre, donc d'un point de vue écologique il faut relier l'arborescence de ces plantations ce sont des bosquets, constitués de jeunes plants d'arbres et donc du coup, dans les mf on entend des arguments de biodiversité, de CO2 de climat, de plante des trucs sur des échelles incroyables alors que moi je vois des oeuvres collectives locales, des créations de quartier, une manière de se réapproprier notre espace public donc je suis très indulgente le questionnement bien sûr en terme de paysage, est ce que c'est bien le bon endroit, et je suis très indulgente d'un point de vue écologique, c'est mieux que rien, et en tout cas c'est l'occasion d'y penser."	"Donc à la fois c'est un côté sociale et à la fois un côté reconexion avec la nature en ville et si possible enlever du béton et mettre la nature à la place pour pouvoir faire plus d'objets plus de possibilités d'infiltration de l'eau et un peu de faune aussi."	
II.4 Quels sont les inconvénients de ces micro-forêts ?	"Le coût économique des micro-forêts est critiqué mais les arbres sont achetés très jeunes donc justement pas très chers, la plantation est bénévole donc là aussi il y a des économies" / "Je me demandais si c'était pas possible de récupérer les essences quand elles étaient mal en point, si ça marchait ou pas, d'un point de vue botanique de pouvoir les récupérer pour pouvoir les remettre ailleurs."	Pas connaissance	"J'ai entendu beaucoup de critiques de la part de professionnels du paysage, sorte de dénigrement. / Après d'un point de vue écologique il faut relier l'arborescence de ces plantations ce sont des bosquets, constitués de jeunes plants d'arbres et donc du coup, dans les mf on entend des arguments de biodiversité, de CO2 de climat, de plante des trucs sur des échelles incroyables alors que moi je vois des oeuvres collectives locales, des créations de quartier, une manière de se réapproprier notre espace public donc je suis très indulgente le questionnement bien sûr en terme de paysage, est ce que c'est bien le bon endroit, et je suis très indulgente d'un point de vue écologique, c'est mieux que rien, et en tout cas c'est l'occasion d'y penser."	"Le constat c'est qu'il y a des pousses effectivement dans les villes, ça c'est quelque chose qui va faciliter l'adhésion des habitants à la création de tels espaces en ville auquel on a plus habitude du tout, je trouve que ça c'est vraiment un des atouts importants et puis l'idée de ramener des essences qu'on ne voit plus en ville, c'est chouette de découvrir ce qu'on peut croquer tous les jours à la campagne mais qu'on ne voit plus en ville, le coucoulier sanguin ou le fusain comme on le disait."	
II.5 Que pensez-vous des critiques qui sont faites au sujet des micro-forêts ?	"Je pense que je ne suis pas la personne la plus à fond dans tous les projets qui peuvent être liés à l'écologie par rapport à d'autres membres du collectif. Donc c'est vrai que ça se trouve, j'ai peut être un avis qui est un peu différent, ou inhabituel."		"T'inquiète c'est de se projeter sur un temps long, planter un arbre est une essence végétale qui peut vivre longtemps et qui occupe à terme beaucoup de place, qui produit de l'ombre, donc d'un point de vue écologique il faut relier l'arborescence de ces plantations ce sont des bosquets, constitués de jeunes plants d'arbres et donc du coup, dans les mf on entend des arguments de biodiversité, de CO2 de climat, de plante des trucs sur des échelles incroyables alors que moi je vois des oeuvres collectives locales, des créations de quartier, une manière de se réapproprier notre espace public donc je suis très indulgente le questionnement bien sûr en terme de paysage, est ce que c'est bien le bon endroit, et je suis très indulgente d'un point de vue écologique, c'est mieux que rien, et en tout cas c'est l'occasion d'y penser."	"Sur celle qu'on a créé le fait qu'elle ne soit pas pénétrable me pose question parce que je trouve qu'un des intérêts aussi de réintroduire comme ça même si c'est des micro-espaces en ville c'est aussi de reconnecter les habitants à ces sensations là et je trouve que la réflexion sur les espaces ces espaces est importante peut-être."	
Chapitre 3- Implication dans les actions liées au collectif micro-forêts ?					
III.1 De quelle manière êtes-vous impliquée dans les actions du collectif micro-forêt ?	L'organisation des 48h de l'agriculture urbaine et pour pouvoir travailler sur la médiation autour des micro-forêts participer à des plantations ou des entretiens participatifs	"pour l'instant non je n'ai pas de fonction particulière, de place particulière dans le collectif, je suis un peu comme une abeille un peu à droite à gauche mais pour l'instant ça me convient j'ai aussi besoin de comprendre comment ça fonctionne."	"J'ai rejoint le collectif d'abord par curiosité et à ma grande surprise j'ai vu qu'il y avait pas ou peu de paysagistes, ce qui m'a déçu un peu parce que je pensais trouver mes potes, / tisser des liens et sensibilisation."	"C'est une très bonne question parce que je crois qu'on a jamais vraiment défini, clarifié vraiment le rôle des uns et des autres et je pense que ce serait intéressant de le faire."	
III.2 Depuis combien de temps ?	Février 2020 (partie en juillet 2020)	février 2020	Novembre 2020, d'abord dénigrement lors de la plantation et ensuite changement de point de vue	"Depuis le début, depuis qu'on a fait un appel à projet pour planter la mf donc depuis Août 2019."	
III.3 Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous impliquer ?	"l'action de planter des micro-forêts et d'en essayer en milieu urbain, enfin ici dans l'agglomération Toulouse, ça c'était quelque chose que je trouvais vraiment positif." / "par curiosité pour en savoir plus sur les forêts de manière générale"	Question non posée car déjà explicité dans les questions précédentes / Résumé s'il est répondu dans une action liée à la transition, besoin de se reconnecter à la nature.	"J'ai entendu beaucoup de critiques de la part de professionnels du paysage, sorte de dénigrement. / Après d'un point de vue écologique il faut relier l'arborescence de ces plantations ce sont des bosquets, constitués de jeunes plants d'arbres et donc du coup, dans les mf on entend des arguments de biodiversité, de CO2 de climat, de plante des trucs sur des échelles incroyables alors que moi je vois des oeuvres collectives locales, des créations de quartier, une manière de se réapproprier notre espace public donc je suis très indulgente le questionnement bien sûr en terme de paysage, est ce que c'est bien le bon endroit, et je suis très indulgente d'un point de vue écologique, c'est mieux que rien, et en tout cas c'est l'occasion d'y penser."	"Moi c'est une démarche personnelle depuis 2 ans avant que je rentre dans le cmf, de former, de se marquer de la nature dans la nature en ville, de la place des végétaux et tout d'un coup un changement de regard sur tous ces espaces avec des pelouses bien crémées tout l'été qu'on entretient, avec l'arrose, des haies monospécifiques et se dire qu'on peut peut-être faire autre chose avec ces espaces qui ne servent à rien à une personne."	

<p>III.4 Ces motivations sont-elles toujours les mêmes ?</p>	<p>Oui</p>	<p>"Disons qu'au début c'était pas très clair pour moi les raisons pour lesquelles je voulais m'investir dans le collectif, non je pense que c'est globalement les mêmes."</p>	<p>"Si je les ai trouvés, ce qui fait paysage c'est pas un métier c'est une pratique, donc je vous considère comme des paysagistes, vous faites le paysage, nous faisons le paysage. C'est d'avoir une action sur le paysage urbain"</p>	<p>"Où je pense qu'il y a encore de la végétalisation à faire, c'est encore encore très minéral, j'aimerais bien apprendre d'autres techniques, travailler plus sur le comestible."</p>	<p>Elles sont restées les mêmes moi c'était vraiment planter des arbres qui me battait mais avec toute la logistique qui va autour dont j'étais prête à prendre ma part.</p>
<p>III.5 Qu'est ce que cette implication vous apporte ?</p>	<p>"ça a un peu satisfait ma curiosité, et après je trouve ça quand même sympa de participer à ce projet de plantation des micro-forêts, c'est rigolo de faire quelque chose qui a un impact qui me parle, ça c'est quelque chose qui est satisfaisant pour soi-même"</p>	<p>rencontrer des gens qui ont les mêmes centres d'intérêt "nourrir un peu ma réflexion et ma position par rapport, je vais redire le général, transition écologique et aussi de voir comment ce genre de projet associatif lié à de la nature entre en interaction avec les pouvoirs publics dans un milieu urbain"</p>	<p>Question pas posée</p>	<p>Rencontres, outils internet, travailler en collectif</p>	<p>D'être allé au bout dans un temps record, déjà ça c'était pas mal, je pense que j'ai continué pendant cette période là aussi à apprendre justement des nouvelles choses</p>
<p>III.6 Qu'avez-vous appris au travers de ces actions ?</p>	<p>"Je sais différencier le chêne pubescent du chêne pédonculé. Ouai j'ai carrément appris des choses et ça j'en suis vraiment contente."</p>	<p>"J'apprends aussi ce que c'est que s'impliquer dans une association"</p>	<p>Expérience de terrain, technique, en complément du travail de paysagiste déconnecté selon elle de ces problématiques</p>	<p>La technique miyavaki, les arbres, outils informatiques, méthodes de gestion de projet, limites des groupes humains,</p>	<p>Je pense que, mais ça aussi c'était des expériences que j'avais déjà, mais sur la vie d'un collectif, ça s'est confirmé</p>
<p>III.7 L'expérience globale et plutôt positive ou négative ?</p>	<p>"Positive en plus j'ai rejoint le collectif au milieu du confinement c'était hyper agréable d'avoir cette excuse pour aller dehors donc c'est positif"</p>	<p>Oui</p>	<p>Bien sûr positive</p>	<p>positive</p>	<p>J'en garde un très bon souvenir et je reste solidaire même de loin des projets du collectif.</p>
<p>III.8 Y'a-t-il eu des moments où vous avez pensé à quitter le collectif ?</p>	<p>Moment de frustration par rapport au manque d'implication des bénévoles pour les 43h de l'agriculture urbaine</p>	<p>Oui, car frustration entre le temps qu'il peut donner et la volonté de participer concrètement au projet</p>	<p>"Non mais ma disponibilité fait que je finalement je peux pas m'investir comme je voudrais."</p>	<p>La question n'a pas été posée</p>	<p>Comme je l'ai dit j'avais mon propre projet à mener à côté y avait fait que j'ai pris un boulot en plus aussi ça a joué donc j'étais moins libre de mon temps je pense qu'il y a eu un peu une usure sur les interminables débats sur le fonctionnement du collectif.</p>
<p>III.9 Avez-vous des moments d'échange avec les autres bénévoles sur vos ressentis ?</p>	<p>"J'ai partagé les éléments de satisfaction et du coup d'insatisfaction un peu moins mais je viens de te le dire."</p>	<p>Il y a une écoute, mais il se perd un peu des fois dans les outils, et il a eu du mal au début à trouver ça qu'il pouvait faire pour le collectif</p>	<p>"Non je dirai que tu es la personne principale mais si je pouvais être plus présente à des moments particuliers comme planter ça me permettrait de tisser des liens un peu plus"</p>	<p>"Pas énormément, mais si ça arrive pendant les moments. Ici dans la mi quand on est nombreux, des rencontres avec des passants, des échanges, des remarques etc..."</p>	<p>On en a parlé alors pas forcément tous collectivement mais par petits groupes, aux péripies ou.</p>
<p>Chapitre 4- Implication dans d'autres actions de végétalisation ?</p>					
<p>IV.1 Connaissez-vous d'autres formes de végétalisation citoyenne ou participative ?</p>	<p>"Jardins forêts et les potagers partagés"</p>	<p>jardins partagés, Jardin familiaux / association "partageons les jardins" "champs libres"</p>	<p>"A travers tel qui est la même asso, où le collective végétalisation l'ai entendu parler de projet, qui ne me séduisent pas toujours je suis assez défavorable à encombrer l'espace public de jardinière ou de systèmes..."</p>	<p>jardins ouvriers, compositeur collectif, jardin partagé, forêt jardin</p>	<p>Association "Champs libres", le groupe végétalisation et, associatifs "partageons les jardins", projet de pépinière participative "Pousse à brins"</p>
<p>IV.2 Etes-vous investi dans l'une d'elles ?</p>	<p>Non mais travaille de manière informelle à la promotion du pastel avec le musée du pastel dans le Tam, mais elle ne considère pas ça comme participatif</p>	<p>Il a fait une demande pour une parcelle dans un jardin familial</p>	<p>"Un peu mais c'est pas concret"</p>	<p>Oui de puis 5 ans dans un jardin ouvrier à Balma + initiative de compositeur collectif et jardin partagé au travail</p>	<p>Investi dans le projet champs libres et par ces actions là tu es en relation avec les initiatives citées</p>
<p>IV.3 Que pensez-vous de ces initiatives ? Doivent-elles être encouragées ?</p>	<p>"Je suis plus sceptique par rapport à des projets qui demanderaient plus de temps d'investissement et j'aime bien l'idée, là par exemple l'as 3 ans et à la fin t'a ton bébé en quelque sorte."</p>	<p>"Où je pense que c'est même très important" / "je trouve que c'est important en pratique mais aussi parce que ça reconnecte avec le vivant, comment fonctionne la nature"</p>	<p>"C'est un cas par cas, ça dépend du projet, d'une manière générale oui, c'est une question de calendrier, à court terme, moyen terme, long terme et peut être qu'à court terme on dans une végétalisation tactique, on pose des bacs vite fait mais c'est pour installer de nouveaux usages."</p>	<p>"Où clairement mais aujourd'hui on a pas de résilience alimentaire" "Je pense que c'est hyper important aussi pour moins dépendre du pétrole et de moins impacter le climat que l'alimentation soient locale et de saison."</p>	<p>Moi je pense que c'est un formidable outil pour établir le contact entre les urbains, les citadins et la nature, notamment dans les interventions que je fais dans le parc HLM, à quel point les gens sont complètement déconnectés / c'est aussi un vrai enjeu pour moi de permettre de la biodiversité, de retrouver un peu de place dans nos zones urbaines même si je crois que la ville n'est pas le lieu de la nature.</p>
<p>IV.4 Quels sont les critères de succès de ces initiatives selon vous ?</p>	<p>"Ce que ça vous touche vraiment important c'est la sensibilisation, et après pour pouvoir dire que ça ait marché ce quand même sympa si ça peut aboutir et perdurer le plus longtemps possible."</p>	<p>"C'est d'aider à transformer notre rapport à la nature, [...] pour moi y a un équilibre qui a été perdu et donc pour que y ait à nouveau cette éducation en fait parce que c'est une éducation qui est faite au quotidien, par la proximité, qui est faite le vécu au quotidien d'une certaine forme de relation à la nature. Il faut qu'il y ait un maximum de gens qui l'expérimentent et qui le vive mais ce qui va être facteur du succès c'est la pérennité du projet, c'est à dire que les gens s'approprient le projet et le fasse vivre et c'est ça qui va donner une réelle ampleur à ce genre de projet, une réelle efficacité."</p>	<p>"Un projet qui marche c'est celui qui transforme le paysage urbain en quelque chose de plus vivant de plus singulier et qui participe au lien social dans le quartier donc peut être qu'une jardinière suffit et ça mais je pressens qu'une jardinière ne suffit pas à ça."</p>	<p>"Moi je m'inspire beaucoup de la permaculture, et la permaculture elle dit un élément plusieurs fonctions, plus y a de micro surfaces mais qu'on voit des nids, on sensibilise les gens, ça leur apporte de la nourriture saine ou du bien-être, ou de l'ombre de la fraîcheur, ça apporte aussi aux insectes et la faune etc... Et idéalement ça dure dans le temps et ça permet de stocker de l'eau et du carbone"</p>	<p>La survie des plantations ça me paraît vraiment important, le fait que ça crée des écosystèmes même partiels même sur des micro surfaces mais qu'on voit des nids, un hérisson sous un tas de bois et je pense que l'acceptation ou c'est un grand enjeu mais là c'est pas les initiatives citoyennes seules qui pourront y arriver.</p>
<p>Chapitre 5- Intégration dans le paysage urbain</p>					
<p>V.1 Selon vous, comment ces initiatives s'insèrent dans le paysage existant ?</p>	<p>"Mais elle [la micro-forêt des géants] je trouve que son emplacement est sympa, et puis du coup le long du canal ça peut aider pour les médiations par la suite, et puis elle est à côté de périphérique"</p>	<p>"Je pense que c'est important en tant que possible de le faire dans des endroits qui sont vraiment fréquentés et aussi encore plus que ça fréquentés par des gens qui habitent proches enfin dans la proximité immédiate" / "Que ce soit un espace de jardinage ou que ce soit un espace de reconexion avec la nature, donc pour moi c'est vraiment la proximité qui va faire que les gens... mais pas que, on peut pas tout attendre de la proximité mais je pense que c'est un des facteurs les plus importants parce que ça fait rentrer cette relation dans le quotidien en fait, et je pense que c'est important"</p>	<p>"Je trouve que ça s'insère d'une manière emblématique de projet écologique autonome adapté au climat avec une palette végétale locale donc pour moi pour l'instant le rôle des mf, c'est de questionner les habitudes horticoles des jardiniers des villes."</p>	<p>"Je pense que ces micro-forêts c'est très utile à certains endroits stratégiques, y a de la symbolique aussi derrière mais je pense que c'est intéressant de mettre ça près des endroits tels que des autoroutes, des endroits délaissés pas polis et pas agréables autrement ou alors qui font partie d'une continuité de trame verte"</p>	<p>Pour moi, il est encore trop tôt pour le dire parce que je vois encore trop peu de projets.</p>
<p>V.2 Qu'est ce que serait un paysage/ cadre de vie urbain idéal selon vous ?</p>	<p>"Je suis pas sûre si y restera dans une ville aussi peuplée que Toulouse très longtemps parce que pour moi c'est trop cher et que moi j'aime justement avoir cet accès à la nature et du coup c'est plus compliqué en centre-ville d'une grande ville comme Toulouse, c'est pour ça que ça me paraît aussi d'amener la forêt ici."</p>	<p>"Ce serait une ville avec des espaces verts suffisamment grands avec des zones suffisamment sauvages qu'on ait pas besoin d'aller à 50 km."</p>	<p>"Qui participe au lien social qui soit agréable à vivre, ombragé, frais, humifère, saisonnier, il faudrait qu'à chaque saison ses couleurs, ses plantes..."</p>	<p>"Un quartier idéal, il faudrait pas de voitures, des enfants qui jouent dans la ville, des potagers communs, des zones sauvages, des mares de la nature sur les toits si possible des façades végétalisées, des livres ? partout des gens heureux, en bonne santé qui soient heureux de vivre"</p>	<p>Vaste sujet mais la question de l'ombrage et de la création d'îlot de fraîcheur est primordiale pour elle, la récupération de l'eau de pluie, réflexion autour du cadre de vie et des grands parcs, faire croître les parcs avec la ville.</p>
<p>V.3 Pensez-vous que ces initiatives de végétalisation y participent ?</p>	<p>"ça peut clairement pas faire de mal, ça c'est sûr, participer à créer un climat plus sympa, ou carrément."</p>	<p>"On peut dire, oui, elles y participent forcément après est ce qu'elles sont suffisantes, non, mais faut bien commencer par un bout, donc voilà, on est à un début, dans l'évolution des villes, on se rend compte..."</p>	<p>"Pas suffisamment pour l'instant, qu'est ce que je connais à Toulouse ?... La mf c'est pas encore tout à fait pertinent parce que c'est pas positionné dans un quartier vivant, idéal c'est que ces projets là soient dans des quartiers urbains, sans dans des délaissés le long des voies d'autoroute."</p>	<p>"Où je pense vraiment, on voit qu'il y a plein de gens qui interagissent avec cette forêt qui posent des questions, qui sont contents de venir qui se sentent mieux ici à s'asseoir pique-niquer c'est un endroit beaucoup plus agréable même si la forêt est encore toute petite, elle est tellement intéressante qu'on oublie qu'il y a une autoroute derrière."</p>	<p>Pas vraiment dans l'immédiat, ce que je me dis c'est que malgré tout à planter des espaces, de reconstituer des sols, de retrouver toute la richesse même de petits espaces et d'y mettre peut être un peu de biodiversité en temps c'est des choses qui seront peut être essentielles demain.</p>
<p>V.4 Si vous étiez maire, quels projets mettriez-vous en place pour aboutir à ce paysage idéal ?</p>	<p>Améliorer la circulation en vélo</p>	<p>"des poches de nature" / "des zones de production de nourriture"</p>	<p>"Le paysage idéal se construit avec les gens qui habitent les quartiers de façon étonnante on a un peu oublié ça en ville."</p>	<p>"Je soutiendrais les associations et les initiatives qui vont dans ce sens, il faut faire avec les habitants de toute façon et s'appuyer sur des réseaux locaux et existants."</p>	<p>c'est vraiment la première réflexion qu'on a eu c'est de dire que ça va être un vrai enjeu de faire un vrai paysage complètement artificiel</p>
<p>V.5 Est ce que les dynamiques en place sur le territoire vont dans le bon sens ?</p>	<p>"Après je pense que ça peut être une question de vitesse, mais globalement si on parle de la direction et non pas de la vitesse je trouve que ça va dans le bon sens."</p>	<p>"Honnêtement je suis très peu au courant des dynamiques en cours sur le territoire si on parle de Toulouse"</p>	<p>"J'ai entendu ce matin (réunion été) y avait quelque chose de possible dans le fait qu'une association elle soit bienvenue pour envisager une co-construction avec des services techniques et des gens, ça me paraît pas mal mais qu'est ce que c'est lent, c'est déjà en place à Lyon à Strasbourg à Nantes à Rennes."</p>	<p>"Je pense que les citoyens ont très envie de ça, de plus en plus et après y a beaucoup de freins politiques par endroit pas partout, et puis c'est un changement de mentalité, du coup c'est long le mouvement il est en cours mais ça se fait pas du jour au lendemain c'est vraiment un changement de regard sur la nature et sur la vie en règle générale."</p>	<p>Elles vont dans le sens de faire bouger peu à peu les collectivités</p>
<p>Chapitre 6- Le rôle du paysage dans ces initiatives</p>					
<p>VI.1 Est ce que pour toi la notion de paysage a un rôle à jouer dans le dvt de ces initiatives et où lequel ?</p>			<p>"ce serait peut être confortable d'avoir un plan d'ensemble, un master plan et surtout ça permettrait d'être rapidement légitime sur la plantation d'arbres en ville, la plantation de bosquets en ville, ce serait rapidement pertinent, alors que là c'est du coup par coup et je comprends la filiole de la ville à dire oui à n'importe quel projet de mf, parce que potentiellement si on accepte une plantation comme ça c'est sur un temps très long potentiellement qu'on accepte des formes d'appropriation nécessaires"</p>		<p>la prise en compte de l'esthétique et du culturel peut aider à mettre en place des végétalisations plus écologiques et accepter des espaces moins entretenus</p>
<p>VI.2 Selon toi qu'est ce qu'un paysagiste peut apporter à ces initiatives ?</p>			<p>"Un paysagiste entrepreneur il peut apporter un savoir-faire, des moyens mécaniques, des moyens techniques, / Des concepteurs paysagistes pourraient aider peut-être pour l'aspect sensibilisation, ou pour l'aspect concertation, la formation, l'animation." / "Le paysagiste concepteur aurait un rôle à donner en identifiant de larges parcelles disponibles pour la végétalisation de quartier par des habitants une forme d'appropriation nécessaire"</p>		<p>/</p>
<p>VI.3 Comment il faudrait introduire la question du paysage dans ces projets citoyens ? parce qu'elle est souvent peu présente.</p>			<p>"Moi je l'ai vu dans le Miyava kit que chaque projet commençait par une analyse du site ne serait-ce que par les réseaux, l'ombre portée, l'architecture, moi j'ai reconnu une démarche de paysagiste après ça pourrait être davantage développé mais est ce que y a vraiment besoin ?"</p>		<p>une mise à disposition je dirai voilà si les collectivités avaient un paysagiste à mettre à disposition pour aider les groupes citoyens qui le souhaitent pour concevoir leur projets de plantation ça pourrait être intéressant.</p>
<p>VI.4 Pour toi quelles sont les compétences et les outils à mobiliser pour mener à bien ces projets ?</p>			<p>"Ce genre de projets nécessitent des gens mobilisés, donc, information, sensibilisation, la formation, l'animation." / "Je pense que des outils de quartier ou des ambassadeurs et pour ça..."</p>		<p>Analyse du sol et choix des essences, réfléchir aux usages, les échelles de temps,</p>
<p>VI.5 Tu penses qu'aujourd'hui les paysagistes ont les compétences pour accueillir ces projets là ?</p>			<p>"Les paysagistes je sais pas, ce que je vois c'est qu'il y a une compétition pour aménager l'espace des concours, c'est un peu, y a la FFP est là pour promouvoir le métier donc on est dans de la compétition et puis c'est une logique financière."</p>		<p>/</p>
<p>VI.6 En tant que paysagiste, tu penses que c'est intéressant de faire partie de ces projets ?</p>			<p>"Ce qui me motive c'est vraiment un bénéfice local, j'ai des enfants et je vois bien que ce qu'on plante on le plante mal, on le plante pas pour l'avent, et on le fait mal parce qu'on le rémunère pas." / "donc c'est vrai que la petite parcelle des géants je la vois grandir et c'est une curiosité, donc si y en avait tellement plus ce serait bien. Surtout que je me retrouve à m'installer devant des plantes allez y en à 20 ou 30 alors que j'étais entraînée à en connaître 1000, donnez-moi des plantes !"</p>		<p>/</p>

ANNEXE 3

FICHE PROJET TYPE

Nom et lieu		
Date plantation	Membres du projet	
Statut terrain		
Type de dépenses	Surface	Piste de financement
Arbres (ux2,70€)		
Panneau de communication(200€)		
Travail du sol (150€ + 370€/jour)		
Paillage/amendements(250€/200m ²)		
location utilitaire (1200€)		
clôture (360 €/200 m ² +150 €)		
irrigation (150€/200 m ²)		
TOTA +14%		
Partenaires du projet		
Convention & Protection		
Rappel des engagements		
<ul style="list-style-type: none"> Adhésion à TET obligatoire(asso ou citoyens) Minimum de 3 personnes actives dans le projet pour être soutenue par le CMF Engagement de participation à la réunion mensuelle du CMF Convention signée d'occupation de terrain 		

RÉSUMÉ

La végétalisation citoyenne se développe en France et prend des formes diverses. Portées par une mobilisation sociale et écologique, ou par les municipalités, ces formes paysagères s'implantent dans nos paysages quotidiens. Quelles relations entretiennent-elles avec ces paysages existants ? En étudiant le Collectif Micro-forêt Toulouse et ses projets de micro-forêts, ce mémoire vise à analyser la relation établie entre ces formes de végétalisation citoyenne et le paysage. Le procédé utilisé est celui de la recherche action au sein du Collectif Micro-forêt Toulouse qui a permis d'observer et de questionner les membres et partenaires du collectif. Selon les résultats, malgré la présence d'une pratique paysagère partagée, la notion de paysage n'apparaît pas clairement dans le discours du collectif. La notion de paysage peut apporter une vision dynamique prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et politiques. Sa meilleure prise en compte permettrait de passer de projets isolés peu connus à un projet de paysage plus global pensé à l'échelle de la ville, et accessible à tous. De ce fait, dans quelle mesure la médiation paysagère peut-elle accompagner ces projets de végétalisation citoyenne ?

végétalisation citoyenne - micro-forêts - Toulouse - paysage - pratiques paysagères - médiation paysagère

Citizen greening is developing in France and takes various forms. Driven by social and ecological mobilisation, or by municipalities, these landscape forms are taking root in our everyday landscapes. How do they relate to existing landscapes? By studying the Toulouse Micro-forest Collective and its micro-forest projects, this thesis aims to analyse the relationship established between these forms of citizen vegetation and the landscape. The process used is that of action research within the Toulouse Micro-forest Collective, which allowed for observation and questioning of the members and partners of the collective. According to the results, despite the presence of a shared landscape practice, the notion of landscape does not appear clearly in the collective's discourse. The notion of landscape can bring a dynamic vision taking into account environmental, social and political issues. Its better consideration would allow us to move from isolated, little-known projects to a more global landscape project thought out on the scale of the city, and accessible to all. Therefore, to what extent can landscape mediation accompany these citizen greening projects?

citizen greening - tiny forests - Toulouse - landscape - landscape practices - landscape mediation